Edition de Toulouse

L'EXPRESS DU MIDI

Organe Régional de Redressement National, de Défense Religieuse et de Progrès Social

38e ANNÉE - N° 13.066

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 1 an
France et Colonies 22 f. 43 f. 82 f.
Étranger ..... 35 f. 70 f. 140 f.

DIRECTION : 25, Rue Roquelaine, TOULOUSE - Téléphone 2-12, Chèque Postal 4.936
Bureaux de Publicité à PARIS, 13, Boulevard des Italiens

25 centimes

JEUDI 3 JANVIER 1929

LE GÉNIE DE LA RACE

A LA FRANÇAISE !

Parmi ceux qui, hommes d'action et de pensée, sont aux écoutes de la France qui vient, l'un des plus perspicaces est, avec M. Lucien Romier, le pasteur Edouard Soulier, député de Paris. M. Edouard Soulier se penche volontiers sur les jeunes hommes, pour les étudier, pour cueillir au passage leurs paroles. Il lui paraît qu'ils vont, ces enfants du siècle, ces générations filles de la Victoire, oublieux de tous les romantismes et dédaigneux des spéculations intellectuelles, s'élancer, pleins d'allant, magnifiques de vouloir-vivre, dans les carrières fructueuses de l'Industrie et du Commerce, donner à la France, dès qu'ils seront devenus chefs de maison à leur tour, une ère splendide de prospérité, bref, assurer la revanche du sens pratique et de l'esprit réalisateur.

Le génie de la race, ils brûlent de le mettre — enfin ! — aux affaires. Déjà ils clament leur impatience de former l'armature d'une société nouvelle ; ils se plaisent à vivre dans les faits, non dans les systèmes ; ils manient des expériences, non des idées. C'est auprès des peuples jeunes, des peuples d'avenir et singulièrement de celui d'Amérique qu'ils vont chercher des leçons et prendre des exemples, c'est en eux et chez eux seulement qu'ils trouvent leurs modèles. Leurs modèles ? Ils n'en ont qu'un : c'est le *businessman*. On dirait qu'ils écoutent résonner à travers l'Atlantique, dans le sillage des avions d'un Lindbergh, on ne sait quelle réplique au cri fameux du ministre de Louis-Philippe : « Enrichissez-vous ! »

Une femme écrivain et conférencière, Mme Marie Gasquet, fait, elle aussi, pleine confiance au temps présent et à ceux qui en sont les maîtres, les jeunes.

D'autres observateurs, d'une perspicacité, je crois, plus aiguisée, voient les choses sous une autre face, beaucoup moins belle. A les entendre, ceux-là, la génération nouvelle a le cœur sec et le geste brutal. Maîtresse de sa raison, elle travaille à contrôler, de même, sa sensibilité. Prosaïque et sans élans, autrement qu'en « sens unique », dans la voie de l'intérêt, elle est totalement dépourvue d'enthousiasme et le sens de la vénération lui manque. Ce sentiment que, jadis, on appelait délicatesse lui fait défaut à un point prodigieux.

Nos « moins de trente ans », nos « moins de vingt ans » sont des sportifs et des blasés. Ils professent l'indifférence politique sous le prétexte, à coup sûr avouable, que nous vivons, en ce siècle, sur un fond d'idées politiques extrêmement usées, que le personnel des « vieilles équipes » est brouillé avec les faits et que, trop visiblement, la seule occupation de nos dirigeants est de compter des voix.

Enfin, elles sont ignorantes, ces générations montantes, ces couches nouvelles. Oh ! cela, elles le sont bien. Les vieilles « humanités » les font bâiller. Elles font des études hâtives et médiocres, sans grec ni latin. Dédaigneuses des choses de l'esprit, dont elles ne prennent pas le temps d'acquérir le goût, elles affectent pour l'Histoire, ses dates, ses enseignements, un dédain absolu, complet. Si bien qu'avec un sérieux imperturbable, nos jeunes bacheliers entassent des Pellions d'erreurs historiques sur des Ossas de fautes de grammaire et de phrases de manuel. Bref, le niveau du savoir, c'est-à-dire de la culture, a prodigieusement baissé.

Cette génération montante, quelle est donc l'erreur, la faute, que tout bien pesé, tout bien considéré, il convient de mettre à son actif ? Celle-ci je crois :

Avec candeur et ingénuité, insouciteuse de ses origines, sans craindre d'engager l'avenir, elle se prête au jeu de l'offensive que mène en dehors de nos frontières et en dedans, l'étranger, et d'abord l'Allemagne, contre l'esprit latin. Contre l'esprit latin, c'est-à-dire contre la civilisation méditerranéenne, la tradition gréco-romaine, ou encore, la « civilisation de la qualité ».

Les Allemands tiennent la Romanité en exécration, parce qu'elle fut la base de l'organisation franque, parce qu'elle a brisé, au XVIe siècle, le grand effort luthérien, et les Anglo-Saxons de l'ancien et nouveau monde, infestés d'esprit puritain, sont par définition des anti-romains. Que reprochent ces deux races à la nôtre ? D'avoir exercé et de continuer d'exercer sa primauté dans le domaine intellectuel; d'avoir été, de leur propre aveu, tout le long des siècles, comme le filtre de l'Europe. Elles nous détestent parce qu'elles nous jalousent. Et voilà que, dans le dessein d'apprendre comment on « rationalise », on « taylorise » et l'on « fait de l'argent », les jeunes Français se mettent à leur école. Quelle aubaine pour elles, quelle déchéance pour nous !

Je veux bien que les Américains aient mis debout une véritable civilisation. Mais, sous sa forme originale, elle est de plusieurs stades en arrière de la nôtre. Elle n'a pas sa valeur. Les Américains, ce grand peuple enfant, fils d'un pays sans traditions, sans culture, sans passé et sans atavisme, sont les plus grands « in the world » parmi les hommes d'affaires. Ils assimilent, ils ordonnent ; ce sont de superbes mécaniciens, des innovateurs géniaux ; mais le génie créateur est français.

La France, c'est-à-dire « le pays de grâce, de douceur et de beauté, la France, c'est-à-dire tout un passé d'efforts communs et de grandeur collective », ainsi s'exprime M. Poincaré dans ses *Paroles françaises*, n'a pas à se mettre à l'école ; c'est en elle, encore, toujours, que les autres peuples se retrouvent. La terre de France, royaume des élégances morales et de la politesse raffinée, a de quoi fournir à toutes les sortes d'intelligences un pain lumineux et substantiel, un champ d'action à toutes les activités ! L'esprit national français est l'esprit même de l'humanité. Quand la France travaille, l'humanité progresse.

Il faut leur redire, aux jeunes, qu'ils ont un patrimoine intellectuel à sauvegarder, des vertus ancestrales à cultiver et, parmi elles, l'urbanité, la sociabilité ; que la France a besoin de sourire et que le monde a besoin du sourire de la France ; qu'on peut dédaigner la politique, mais que la politique s'occupera de vous et vous la trouverez, tôt ou tard, sur votre chemin.

Jeunes hommes de France, sachez que les grands chefs de l'industrie américaine, vos maîtres, tombent d'accord avec leurs collègues des Chambres de commerce françaises que le monde des affaires, tout le premier, ne peut se passer de haute culture et que la meilleure initiation à l'esprit scientifique, c'est encore l'étude des auteurs grecs et latins. Le « bon latin » ne va pas à l'encontre de l'évolution industrielle ; il aide, au contraire, à la solution de nos problèmes vitaux. Quelqu'un même a prétendu qu'un homme incapable de bien comprendre un texte de Cicéron ne fera jamais qu'un financier ou un industriel médiocre. L'ancienne France n'a jamais cru que « penser fût vieillir » ou que « ce fût un luxe ». Elle n'était pas « sportive » ; vous l'êtes, et c'est très bien. Ayez, suivant l'adage, « une âme saine dans un corps sain ». Mais vivre sous le règne des machines intelligentes, servantes de tous vos besoins, ne saurait vous dispenser d'alimenter votre intelligence à vous et de fréquenter, à l'exemple de vos pères, chez cette *alma parens* dont on ne peut renier la culture qu'en désertant l'idéal où se sont formés les plus grands esprits. Sachez allier la culture à l'énergie. Le monde moderne n'a rien à gagner à tomber dans le matérialisme intégral.

Jeunes hommes de France, modifier le caractère français, si charmant et si noble par tant de côtés, ce serait — prenez-y garde — une manière de crime ! Il ne faudrait pas que l'étouffement du génie national fût la rançon de l'enrichissement général, du mieux-être plus abondamment répandu. Mettre aux affaires le génie de la race, oui, mais sans le grignoter, lui, sans la renier, elle ! Donnez à votre activité tous les éléments nécessaires, entrez bravement dans le champ de la concurrence universelle, édifiez, réalisez à votre tour ; mais, tout cela, faites-le sans brutalité, sans vulgarité, avec élégance, gentillesse et mesure, en souriant, — à la française !

René LANVOLLON.

Au Jour le Jour

LES AMIS DES BETES

Une Association vient de se former sous la dénomination de « Syndicat national des Eleveurs et Propriétaires de chiens et de chats ».

Elle a pour but tout ce qui concerne l'élevage, la sélection, le transport, la police, les conflits, la procédure, de même que l'organisation de toutes les manifestations canines et félines Les statuts peuvent être demandés au siège du Syndicat, 8, rue des Saints-Pères, à Paris.

« LES SEULES CAUSES QUI MEURENT SONT CELLES POUR LESQUELLES ON NE SAIT PLUS MOURIR. »

Louis VEUILLOT

L'affaire de la Gazette

Le Duc d'Ayen est inculpé

Paris, 2 janvier.

M. Glard, juge d'instruction, a entendu ce matin, dans son cabinet, le duc d'Ayen. Il a reçu sa déposition sur les relations qu'il a entretenues avec Mme Hanau et sur sa participation dans les différentes affaires montées par cette dernière.

Le duc d'Ayen avait souscrit fictivement 1.000 actions de 1.000 francs à la Compagnie Générale Financière et Foncière ; 180 actions de 1.000 francs à la Société Syndicale Foncière ; 150 actions de 1.000 francs à l'Omnium des Valeurs françaises et étrangères ; 250 actions de 1.000 francs à l'*Interpresse*. Il était membre du Conseil d'administration de la Compagnie Générale Financière et Foncière et de l'*Interpresse*

A l'issue de cette déposition, M. Glard a déclaré au duc d'Ayen qu'il l'inculpait d'escroquerie, abus de confiance et complicité. C'est le premier souscripteur fictif qui est ainsi inculpé.

L'INCARCÉRATION DE M. AUDIBERT RETARDÉE

Paris, 2 janvier.

Le transfert de M. Audibert à l'infirmerie de Fresnes n'a pu avoir lieu ce matin aucun interne n'étant disponible pour veiller le malade jour et nuit, ainsi que l'exige son état. Ce n'est que demain, à 13 heures, que M. Audibert pourra être emmené à l'infirmerie.

UNION DES EPARGNISTES

L'« Union des Epargnistes » informe qu'un groupe de victimes de la « Gazette du Franc » et de ses filiales, a déposé de nouvelles plaintes et confié la défense de leurs intérêts personnels à Me Dolbeau, avocat à la Cour de Paris, assisté de Me Louvet, avoué.

Le conflit Bolivo-Paraguayen

LA SIGNATURE DU PROTOCOLE RETARDÉE

Washington, 2 janvier.

La signature du protocole relatif à l'établissement d'une commission chargée du règlement du différend entre la Bolivie et le Paraguay a été retardée par le refus du délégué bolivien, M. Demedina, de signer avant d'en avoir reçu l'autorisation de son gouvernement.

Les délégués ont été surpris, d'autant plus que M. Kellogg avait annoncé que le protocole serait signé à 6 heures du soir. Il a donné par la suite l'explication que c'était jour férié en Bolivie et que, de ce fait, les instructions du gouvernement de La Paz n'étaient pas encore arrivées, mais que ce retard ne serait que temporaire.

Rio de Janeiro, 2 janvier.

La presse brésilienne, critiquant l'intervention de la S. D. N. dans le conflit, revendique pour les nations américaines le droit de se concerter pour dissiper les malentendus sur le continent. Elle souligne, en outre, que l'absence du Brésil et de l'Argentine au conseil de Genève rend cette intervention inefficace et se félicite que le conflit ne puisse être apaisé que par les Américains.

La démission de M. Steeg

L'IMPRESSION AU MAROC

Rabat, 2 janvier.

Les journaux du Maroc publient en bonne place, mais sans commentaires, le communiqué de la résidence relatif à la prochaine et définitive rentrée en France de M. Steeg.

On déclarait ce matin que M. Steeg s'embarquerait samedi prochain à Casablanca à bord du courrier de Marseille. Un collaborateur du résident a déclaré que la décision de M. Steeg de quitter le Maroc était arrêtée depuis trois jours. Celui-ci avait télégraphié au président du conseil, mais la nouvelle fut tenue strictement secrète jusqu'à la réponse du gouvernement autorisant le résident à rentrer en France.

La nouvelle connue ce matin seulement par la presse locale, provoque une vive curiosité et de nombreux commentaires de la part de la population de la ville et de celle des campagnes.

Le Conseil des Ministres s'occupe des interpellations sur la Politique Générale

Paris, 2 janvier.

Les membres du gouvernement se sont réunis ce matin en conseil des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. G. Doumergue.

La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes et à l'examen de l'ordre du jour des Chambres.

Les ministres se réuniront en conseil de cabinet lundi prochain et en conseil des ministres mardi.

Le conseil n'a pas été appelé à examiner le remplacement de M. Steeg comme résident général de la France au Maroc Cette question ne sera pas soumise aux membres du gouvernement avant la semaine prochaine.

AUTOUR DU CONSEIL

Les ministres ont procédé ce matin à un premier échange de vues sur les déclarations que le président du conseil fera à la tribune en réponse aux interpellations sur la politique générale.

M. Poincaré va consacrer les vacances parlementaires de janvier à l'élaboration du programme de réalisations immédiates que le gouvernement compte soumettre au Parlement dès la rentrée.

Lutter contre la Tuberculose c'est faire un bon ca cul

Tout ce qui ne favorise pas l'épanouissement de l'intérêt collectif se traduit tôt ou tard par une atteinte à l'intérêt individuel, si bien que travailler au bien-être humain n'est pas seulement un devoir social, mais un bon placement pour chacun de nous. L'acte égoïste est laid, vain et stupide. C'est un faux calcul.

Il n'y a peut-être pas d'exemple plus saisissant de l'évidente solidarité des hommes que celui qui nous est fourni par la lutte contre les maladies transmissibles et, d'une façon générale, par l'effort en faveur de l'amélioration de la santé publique. C'est là qu'apparaissent les liens intimes qui relient l'individu à l'individu, la famille à la famille.

Il ne s'agit pas de dire : « Mon organisme est sain, cela suffit. » Ou encore : « Je n'ai pas de tuberculose dans ma famille. Que chacun se protège comme je me suis protégé ! »

Raisonner ainsi c'est un faux calcul. La tuberculose du voisin peut très bien devenir demain notre tuberculose à nous.

Il y a, entre nous qui nous estimons sains et à l'abri, et le voisin atteint du terrible mal *contagieux*, une sorte d'interdépendance très intime.

Si nous sommes clairvoyants, et si l'élémentaire humanité ne nous pousse pas à lutter contre l'incendie parce qu'il n'est pas encore installé chez nous, nous aurons peut-être la douleur de voir un jour prochain, la tuberculose nous enlever, de cette terrible méningite ou de cet insidieux mal de consomption, notre magnifique bébé ou notre bel adolescent.

Secouons notre indifférence et chassons le mauvais égoïsme. Rassemblons nos énergies Ne luttons pas en isolés, ce qui serait une nouvelle erreur, mais conjuguons nos efforts contre la tuberculose avec les autres efforts Enrôlons-nous dans cette grande croisade sociale, qui s'applique de toutes ses forces à extirper la tuberculose de nos foyers et à faire épanouir la famille saine dans la maison saine.

Et puisque ce précieux auxiliaire de la défense contre le fléau : *le timbre antituberculeux*, nous est offert, adoptons-le comme l'instrument de notre propre salut.

Achetons-le. Faisons-le acheter pour que moins d'enfants et moins de jeunes gens ne deviennent la proie de la tuberculose, dont le seul nom fait frémir les mères.

Le Nouvel An

EN SYRIE

Beyrouth, 2 janvier.

A l'occasion du nouvel an M. Ponsot, haut-commissaire de France en Syrie, a donné une réception qui a été très brillante. Toutes les notabilités étaient présentes à la cérémonie qui a eu lieu le matin au sérail et à celle qui a été organisée l'après-midi à la résidence.

Des manifestations de sympathie en l'honneur de l'action de la France et du commissaire se sont multipliées.

COMMEMORATION



UNE PLAQUE COMMEMORANT LE PREMIER VOL SUR PLUS LOURD QUE L'AIR, RÉALISÉ PAR LES FRÈRES WRIGHT, VIENT D'ÊTRE POSÉE A KITTY HAWK

(*Photo Wide-World*).

L'hiver fait des siennes !

La Neige tombe un peu partout

Toulouse 2 janvier.

Une abondante chute de neige est tombée la nuit dernière et pendant toute la matinée de mercredi.

La température s'est très sensiblement abaissée et un vent glacial du nord souffle sur la contrée

La campagne et les toits de la ville sont recouverts d'un tapis blanc de deux à trois centimètres d'épaisseur.

Le temps reste gris et laisse présager de nouvelles chutes.

Albi, 2 janvier.

La neige tombe depuis hier sur Albi et les environs; le temps est très froid.

Montauban, 2 janvier.

La neige a fait son apparition pour la première fois à Montauban et les environs. Les toits sont recouverts d'une couche assez épaisse. Le temps reste froid; la neige continue à tomber fine et serrée.

Cauterets, 2 janvier.

Depuis trois jours, la neige tombe par intermittence sur les Pyrénées et la couche atteint une épaisseur de cinquante centimètres.

Montpellier, 2 janvier.

La ville s'est réveillée sous un manteau de neige d'une épaisseur de sept centimètres. Un vent d'une violence extrême a soufflé sur toute la région, causant des dégâts; dans la soirée la neige se mit a tomber.

Par suite du mauvais temps, les communications téléphoniques et télégraphiques ont été coupées avec Paris, Lyon, Avignon et Marseille. A Sète, la neige recouvre la ville et les communications sont précaires.

Avignon, Nimes, Arles et Lézignan sont recouverts par la neige et les trains éprouvent de très longs retards.

Les coopératives de lait n'ont pas reçu leurs approvisionnements ce matin.

Perpignan, 2 janvier.

Une tempête sévit sur le Roussillon. Le vent souffle et la pluie tombe en plaine, tandis qu'une neige abondante recouvre les cantons montagneux.

En certains points, la couche de neige dépasse cinquante centimètres.

Aurillac, 2 janvier.

La tempête de neige règne sur la Haute-Auvergne depuis trois jours. La circulation est interrompue sur les routes de montagne.

Au Lioran, la couche atteint cinquante centimètres, plusieurs autos sont bloquées. Le froid est très vif.

Bagnères-de-Bigorre, 2 janvier.

La neige est venue nous rendre visite le 1er janvier. Dans la nuit de lundi à mardi, elle est tombée abondamment sur les hauts sommets.

En ville, la couche atteint déjà dix centimètres et s'étend peu à peu au loin sur la plaine.

Lourdes, 2 janvier.

La neige a choisi le premier jour de l'an pour nous faire sa première visite. Le lendemain, elle a pris possession de la rue, en concurrence avec une boue glaciale. La couche de neige atteint en quelques endroits près de vingt centimètres d'épaisseur.

Arreau-Ladéac, 2 janvier.

Depuis trois jours, une neige incessante tombe dans les vallées d'Aure et du Louron, tellement abondante qu'on se demande si les communications ne seront pas bientôt très difficiles avec plusieurs villages.

On compte environ un mètre de neige à 1.200 mètres d'altitude, 50 centimètres à 900. A Arreau, situé à 700 mètres d'altitude, la neige atteint 25 à 35 cm., suivant les endroits plus ou moins exposés à la bourrasque

Cherbourg, 2 janvier.

Sans arrêt, la tempête sévit depuis trois jours causant des accidents de mer.

Le pétrolier « P. B. C. », venant du Havre, a été fortement secoué par les vagues; son capitaine, M. Lecarnu, de Regneville, a eu une jambe brisée par un formidable paquet de mer.

LA NEIGE EN ARIEGE

Foix, 2 janvier.

Dans plusieurs vallées, les communications sont coupées La neige, qui avait fait son apparition dans la nuit de dimanche à lundi, s'est remise à tomber en abondance, après une courte accalmie. Il a neigé une partie de la nuit de mardi à mercredi et toute la journée de mercredi. Cette chute de neige s'est accompagnée d'un vent violent, soufflant en rafales, qui a provoqué des amoncellements de neige de plusieurs mètres.

Entre Mérens et L'Hospitalet, dans la haute Ariège, il y a plus d'un mètre de neige. Les communications sont coupées. Elles le sont à peu près entre Ax-les-Thermes et Mérens, où le chasse-neige n'avait encore pu arriver dans l'après-midi. A Castillon, l'épaisseur de la neige est de 0 m. 30 Les trains ont cependant pu fonctionner ; mais la neige continue à tomber.

A Massat, il y a environ 0 m 60 de neige et, dans la partie élevée de la commune, de 0 m. 80 à 1 mètre.

La route de Bélesta à Lavelanet et Foix est impraticable D'autre part, aux environs immédiats de Foix, la vallée de Barguillère est bloquée.

Nous avons demandé à M. l'ingénieur en chef quelles mesures il comptait prendre pour le rétablissement rapide des communications M. Delmas nous a répondu que les chasse-neige essayaient partout de dégager les routes. Mais ce travail de dégagement est très gêné par le vent, qui provoque de nouveaux amoncellements, et par la neige qui continue à tomber.

IMPORTANTS RETARDS SUR LE P. L. M.

Paris, 2 janvier.

Le bruit a couru cet après-midi qu'un accident se serait produit sur le chemin de fer P. L. M. La nouvelle paraissait d'autant plus exacte que les trains venant de la Côte d'Azur et devant entrer en gare à 9 heures et 10 heures du matin, n'étaient pas encore à Paris à 16 heures. Renseignements pris, les convois ont été pris dans une bourrasque du côté de Valence Les poteaux télégraphiques ont été renversés sur les voies et c'est le déblaiement qui a occasionné ces retards alarmants. L'accident se bornerait à un incident désagréable.

Les Pères du Saint-Esprit

ET LE COMMENCEMENT des Missions Catholiques d'Afrique

Au moment où les circonstances politiques font passer au premier plan de l'actualité l'œuvre de nos missionnaires à travers le monde, nous sommes heureux de publier ci-dessous un article original de Mgr Leroy, ancien supérieur général des Pères du Saint-Esprit, dans lequel le vénéré prélat retrace une grande page de l'épopée africaine des missionnaires français.

Le 1er décembre 1843, le vice-amiral baron de Mackau, ministre de la marine et des colonies, écrivait au gouverneur du Gabon :

Monsieur le Gouverneur,

Dans son rapport du 28 juin dernier, M. le commandant de Mauléon — en annonçant l'établissement au Comptoir du Gabon — a annoncé qu'il lui paraissait d'une bonne et sage politique de faire arriver le plus tôt possible dans le pays quelques religieux des deux sexes, bien choisis, patients et persévérants.

Un avis dans le même sens a été favorablement exprimé par M. le prince de Joinville, dans un rapport dont j'aurai prochainement à vous faire passer des extraits.

Ces opinions sont conformes aux vues qui ont dirigé mon département, lorsqu'il a fait décider par le gouvernement du roi l'établissement de nos Comptoirs sur la côte d'Afrique; aussi, dès que j'ai appris l'érection des factories du Gabon et d'Assynie, je me suis occupé des moyens d'étendre, par l'influence religieuse, notre action politique et morale sur les populations africaines.

Il fallait pour atteindre ce but, le concours d'une Association de missionnaires, à laquelle pussent être demandés, avec toute confiance, les ecclésiastiques nécessaires pour la destination dont il s'agit; et, d'après les renseignements favorables qui m'ont été fournis par Mgr l'évêque d'Amiens, je me suis adressé à cet effet à M. l'abbé Libermann, supérieur d'une communauté du clergé Séculier, établie depuis peu de temps à la Neuville-les-Amiens, et destinée à l'instruction religieuse de la race noire.

.....

Avant ma communication avec M. l'abbé Libermann, ce supérieur avait envoyé en Afrique, aux frais de sa communauté, sept missionnaires, dont quatre destinés pour la Sénégambie et trois pour Garroway, siège de l'un de nos Comptoirs fortifiés.

Il convient de rattacher les premiers au Comptoir de Gabon, ou au moins trois d'entre eux, attendu que ce nombre est celui qui est fixé pour le service religieux de chaque Comptoir. Deux missionnaires destinés à compléter le cadre de neuf pour les trois résidences, seront sans doute envoyés dans le premier mois de 1844 et accompagnés de six frères convers, trois étant déjà partis avec les premiers missionnaires.

.....

J'appelle votre attention sur la disposition qui permet que les missionnaires aient la liberté d'aller faire des tournées à l'intérieur pour prêcher la parole de Dieu. Cette clause m'avait été demandée par M. l'abbé Libermann, et j'y ai adhéré d'autant plus volontiers que ces prédications nomades doivent être un puissant moyen d'assurer et d'étendre notre influence sur les naturels, en les invitant au bienfait de la civilisation chrétienne. Je n'ai donc pas besoin de vous inviter de prêter votre appui à de telles excursions.

D'autres travaux des missionnaires et des frères convers doivent être également encouragés par vous, comme éminemment propres à concourir au but important que je viens d'indiquer : ce sont ceux qui ont pour objet :

1° L'emploi des instruments de culture et de profession manuelle, qui paraît être familière notamment aux frères convers, et qu'ils pourront utilement enseigner aux indigènes voisins de nos Comptoirs. Vous aurez à cet effet à mettre à leur disposition les instruments, outils et autres objets nécessaires;

2° L'ouverture de classes pour l'instruction morale et religieuse des enfants du pays

Dans le rapport que j'ai déjà cité, M. de Mauléon annonçait l'établissement, à une heure de notre Comptoir, d'écoles tenues par deux ministres américains protestants, et qui comptaient déjà 80 enfants environ Il a avec raison fait remarquer combien il nous importe de ne pas rester, sous ce rapport, en arrière des étrangers Nous devons donc nous hâter d'agir dans le même sens, afin de faire tourner au profit de nos intérêts et de notre influence, l'œuvre philanthropique dont il s'agit .....

Recevez, etc..... — *Signé* : Baron de MACKAU.

Lorsque cette lettre parvint au Gabon, un missionnaire, le P. Bessieux, venait d'y arriver, avec un frère, dans des conditions qu'il convient le rapporter.

Depuis plusieurs années, l'Angleterre à Sierra-Leone, et les Etats-Unis à Liberia, avaient ouvert un asile à leurs noirs libérés de l'esclavage et rapatriés en Afrique Et comme, dans le nombre, il y avait des catholiques, les évêques d'Amérique, préoccupés de leur sort, envoyèrent à Monrovia M. Barron, vicaire général de Philadelphie, avec un prêtre irlandais, John Kelly, et un laïc de bonne volonté, Denys Pindar (1841). A Monrovia ils trouvèrent peu de catholiques, mais ils en comptèrent dix-huit au cap des Palmes, à la limite sud de la colonie, avec 500 émigrés et 3.000 indigènes. Laissant là ses compagnons, M. Barron partit pour Rome y rendre compte de sa mission : la Propagande le nomme aussitôt évêque titulaire et vicaire apostolique des « Deux-Guinées », avec charge de pourvoir à l'évangélisation de toute la côte, depuis le Sénégal jusqu'à l'Angola. A Lyon, l'œuvre de la Propagation de la Foi, fondée en 1822, lui promit une allocation annuelle ; mais où trouver des missionnaires ? Les Jésuites italiens s'étant récusés, et après eux les Capucins espagnols, Mgr Barron se rendit à Paris, confia son embarras à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, et celui-ci le mit en relations avec le P. Libermann, qui, sur la suggestion d'un séminariste originaire de Bourbon, Frédéric Le Vavasseur, venait de fonder près d'Amiens une nouvelle Société de Missionnaires voués à l'évangélisation de la race noire. Le P. Libermann mit immédiatement à la disposition de Mgr Barron sept prêtres et trois frères, qui s'embarquèrent à Bordeaux le 13 septembre 1843. Le 29 novembre, après un séjour d'une quinzaine à Gorée, ils arrivaient au Cap des Palmes, où ils furent reçus par MM. Kelly et Pindar. Un mois après mourait le premier d'entre eux, le P. de Régnier, par suite d'insolation, et six mois ne s'étaient pas écoulés que tous étaient tombés victimes de leur inexpérience, de leur régime et du climat. Pindar mort, Kelly rentrait en Amérique, et Mgr Barron, découragé, envoyait à Rome sa démission et partait. Seul restait le P. Bessieux, qu'un bateau français devait prendre et transporter à Grand-Bassam : le bateau l'oublia ; et ce ne fut que six mois plus tard que le malheureux missionnaire put partir à son tour, recueillir le Fr Grégoire en passant à Assynie, et finalement, après un voyage mouvementé, aborder au Gabon (28 septembre 1844).

Il s'établit près du poste français, au Fort d'Aumale, dans une misérable case provisoire et put enfin faire parvenir de ses nouvelles à son supérieur, le P. Libermann, qui le croyait mort depuis longtemps.

Cependant, le désastre du Cap des Palmes n'avait nullement découragé les jeunes « missionnaires du Saint-Cœur de Marie », — qui, en 1848, devaient suivre leur fondateur et entrer dans l'ancienne congrégation du Saint-Esprit, légalement autorisée. — Tous les aspirants de la Neuville demandèrent à aller remplacer leurs frères.

Les premiers qui arrivèrent au Gabon trouvèrent le P. Bessieux déjà mieux installé par les soins du commandant Bouët, auquel la lettre du baron de Mackau était parvenue. Il avait une petite chapelle en paille, où l'autel était représenté par une planche reposant sur quatre piquets. On visita la caisse, — une petite boîte en fer-blanc : elle contenait un sou..

Mais déjà l'école réunissait quelques enfants du village voisin et dans la concession accordée à la mission, les cultures avaient commencé : ce sera plus tard un grand jardin d'essai où seront acclimatés plantes, légumes et arbres fruitiers des pays tropicaux. De l'école sont sortis nombre d'employés de l'administration et du commerce, en même temps qu'une « œuvre d'apprentis » formait des jardiniers, des menuisiers, des forgerons, des maçons, des tailleurs, des cordonniers, qu'on trouve aujourd'hui dans toute l'Afrique équatoriale. Ce que fait la mission Sainte-Marie, les autres stations, fondées depuis au Gabon, le font autour d'elles. Et à mesure que le personnel et les ressources le permettaient, de nouveaux centres de mission ont été créés : la Sénégambie, la Guinée française, la Nigeria, Sierra-Leone, le Cameroun, le Congo... sans parler de l'Angola portugais. Enfin, aux Pères du Saint-Esprit, sont venus unir leurs efforts, en 1856, les Pères des Missions Africaines de Lyon, au Dahomey, à la Côte d'Ivoire, à la Côte d'Or, à Liberia, au Togo, et en 1868 les Pères Blancs, qui se sont chargés du Soudan français.

Et c'est ainsi qu'a été réalisé le programme des Misions entrevu par le vice-amiral baron de Mackau, ministre des colonies, en 1843

A. L. R.

Des bombes en Argentine

Buenos-Ayres, 2 janvier.

Une bombe a fait explosion dans une boulangerie dont le personnel était en grève. Une personne a été blessée.

Une autre bombe a éclaté à Avellaneda dans une fabrique, qui a été fortement endommagée. Une personne a été blessée.

Au Paradis Soviétique

Moscou, 2 janvier.

Dans un petit village du gouvernement de Minsk, à une réunion des paysans, le président du Soviet local s'étant prononcé énergiquement pour la nationalisation des propriétés, à l'issue de la réunion, les paysans se saisirent de lui et le jetèrent dans un puits.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

Après l'attentat contre M. Fachot

BULLETIN DE SANTÉ SATISFAISANT

Paris, 2 janvier.

L'état de santé de M. Fachot, s'améliore de jour en jour. A la suite de la visite de M. Barthou, le malade a été quelque peu fatigué, c'est pourquoi personne ne sera admis au chevet de M. Fachot avant la fin de la semaine, mais le malade s'alimente de mieux en mieux.

L'IMPUDENCE DE M. ROSSÉ

Strasbourg, 2 janvier.

Dans un appel publié dans le *Courrier d'Alsace* et qu'il adresse aux électeurs de Colmar, M. J. Rossé, après avoir évoqué le souvenir des poursuites exercées il y a un an pour complot contre les autonomistes, écrit :

« Nous voici de nouveau impliqués indirectement dans une autre affaire. Nous sommes, par le geste stupide d'un exalté, en butte à une offensive générale de la part d'adversaires qui profitent d'un acte que nous réprouvons hautement et dont nous ne sommes pas responsables, pour nous accuser de crimes imaginaires. »

M. Rossé estime qu'on veut rendre tous les Alsaciens responsables du crime commis par Benoit, dont il rejette la responsabilité sur la presse antiautonomistes. Il espère que ses amis ne se laisseront pas troubler et déplore qu'une amnistie ne soit pas intervenue après le procès de Colmar.

« La campagne d'excitation, écrit-il, vient de l'autre côté de la barrière. », et il prie les électeurs de n'y répondre que par leur bulletin de vote.

Le transfert du procès Roos à Nancy lui apparaît comme un attentat contre le jugement populaire, l'indice d'une méfiance injustifiée ; il ajoute, d'ailleurs, que sans ce transfert l'acquittement eût été évident. L'appel se termine par une exhortation aux électeurs de donner à M. Rossé, le 13 janvier, un successeur dont le choix constitue une protestation contre toutes les machinations.

AU MEXIQUE

L'ENLÈVEMENT D'UN FRANÇAIS

New-York, 2 janvier.

On mande de Mexico que d'après les bruits qui circulent dans la colonie française de la ville, les bandits auraient demandé une rançon de 25.000 dollars pour libérer le commerçant français, M. Léon Signoret, qui fut enlevé, il y a quelques jours, près du ranch de l'Etat de Labarranca.

Les parents de M. Signoret ont demandé au consul français d'intervenir auprès des autorités militaires mexicaines afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour la libération dans le plus bref délai.

La révolte en Afghanistan

LA SITUATION S'AMELIORE

Delhi, 2 janvier.

Des renforts venant de Kandahar sont arrivés à Kaboul.

Les pourparlers de paix entre les Chanwaris et l'ex-gouverneur de Kaboul se poursuivent.

A Djelalabad, de fortes rançons ont déjà été versées par les rebelles.

Les routes entre Djelalabad et Kaboul sont toujours bloquées.

Delhi, 2 janvier.

On apprend maintenant que la légation britannique de Kaboul a été, pendant neuf jours, constamment exposée au feu des rebelles. Le personnel de la légation passait les nuits couché sur le plancher.

La légation britannique, voulant communiquer avec la légation française, a fait porter un message par courrier à Peshawar pour être télégraphié à Londres et éventuellement radiodiffusé de Moscou à la légation française de Kaboul.

La santé du Roi d'Angleterre

LE SOUVERAIN SURMONTE LA MALADIE

Londres, 2 janvier.

Voici le bulletin de santé du roi, publié à 11 h 15 : « En dépit d'une nuit agitée, l'état du roi reste le même que dans la soirée d'hier. »

Sir William Joynson Hicks, ministre de l'Intérieur, a quitté Londres ce matin pour Menton. Cette décision prise d'accord avec lord Dawson Of Penn, l'un des médecins du roi, signifie que la phase la plus critique de la maladie est passée. Toutes les raisons d'espérer semblent donc permises.

Mort du Général Gogoux

Paris, 2 janvier.

On annonce la mort du général Goigoux, survenue aujourd'hui, à son domicile, boulevard Saint-Michel, à l'âge de 72 ans.

Le défunt, qui faisait partie du cadre de réserve, avait été gouverneur de la place de Lyon et ancien inspecteur général du service des armées.

Il était grand-officier de la Légion d'honneur.

La limite d'âge des Fonctionnaires

Paris, 2 janvier.

Le président du Conseil vient de prendre un décret modifiant la limite d'âge des fonctionnaires et employés civils des services sédentaires des cadres métropolitains.

Désormais, la limite d'âge est portée à 63 ans pour les fonctionnaires et employés civils des services sédentaires : cette règle comporte un certain nombre d'exceptions. C'est ainsi que l'âge de la retraite est fixée à 70 ans pour les ambassadeurs, les directeurs et professeurs de l'Ecole des Eaux et Forêts de Nancy et de l'Institut national agronomique; le directeur, les professeurs, les examinateurs de l'Ecole Polytechnique ; les inspecteurs généraux de l'instruction publique, les recteurs d'Académie, les professeurs de Faculté, de l'Ecole des Chartes, etc ; les directeurs de l'Ecole de Rome ou de l'Ecole d'Athènes, les directeurs des grandes bibliothèques, les inspecteurs généraux des Beaux-Arts, les membres des conseils de préfecture interdépartementaux et du conseil de préfecture de la Seine, les magistrats du Parquet de Cour d'appel et des Tribunaux de première instance, les inspecteurs généraux de 1re classe des ponts et des mines, etc.

La limite d'âge est portée à 67 ans pour les inspecteurs généraux des Eaux et Forêts ou des manufactures de l'Etat, les inspecteurs de 2e classe des ponts et des mines.

La limite d'âge est portée à 65 ans pour un très grand nombre de fonctionnaires, parmi lesquels les ministres plénipotentiaires, les directeurs généraux, directeur et sous-directeurs des administrations centrales, les inspecteurs généraux des finances, le directeur des publications officielles, les chargés de cours et maîtres de conférence titulaires des Facultés, les agrégés des Facultés maintenus jusqu'à la retraite, les archivistes départementaux, les proviseurs, censeurs, économes, professeurs agrégés ou titulaires non agrégés, etc., des Lycées de garçons, les principaux et professeurs de Collèges de garçons, les directrices, professeurs agrégées ou chargées de cours des Lycées de jeunes filles, etc.

A titre exceptionnel, si les nécessités du service l'exigent, un fonctionnaire peut être maintenu en fonctions un an au-delà de la limite d'âge de son emploi. Le maintien en fonctions peut être renouvelé, sans dépasser au total cinq années ni porter au-delà de l'âge de 72 ans.

Contre les « 60,000 »

Montpellier, 2 janvier.

Le Syndicat des contribuables de l'Hérault a voté une motion de protestation contre le relèvement de l'indemnité parlementaire et demandant la compression des dépenses publiques afin d'arrêter la marche toujours ascensionnelle des impôts.

M. Myron Herrick est malade

Cleveland (Ohio), 2 janvier.

L'état de santé de M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, serait considéré comme étant très critique. Il souffre, dit-on, d'une sévère bronchite, qui aurait occasionné, la nuit dernière, une sorte de suffocation gênant fortement sa respiration. Les médecins lui auraient administré de l'oxygène, grâce à l'obligeance de l'hôpital de la ville.

C'est au cours d'une partie de chasse dans la vallée de l'Ohio que M. Myron Herrick aurait eu un refroidissement et serait malade depuis déjà deux semaines. Mais son état ne serait devenu critique que depuis l'attaque d'hier soir.

Curieuses révélations sur la Reichswehr noire

Berlin, 2 janvier.

Le procès intenté à l'ex-commandant Bucarucker, accusé par le ministère de la reichswehr d'avoir fait un faux serment en justice, commencera au début de janvier à Berlin. On sait que l'ex-commandant Buchrucker était le chef de la reichswehr noire, armée de réserve de la reichswehr.

Pour se défendre contre la grave accusation portée contre lui, Buchrucker a publié un mémoire fort instructif sur la reichswehr noire. Par ce mémoire on apprend que le district de la reichswehr de Berlin aurait constitué, en 1922 et 1923, avec l'assentiment du ministère de la reichswehr, un cadre de réserve. Le traité de Versailles interdisant toute augmentation de l'armée régulière, le recrutement devait donc rester secret et c'est pourquoi des détachements de travailleurs avaient été constitués ; ces détachements avaient officiellement pour mission de rassembler le matériel de guerre dispersé çà et là en Allemagne et devant être détruit. Au lieu de procéder à la destruction du matériel de guerre, les détachements le remettaient en état. Commandés par de nombreux officiers, ils étaient appelés à former les cadres de la nouvelle armée de réserve dont avait besoin la reichswehr.

Bien que le secret fût recommandé aux volontaires, il avait été néanmoins divulgué quelquefois ; mais on répondait évidemment aux dénonciateurs que les détachements étaient uniquement employés à la destruction d'armes de guerre. Somme toute, le secret a été assez bien gardé jusqu'à présent, puisque aucun service officiel ne connaît les effectifs exacts de cette armée de réserve.

Le Règlement des Dettes yougoslaves

ENVERS LA FRANCE

Belgrade, 2 janvier.

La *Politika* écrit que la question du règlement des dettes yougoslaves à la France vient d'entrer dans une phase nouvelle. Il a été, en effet, décidé, au cours du dernier conseil des ministres, à Blagrade, de procéder au règlement définitif de la dette de guerre yougoslave envers la France et le gouvernement français aurait déjà donné son acceptation à ces négociations.

La Yougoslavie a nommé une commission d'experts dirigée par M. Milan Stojadinovitch, ancien ministre des finances et actuellement président de la commission des finances de la Skoupchtina.

Cette délégation se rendra à Paris dès que le gouvernement français aura fixé la date du début de ses pourparlers.

Le Futur Emprunt Roumain

Bucarest, 2 janvier.

M. Lugojanu, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, est parti à midi pour Paris, porteur de nouvelles instructions pour reprendre les négociations en vue de la conclusion de l'emprunt.

Dans les milieux gouvernementaux, on assure que ces négociations prendront fin dans le courant du mois.

MM. Bolgred, représentant la Banque de France, et Denis, représentant la Banque de Paris et des Pays-Bas, sont partis par le même train.

L'assassin de l'abbé Caravadossi sera-t-il extradé

Liège, 2 janvier.

Ce matin, devant la Chambre des mises en accusation revenait la demande d'extradition formulée par le gouvernement français contre Angelo Bartholomei, 34 ans, de nationalité italienne, auteur de l'attentat commis au mois de novembre à Jœuf, sur la personne d'un prêtre, l'abbé Caravadossi, qui fut tué à coups de revolver alors qu'il était assis à son bureau.

L'assassin s'est déclaré anarchiste, individualiste, partisan des attentats terroristes.

Le défenseur de Bartholomei a déposé des conclusions tendant à ce que la Chambre ordonne la réunion au dossier de l'instruction ouverte en France par le parquet de Briez ainsi que des articles de journaux français et belges déclarant qu'il s'agissait d'un crime ayant des mobiles et un but politique.

M. Pety de Thézée, substitut du procureur général, s'est élevé contre la thèse de la défense affirmant qu'il s'agit d'un crime de droit commun.

La Cour a mis l'affaire en délibéré.

Nouvelles Express

Du 2 janvier.

➞ *Les revendications des ouvriers du bâtiment de Concarneau n'ayant pas reçu satisfaction, ceux-ci ont voté à une forte majorité la grève générale.*

➞ *Le message signé Roald Amundsen, trouvé dans une bouteille, sur la côte de Finmark, est apocryphe.*

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 2 janvier.

Crédit National 1920

Le numéro 7.113.610 est remboursé par un million.

Le numéro 4.741.378 est remboursé par 200.000 francs.

Les deux numéros 4.091.038 et 6.084.894 sont remboursés par 200.000 francs.

Les numéros suivants sont remboursés par 100.000 fr. ; 2.954.141, 3.346.970, 2.954.141

Les six numéros suivants sont remboursés par 50.000 francs :

200.649	225.712	1.093.801	1.932.001
2.279.040	7.104.360		

Les numéros mentionnés ci-dessus et déjà remboursés par des lots n'ont pas droit au remboursement à 500 fr. ni au coupon en cours; ils sont payables le 1er février et 1887 autres numéros sont remboursés chacun par 500 fr. à l'échéance du coupon en cours et ont droit à ce coupon.

Crédit National 1923

Emission juin 1923

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 francs :

145.233	1.145.233	2.145.233	3.145.233

Les quatre numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 francs :

865.233	1.865.233	2.865.233	3.865.233

Les huit numéros suivants sont remboursés par 10.000 francs :

025.233	285.233	1.025.233	1.285.233
2.025.233	2.285.233	3.025.233	3.285.233

Les trente deux numéros suivants sont remboursés par 5.000 francs :

125.233	265.233	385.233	465.233
1.125.233	1.265.233	1.385.233	1.465.233
4.125.233	2.265.233	2.385.233	2.465.233
3.125.233	3.265.233	3.385.233	3.465.233
565.233	645.233	655.233	775.233
1.565.233	1.645.233	1.655.233	1.775.233
2.565.233	2.645.233	2.655.233	2.775.233
3.565.233	3.645.233	3.655.233	3.755.233

Tous les autres bons dont les numéros se terminent par 5233 sont remboursés chacun par 1.000 francs, sauf ceux mentionnés ci-dessus. Sont également remboursés par 1000 francs tous les bons dont les numéros se terminent par 43000 et par 9642.

Faits Divers

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Bayonne, 2 janvier.

Sur la route de la Négresse, à Bayonne, une automobile a heurté un piéton, M. Bernadet, 67 ans, mécanicien à Saint-Esprit. Transporté dans une clinique, le blessé a succombé aussitôt.

Perpignan, 2 janvier.

M. Flaud, 56 ans, ancien limonadier, a été tamponné avenue du Maréchal-Joffre par un automobiliste qui a pris la fuite. M Flaud, qui a eu la jambe gauche broyée et le crâne fracturé a été transporté à l'hôpital où son état a été jugé grave.

On recherche l'automobiliste.

EXPLOSION DE DYNAMITE

Stockholm, 2 janvier.

Cinq cents kilos de dynamite ont fait explosion, ce matin, dans une fabrique de Graencesberg. Deux ouvriers ont été tués et plusieurs autres ont été blessés. Un bâtiment a été détruit.

UNE CONDUCTRICE DE TRAM TAMPONNÉE PAR UN MOTOCYCLISTE

Bordeaux, 2 janvier.

Le 1er janvier a été marqué par un accident grave, place Jaurès. Une conductrice de tram, Mme Chanternaud, a été tamponnée par un motocycliste et contusionnée à une jambe.

Les deux blessés ont été admis à l'hôpital. Le motocycliste y est mort peu après son admission. C'est un nommé Emile Baurin, 56 ans, domicilié 58, rue Denise.

UNE EGLISE CAMBRIOLÉE

Montpellier, 2 janvier.

L'église de Mauguio a été cambriolée la nuit dernière par d'audacieux malfaiteurs, qui opérèrent en auto et emportèrent divers objets du culte ayant une certaine valeur.

Il tue sa femme, puis se suicide

ET ON LES TROUVE ÉTENDUS COTE A COTE

Paris, 2 janvier.

Un drame s'est déroulé ce matin, dans un immeuble, 46, boulevard Barbès où un locataire, M. Louis Rosenblatt, fourreur rue de Bondy, 33 ans, a tué sa femme et s'est suicidé ensuite.

C'est le frère de Mme Rosenblatt, qui, revenant de voyage, voulut souhaiter la bonne année à sa sœur et à son beau-frère, s'étonna que la porte de l'appartement fût fermée à clef et que personne ne répondît à ses appels.

Pressentant un drame, il fit venir un serrurier. Un triste spectacle attendait les arrivants. Sur le lit, Mme Rosenblatt semblait dormir, mais elle avait la tempe trouée d'une balle. Son mari était étendu à côté d'elle et portait une blessure à l'oreille gauche.

Sur la table de nuit, M. Rosenblatt avait laissé une lettre dans laquelle il annonçait sa détermination d'en finir avec la vie à la suite de gros ennuis.

Une septuagénaire assassinée à Etsaut

Etsaut (Bses-Pyr.), 2 janvier.

Etsaut, petit village perché à 15 kilomètres de la frontière espagnole, la dame de Souza Brandao, âgée de 70 ans, a été assassinée dans la nuit de lundi à mardi. Elle vivait seule dans une petite maison sise en plein village.

La victime porte deux blessures l'une au cou, faites avec un rasoir, l'autre à la nuque faite par une hachette.

Le vol est le mobile du crime.

Le parquet de Pau s'est transporté sur les lieux mardi soir. La police mobile a été avisée.

Deux Espagnols qui étaient en relations d'affaires avec la veuve Brandoa, ont quitté Urdos mardi par le train de 7 heures, pour rentrer en Espagne. Si ce sont les assassins, il est à craindre qu'ils aient pu franchir la frontière.

L'enquête continue.

Le Timbre Antituberculeux

IL FAUT QUE LA CAMPAGNE DE VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX DE 1928 OBTIENNE LE PLUS GRAND SUCCÈS.

AIDEZ-NOUS à obtenir ce résultat;

AIDEZ-NOUS à vous prémunir, vous et vos enfants, contre la Tuberculose;

AIDEZ-NOUS à sauver ceux qui dans votre entourage sont atteints par le terrible fléau.

ACHETEZ TOUS LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX !

LA POLITIQUE N'EST PAS UN BUT MAIS L'ART DE PARVENIR AU NOBLE BUT DE RENDRE LES NATIONS PROSPÈRES ET LES PEUPLES HEUREUX.

LA TOUR DU PIN.

LES SPORTS

HIPPISME

A VINCENNES

Paris, 2 janvier.

Courses à Vincennes. Partants et montes probables :

PRIX DE PONTOISE

Dumbea Djinnmab (Daubichon), Diamant IV (Dumontier), Dardypllé (Verzele), Dakar (Dufour), Dasch (Guéroult), Diablotin (R. Simonard), Divus (Delamare), Don Quichotte II (Baloche), Damery (Lintanf), Diane Delarue (Gougeon), Daoc (Gougeon), Dérision X.), Doudka (D. Leroux), Dalila III (L. Potier), Destinée (Neveu), Divette X (Neveu), Demi-Sœur (H. Picard), Dernière Heure (Allais), Dame d'Honneur (De Moussac), Dame de cœur III (Castel), Daisy II (Gayet), Dominante II (Marie), Djamy (Postic), Dolly IV (Morel), Dinorab II (E. Picard).

PRIX DE BOISSY

Dakota (Macé), Duguesclin II (Th. Monsieur), Dédé (Capovilla), Dauphin (Gougeon), Diagnostic (Neveu), Dubonnet Viel), Dompaire (Vanlandeghem), Dame Worthy (Tcherkassof), Dolly II ou Dame Lesiys (Desauze), Deinze (Libeert), Dernière Heure (Allais), Djinnmab (Daubichon), Débutante IV (Meunier), Djerba ou Djeddad (Postic), Dame Doneur ou Dudule II Goupil), Denji ou Divette V (C. Masson), Dyne C (Amar) Déroulède (Amar), Deresset (Amar), Doudou II (Neter), Diomède ou De Pompigran (Gayer), Grand Duc Butti, Dragonne-II (Gouin), Dagorno Vercruysse) Dartagnan-V (Guéroult), Déesse-X de Sauze), Démocrate (H. Masson), Daisy (H. Masson), Durbar (Choisselet), Don-Caster (Carre), Dormeuse (Lintane), Dysdull (Boudeau), Don Juan-III (Brohan), Dame-Troteuse (Devreesse).

PRIX DE BRETEUIL

Crolle (Guigot), Buridan-du-Verdier (Perlbarg), Choa (Brehin), Cabane-Vauban (Brehin), Canule (L. Dufour), Cyrano-III (Dufour), Curieuse (L. Potier), Camelia-III (L. Potier), Caby Choisselet), Bibelot (Choisselet), Bagatelle-V (Neveu), Bandit-II (C. Nuddé), Bluette-Duv (Dupuy), Camélia-VII (Pentecôte), Chicorée (Pentecote), Bayeusin (Pentecôte), Caprice-III (Demousac), Carlos (Reneaud), Blairathol (Verzele), Casablanca (Crhéten), Bathuel (Crhétien), Corsaire (Delamare) Camargue (Guéroult), Bouton d'Or-IV (Bulhion), Beatrix-III (Feray), Belle Poule (Rosimonard), Carol (A. Forcinal), Chant-de-Gloire (Devazières), Belliqueux Devazières), Baraca-V (Riaud), Champaubert (Lintane).

PRIX DE LA RÉOLE

Clair-de-Lune-III (Choisselet); Carlotta (Koch fils); Chevillon (Bulhion); Colibri (Courtade); Contralto (Grosjean); Cri-du-Nord (Begou); Ciboulette-V (Daubichon); Chilosa (Forcinal); Colette-IV (Dupuy); Championnette (Simon); Custer (Pentecote); Chauve-Souris-II (Devresse); Cuzieu (Simonard); Chouette (Verzelle); Coye-la-Forest (Vercruysse); Clovis (Delamare); Caia (Simonard); Charles-Leyburn (Simonard); Chateaurenard (Masson); Carillon-Joyeux (Gypteau); Craintilleur (Tamberl); Cantipou (Vitet); Coquette-III (Laisis); Corvette-II (Masson); Carbine (X); Chef de Caux (X); Carrey-C (Vandenberg); Coq-Caenais (Deveau); Cantalouse (Souchon); Chyprec (Guéroult); Cramant (Choisselet); Chigny (Riaud); Cinq-à-Cinq (Vanlandeghem); Champillon (Dubreuil); Corbon (Haène); Confiance (Sauve).

PRIX DU RHONE

Dératée (Dufour); Daisq (Dufour); Diamant III (Chrétien); Divah-II (Picard); Duc-de-Normandie (Potier); Domino-II (Picard); Djelida) Postic); Dives-II (Guéroult); Dontrien (Riaud); Dynamo (Neveu).

PRIX DE L'AIGLE

Astoriab (Demulder); Windsor (Picard); Bouton-d'Or-III (Choisselet); Brie (Capovilla) Blamont (Le Bourhis); Boisside (Leforcinal); Aubut (Renz fils); Arpète (Maillard); Alfa (Guillou); Ange-Gardien (Dumontier); Attention-II (Gayet); Ali (Verzèle); Alger (Butti); Belle-Dora (Gouin); Brigade (Guéroult); Balerine (Desauze); Axia (Vitet); Antinéa-VII (Pentecote); Buat (Haène); Unic (Du Breil); Akène (Tardivon); Buffalo-Bill (Baker).

PRONOSTICS :

L'Express du Midi. — Dalila-III et Don-Quichotte — Dame Warthy et Dartagnan-V — Camargue et Champillon — Charley-Lebrun et Colibri — Duc de Normandie et Drivale — Boivisse et Ballerme.

Paris-Sport. — Don-Quichotte-II et Dalila-III — Dame-Worthy et Dartagnan-V — Curieuse et Champollion — Cri-du-Nord et Craintilleux — Divah-II et Divers-II — Balerine et Axia.

Le Jockey. — Don-Quichotte-II et Dumbea — Dartagnan-V et Dédé — Camargue et Béatrix-III — Coligri et Chaley-Burn — Dontrien et Duc de Normandie — Unic et Windsor.

La Veine. — Don Quichotte-II et Dumbea — Dartagnan-V et Dame Worthy — Ecurie Olry et Cant-de-Gloire — Cri-du-Nord et Colibri. — Divah-II et Daisq — Ballerine et Boisise.

A NICE

Nice, 2 janvier

Demain, courses à Nice.
Partants et montes probables.

PRIX D'OUVERTURE

Charmeur (Caron); Adrastus (Bolla); Bolivar (Niaudot); Magiefan (Butller); Lanrette (Teasdale); Saint-Louis (Biarrotte); Mont-Valérien (Luc); Tommix (Langerome).

PRIX DE CALIFORNIE

Légendaire (Kalley); Mekehaste (Teasdale); Silsksun (Brillet); Epaminondas (Caron); Rodez (Fruhinholtz); Mirella (Haës); Le-Maquis (Luc); Denain (Le Provost); Badinage (Haës);

PRIX HONORÉ SAUVAN

Vieux-Refrain (Biarotte); Lembeye (Howes); Alberon (Lester); Prince-du-Sang-II (Cames); Montsouris (Cames); Esclave (Kalley); Ferular (Kalley); Jenegrey (Luc); Croissant (Faucon); Bonbonnoir (Niaudot); Automate (Duffourc).

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLES

Fock (Haës); Orangepip (Kalley); Asalto (Langerome); Soukarhas (Faucon); Don-up (Butler); Loriot-V (Biarotte); Montsouris (Luc); Semao (Niaudot); Yarias (Nervo); Baker (Kerloegan); Sorrento (Audouard).

PRONOSTICS

L'Express du Midi. — Mont-Valérien et Bolivar — Légendaire et Make-Haste — Croissant et Vieu-Refrain — Ecurie de Rivaud et Soukahras.

Paris-Sport. — Bolivar et Mont-Valérien — Légendaire et Rodez — Vieux Refrain et Croissan — Ecurie de Rivaud et Soukahras.

Le Jockey. — Bolivar et Mont-Valérien — Rodez et Silkun — Vieux Refrain et Janegrey — Orange Pip et Soukharas.

La Veine. — Ecurie Veil-Picard et Mont Valérien — Rodez et Make-Haste — Croissan et Ferular — Ecurie de Rivaud et Soukahras.

A PAU

LE MEETING DE PAU

ONZIÈME JOUR

Jeudi 7 février 1929

Prix Presto II (steeple-chase mixte). — 8.000 fr. Distance : 4.000 mètres environ

Engagements jusqu'au mardi 29 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Déclaration de forfaits (20 fr.), jusqu'au mardi 5 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Prix Prisme (course de haies). — 10.000 fr. Distance : 3.000 mètres environ

Engagements jusqu'au mardi 29 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée à Pau

Déclaration de forfaits (20 fr.), jusqu'au mardi 5 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Prix Ex-Voto (steeple-chase-handicap). — 12.000 fr. Distance : 3.800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 22 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Publication des poids : le dimanche 3 février, à 18 heures, à Pau.

Déclaration de forfaits (25 fr.), jusqu'au mardi 5 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau

Prix de Petit Caporal (course de haies). — 10.000 francs ; distance : 3.000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 29 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée à Pau.

Déclaration de forfaits (25 fr.), jusqu'au mardi 5 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

DOUZIÈME JOUR

Dimanche 10 février 1929

Prix Miranda (course de haies à réclamer). — 8.000 fr. Distance : 2.800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 29 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée à Pau.

Déclaration de forfaits (20 fr.), jusqu'au vendredi 8 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Prix Concert, (steeple-chase pour 4 ans). — 12.000 francs. Distance : 3.400 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 29 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée à Pau.

Déclaration de forfaits (25 fr.), jusqu'au vendredi 8 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Prix Patricius (steeple-chase-cross-country à réclamer) (gentlemen et jockeys). — 10.000 frans. Distance : 5.000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 29 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée à Pau.

Déclaration de forfaits (25 fr.), jusqu'au vendredi 8 février, avant 12 heures, au secrétariat, 32, rue du Lycée, à Pau.

Prix Maubourguet (steeple-chase). — 10.000 francs. Distance : 3.800 mètres environ.

Engagements jusqu'au jeudi 7 février, avant 18 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Prix Cupidon (course de haies handicap). — 20.000 francs. Distance : 3.000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 22 janvier, avant 14 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

Publication des poids : le jeudi 7 février, à 18 heures, à Pau.

Déclaration de forfaits (40 fr.), jusqu'au vendredi 8 février, avant 12 heures, au secrétariat, 31, rue du Lycée, à Pau.

AÉRONAUTIQUE

LA COUPE SCHNEIDER

Londres, 2 janvier.

La liste des engagements pour la Coupe de vitesse Schneider a été close à Londres, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier.

Jusqu'ici, trois nations seulement avaient annoncé officiellement leur intention de participer à la grande course d'hydravions : l'Angleterre, l'Italie, la France. On ne fut pas peu surpris de voir parvenir au dernier moment l'adhésion des Etats-Unis.

A l'exception de l'Allemagne, la Coupe Schneider réunira donc cette année les plus grandes nations aéronautiques du monde. Le match, qui se disputera en Angleterre, détentrice actuelle du trophée, sur le Solent, près de Southampton, dans le courant d'août ou de septembre prochains, prend de ce fait un intérêt de premier ordre.

UN NOUVEAU RECORD DE VITESSE

Londres, 2 décembre.

Un nouveau record de vitesse pour avion biplace aurait été établi par M. Allen Butler, accompagné de sa femme. Le circuit partait de l'aérodrome de Stagiane, touchait Twyring, près Reading, et revenait à son point de départ. Sur ce parcours M. Butleq vola à 192 kilomètres 864 de moyenne alors que le record battu n'était que de 191 kilomètres 955 détenu par l'Allemagne. Le vol tout entier fut contrôlé par les représentants de l'Aéro-Club Royal. Un appareil du même type que celui employé par M. Butler est déjà détenteur du record du monde d'altitude et de celui (officiel) de durée de vol sans escale.

BOXE

UNE VICTOIRE DE HOLTZER

Philadelphie, 2 janvier.

Dans un match de boxe en dix rounds, le poids léger français Maurice Holtzer a battu aux points Emory Cabana.

Un autre match a eu lieu entre le poids léger français Lecadre et Allentown. Ce dernier a été déclaré vainqueur ; mais ce verdict a été mal accueilli du public.

TEX RICKARD EST MALADE

Miami-Beache (Floride), 2 janvier.

Le manager Tex Rickard est tombé subitement malade. Il a été transporté précipitamment à l'hôpital où il a subi une opération à l'abdomen. Son état est satisfaisant.

TENNIS

LE TOURNOI DE NOEL

Cet après-midi se sont disputées les finales du double dames et la finale du simple messieurs vétérans.

La finale du double dames, qui se disputait entre Mme Desloge-Mlle Conquet et Mlles Amaury-Adamoff, s'est terminée par la victoire de la première paire nommée qui l'emporta en deux manches par 9-7, 6-0.

Seule, la première manche donna lieu à une lutte sérieuse. La paire Mme Desloge-Mlle Conquet, plus homogène, sut imposer son jeu et, profitant du manque de cohésion de la paire adverse, accumula les points.

Voici les résultats techniques :

Double dames (finale). — Mme Desloge-Mlle Conquet battent Mlles Amaury-Adamoff par 9-7, 6-0.

Simple messieurs vétérans (finale). — Jehan bat Fast par 6-0, 6-0.

SPORTS D'HIVER

ETAT D'ENNEIGEMENT

Du 2 janvier

FONT-ROMEU (1.800 mèt. d'altitude). — Température : maxima — 6; minima — 9. Epaisseur de la neige, 0m.50; état de l'atmosphère, neigeux; état de la patinoire, bonne.

MONT-LOUIS (1.600 m. d'altitude). — Température : maxima — 3; minima — 7. Epaisseur de la neige, 0m35; état de l'atmosphère, couvert.

LUCHON-SUPERBAGNÈRES (1.800 m.). — Température : maxima — 5; minima — 15; Epaisseur de la neige, 1m30; état de l'atmosphère, neige; état de la patinoire, en préparation

CAUTERETS (932 mètres d'altitude). — Température : maxima × 2; minima — 4. Epaisseur de la neige, 0m50; état de l'atmosphère, neigeux.

BAREGES (1.233 mètres d'altitude). — Température : maxima × 3; minima — 5. Epaisseur de la neige, 0m40; état de l'atmosphère, neigeux.

GRIPP-ARTIGUES (1.200 mèt. d'alt.). — Température : maxima × 2; minima — 8. Epaisseur de la neige, 1 m.; état de l'atmosphère, neigeux.

EAUX-BONNES (Gourette) (925 m. d'altitude). — Température : maxima × 5; minima — 1. Epaisseur de la neige, 0m60; état de l'atmosphère, couvert.

LES PASTILLES DE CAUTERETS CAUTÉRISENT GORGE-BRONCHES
TOUTES PHARMACIES

Liqueur CHINA
BRUN-PEROD

« VOTER POUR L'INTANGIBILITÉ DES LOIS LAIQUES, L'ECOLE UNIQUE, ETC..., C'EST PIRE ENCORE QUE DE VOTER POUR LA DÉCHRISTIANISATION LÉGALE DE LA FRANCE ET LA DÉMORALISATION DE NOS ENFANTS, SOUSTRAITS A LEUR FAMILLE PAR LA DICTATURE D'UN PARTI ATHÉE. L'EFFONDREMENT DES RICHESSES MATÉRIELLES, — INÉVITABLE PAR LA VICTOIRE, SI ELLE SE PRODUISAIT, DES COMMUNISTES, SOCIALISTES ET LEURS COMPLICES RADICAUX —, SI DÉSASTREUX QU'IL POURRAIT ÊTRE, SERAIT ENCORE MOINS FUNESTE QUE L'EFFONDREMENT DES RICHESSES MORALES ET SPIRITUELLES PAR L'IRRÉLIGION TRIOMPHANTE, ET S'ÉTABLISSANT DANS TOUTE SA TYRANNIE AU PARLEMENT. »

Le Pasteur LAFON.

45 Feuilleton du 3 janvier 1929

LA ROUTE TRAGIQUE

GRAND ROMAN INÉDIT par VICTOR FÉLI

TROISIÈME PARTIE

CŒURS DROITS

XVII

Stuggel se mit à rire, les nerfs calmés.

— Je suis, en effet, à imaginer une exécution aussi sévère que celle d'Adam; malheureusement, je ne possède point les moyens dont disposait le Seigneur...

Le cuirassier se dirigeait, tout en fumant, vers la fenêtre :

— Comment donc ? Nous avons, au contraire, pour cela, nombre de procédés peu en usage, il me semble, au temps de notre naïf ancêtre. Vous pouvez, à votre gré, renvoyer les gens qui vous déplaisent en yacht, en auto, en aéro, autant de modes de locomotion probablement inusités en l'ère pleine de charme du Paradis terrestre.

Le comte riait :

— Pierre, j'ai à vous donner de bonnes nouvelles de vos petits naufragés. Ils sont aussi bien que possible.

Puis, il se tut prudemment.

— Ah ! je suis ravi... dit l'officier, qui secouait la cendre de son cigare sur l'appui de la fenêtre ; me voici rassuré ; si vous le permettez, je vais dormir un instant ; après quoi, je serai à votre disposition pour vous aider à exécuter vos gêneurs.

Il rentra en riant dans sa chambre, tandis que Stuggel se retrouvait plongé dans ses pensées...

Tout à coup, il regarda l'heure et sortit en hâte. Mercédès les attendait, Pierre et lui, et il était déjà fort en retard.

Après avoir excusé le capitaine, il fit à la jeune femme le récit des événements de la matinée et conclut en soupirant :

— Je voudrais que Pierre reprît le train tout à l'heure...

— Mon ami, une telle crainte me paraît absolument exagérée, dit-elle avec douceur.

Mais lui branlait la tête et, à voix étouffée, il continua :

— Avec nos lois actuelles, le divorce n'est qu'un jeu... et, après tout, Pierre constituerait un excellent parti...

— Y songez-vous ? s'exclama Mercédès. Mais c'est inadmissible !

— Vous ne savez pas ce qu'est Roberte ! Oh ! cette race abominable !

— Cher ami, calmez-vous. En tout cas, désormais, nous serons deux pour veiller et lutter.

Il la regarda avec une infinie tendresse.

— Merci. Tout mon courage se ranime à l'idée de vous avoir près de moi, mon délicieux compagnon d'armes.

— Ne pourrions-nous aller rejoindre Pierre ? probablement a-t-il terminé sa sieste.

— Allons !

Ils se dirigèrent vers l'hôtel. Arrivés près de la grille, ils durent se ranger pour laisser passer une victoria lancée à toute allure.

Une exclamations horrifiée jaillit des lèvres du comte... Mercédès restait clouée au sol...

Deux personnes occupaient la voiture : Mme de Kermoalleuc, souriante, et le capitaine de La Roche-Aiguy, attentif, empressé...

Mercédès se remit la première.

— Courage, mon ami ! dit-elle à Stuggel, dont les traits convulsés disaient assez la souffrance, courage ! voyons, Pierre est un bon et loyal garçon !

— Pierre est perdu ! Laura est perdue! dit le pauvre père articulant les mots péniblement. Je connais trop la misérable ; si elle veut, il divorcera, il la suivra !

— Non, protesta Mercédès. Non ! Dieu ne permettra pas l'accomplissement d'un tel crime ! Nous vaincrons le démon !

— Oui, démon, démon...

A l'hôtel, le domestique qui faisait le service de M. Stuggel, raconta que Mme de Kermoalleuc était revenue peu d'instants après le départ du comte et avait insisté pour faire passer au capitaine sa carte avec quelques mots.

L'officier, tout d'abord furieux d'être dérangé, avait fait répondre qu'il était fatigué et défendait sa porte à qui que ce fût. Mais probablement s'était-il rappelé alors l'invitation de Mercédès, car il s'était habillé en hâte, très pressé par l'heure, disait-il.

Après cela, le domestique ne donnait plus aucun détail, sinon que Mme de Kermoalleuc attendait dans le hall ; au passage du capitaine, elle était allée à lui et après avoir causé un instant, tous deux étaient sortis.

Stuggel renvoya le valet de chambre.

— Qu'a-t-elle pu imaginer ? murmurait-il en s'asseyant auprès de Mercédès dans le salon.

— Je ne sais vraiment...

Un silence angoissé tomba entre eux...

A chaque instant, une colère furieuse reprenait Stuggel en même temps qu'une inexprimable anxiété. Mercédès essayait de le soutenir et de le calmer tout en s'avouant à elle-même que Roberte était une forte joueuse, bien capable de gagner la partie... terrible partie ! dont l'enjeu était l'honneur d'un homme loyal et le bonheur d'une femme aimante et d'enfants innocents.

— Pierre est incapable de se défendre, murmurait Stuggel poursuivant sa pensée ; il est si droit lui-même, si confiant, que de telles perversités lui sont incompréhensibles. Il sera fatalement entouré, enlizé, sans qu'il s'en doute d'abord, jusqu'au jour où tout sera fini ! où, s'il le faut, il démissionnera, divorcera...

— Non, non, protesta Mercédès, et oublierait-il ses devoirs de famille, il n'oublierait point qu'il est soldat. Or, Roberte est d'une famille allemande...

— Hélas ! Alain ne l'a-t-il point oublié?

— Oui, mais Alain était seul, faible, inexpérimenté.

A cet instant, le domestique revenait, apportant une carte sous enveloppe à l'adresse de M. Stuggel : elle était de Mme de Kermoalleuc qui l'avait crayonnée en attendant le capitaine :

« Cher Monsieur, j'enlève votre gendre ; ne vous en préoccupez plus. »

Le comte déchira la carte avec rage, ne pouvant articuler un mot.

Soudain, il se laissa tomber dans un fauteuil sans voix, sans souffle, essayant de sourire. Pierre de la Roche-Aiguy apparaissait sur le seuil.

Mercédès, dissimulant son trouble, se dirigea vivement vers le jeune homme :

— Eh bien ! mon cher Pierre, voilà une fugue inattendue !

L'officier répondit galement :

— Chère madame, que d'excuses vous dois-je, mais vous avez devant vous le plus étonné des mortels ; je ne sais ce qui me vaut la bonne fortune des amabilités de l'incomparable Mme de Kermoalleuc, mais elle m'a paru fort agréable, je vous l'avoue...

(A suivre)

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

Dernière Heure

La Santé du roi d'Angleterre

AU CHEVET DU SOUVERAIN

Londres, 3 janvier.

L'atmosphère est moins tendue au Palais bien que l'optimisme soit réprimé et que l'inquiétude persiste. Hier soir, pour la deuxième journée consécutive, les rayons ultra-violets n'ont pas été appliqués. A la fin de l'après-midi, la princesse Mary est rentrée du côté d'York et restera pour le moment au Palais.

LE BULLETIN DE LA SOIRÉE

Londres, 3 janvier.

Le bulletin de santé suivant a été publié à 20 h. 15 au palais de Buckingham : « Le roi a passé une bonne journée ; il y a une légère amélioration dans son état ».

Un Mouvement diplomatique

M. LUCIEN SAINT RESIDENT GENERAL AU MAROC

Paris, 3 janvier.

La rentrée en France de M. Steeg, résident général au Maroc depuis sept ans, vient d'être officiellement confirmée. M. Briand a soumis hier soir à la signature du président de la République le décret aux termes duquel M. Lucien Saint, résident général à Tunis, est nommé au poste de Rabat.

Le nouveau résident général de France à Tunis est M. Manceron, préfet de la Moselle, ancien secrétaire général du gouvernement tunisien. M. André Tardieu, ministre de l'intérieur, a fait signer au président de la République un décret nommant préfet de la Moselle en remplacement de M. Manceron, M. Geay, sous-préfet de Metz campagne.

LA CARRIÈRE DE M. SAINT

Le nouveau résident général de France au Maroc est né le 26 avril 1867 à Evreux. Licencié en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, M. Lucien Saint a débuté dans la carrière comme chef de cabinet de préfet.

Nommé sous-préfet de Saint-Marcellin (Isère) en 1900, il a été élevé à la deuxième classe de ces fonctions en avril de la même année. Il a été ensuite chef de cabinet du ministre du commerce puis nommé sous-préfet de Rochefort en juillet 1903.

Il fut ensuite nommé directeur du cabinet du ministre du commerce, puis préfet du Gers en 1906. Au mois de juin de la même année il a été nommé préfet de la Nièvre et, en juin 1909, préfet de l'Ile-et-Vilaine.

M. Saint a été élevé à la première classe de ces fonctions en mars 1911, puis nommé préfet de la Haute-Garonne en mars 1915, préfet des Bouches-du-Rhône en juin 1918 et préfet de l'Aisne en 1919.

M. Lucien Saint avait été nommé résident général de France à Tunis au mois de décembre 1920.

LA CARRIÈRE DE M. MANCERON

Le successeur de M. Lucien Saint à la résidence générale de France à Tunis, M. Manceron, est né le 21 novembre 1872 à Annecy ; il a débuté dans la carrière comme chef de cabinet du préfet du Pas-de-Calais ; il a été ensuite nommé sous-préfet de Montreuil-sur-Mer puis secrétaire général du Pas-de-Calais et ensuite secrétaire général du gouvernement tunisien ; il a quitté ces fonctions pour suivre M. Alapetite nommé haut commissaire en Alsace.

M. Manceron a été nommé préfet de la Moselle le 2 décembre 1919.

Le nouveau résident général de France à Tunis est officier de la Légion d'honneur.

La Santé de M. Myron T. Herrick

Paris, 3 janvier.

A l'ambassade des Etats-Unis on nous a déclaré, hier soir, que d'après les dernières nouvelles reçues de Cleveland (Ohio), l'état de santé de M. Myron T. Herrick s'est légèrement amélioré. L'ambassadeur devait s'embarquer le 12 courant à New-York pour rejoindre son poste à Paris.

On rappelle que c'est au cours d'un séjour qu'il fit aux Etats-Unis que M. Myron T. Herrick fut atteint d'une très grave broncho-pneumonie. La maladie le laissa de longs mois très affaibli. On se souvient de l'accueil chaleureux que la France réserva à l'ambassadeur le 20 janvier 1928 à son débarquement à Cherbourg, puis à son arrivée à Paris, lorsque M. Myron T. Herrick vint reprendre possession de ses hautes fonctions diplomatiques.

Le Traité de Commerce franco-chinois

Paris, 3 janvier.

On a publié, hier soir, le texte du traité de commerce franco-chinois signé à Nankin, le 22 décembre dernier. Il est basé sur le principe de l'autonomie complète du tarif des douanes et de l'échange du traitement de la nation la plus favorisée. Les nationaux de chacune des deux puissances contractantes jouiront de ce traitement dans les limites des territoires, protectorats, possessions et colonies de l'autre pays.

L'échange des ratifications aura lieu à Paris. Il entrera en vigueur le jour où les deux gouvernements se seront mutuellement notifiés que la ratification a été effectuée.

La révolte en Afghanistan

LA LUTTE AUTOUR DE LA LÉGATION BRITANNIQUE

Londres, 3 janvier.

De nouveaux détails ont été reçus sur ce que fut la lutte autour de la légation britannique :

Pendant dix jours, la légation de Grande-Bretagne essuya le feu des fusils et des canons, et se trouva prise à la fois sous le bombardement des troupes rebelles et celui des troupes du gouvernement assiégées dans Kaboul.

Les troupes du gouvernement tentèrent à plusieurs reprises de prendre l'offensive et de libérer la région qui se trouve entre Kaboul et la légation britannique ; mais les bandits, spécialisés dans ce genre de guérilla et luttant avec ténacité, s'abritèrent dans des trous d'obus, derrière des roches et les bâtiments occupés par eux, de sorte que les forces du gouvernement ne purent les déloger de leurs positions.

Pendant le bombardement, les obus ne cessèrent de tomber sur la légation britannique, des centaines de balles en criblèrent les murailles ; en tout cinquante obus atteignirent les bâtiments de la légation et un obus, tombant sur la résidence de l'attaché militaire, provoqua un incendie.

L'Affaire Klotz s'amplifie encore

UNE NOUVELLE PLAINTE

Paris, 3 janvier.

M. de Gentile, juge d'instruction, avait désigné trois experts, les docteurs Mallet, Villard et Roubinovitch pour procéder à une contre-expertise mentale de M. Klotz. Les deux derniers se sont récusés. Le juge d'instruction va désigner demain leurs remplaçants.

D'autre part, M. de Gentile a reçu cet après-midi la déposition de M. Chovsson, ancien contrôleur des finances, qui a porté plainte par l'organe de Me Chairy. M. Chovsson avait remis à M. Klotz une somme de 500.000 fr. montant de sa souscription dans une affaire de soie artificielle, pour laquelle on n'a versé que 20.000 francs. M. Klotz, afin de rembourser les 480.000 francs restant, avait remis à M. Chovsson un chèque sans provision de 100.000 francs et trois traites faussement signées du nom de Geffroy, entrepreneur de fumisterie.

Nouvelles Militaires

Paris, 3 janvier.

MUTATIONS

ETAT-MAJOR GENERAL DE L'ARMÉE

M. le général de brigade Duffour, commandant en second l'école supérieure de guerre a été nommé au commandement de l'école supérieure de guerre.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DES TROUPES COLONIALES

Le général de brigade des troupes coloniales Desclaux, commandant la 2e brigade coloniale a été nommé au commandement supérieur des troupes du groupe de l'Afrique Equatoriale française à Brazzaville.

Une Grève aux Mines d'Alès

Nimes, 3 janvier.

La grève des ouvriers mineurs du bassin d'Alès, Bessèges, Saint-Ambroix, etc., a commencé ce matin.

Les entrées dans les mines se sont élevées à un tiers de l'effectif. Pas d'incident.

La gendarmerie de Nimes a envoyé un peloton de gendarmes sur les lieux.

Le Président du Conseil

PARLE EN FAVEUR DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Paris, 3 janvier.

« Unissons-nous pour la lutte contre la tuberculose, afin d'assurer la guérison de ceux qui sont atteints et de préserver les générations à venir.

« Soutenons ceux qui veulent préparer à la France de demain une vie saine et féconde.

« Utiliser le Timbre antituberculeux, c'est seconder effectivement les efforts du Comité national de Défense contre la Tuberculose et rappeler à tous la nécessité de combattre sans relâche un fléau dévastateur.

« Raymond POINCARÉ.

« 20 décembre 1928. »

Les Tribunaux Militaires

Paris, 3 janvier.

A partir d'aujourd'hui, les conseils de guerre sont supprimés et remplacés par des tribunaux militaires.

Les nouveaux tribunaux seront présidés par un magistrat civil. Le rôle du procureur de la République sera tenu par un commissaire militaire du gouvernement.

Dès cet après-midi, par conséquent, a eu lieu la prestation du serment d'usage par les nouveaux magistrats.

M. de Marigny, conseiller à la Cour d'appel, présidait le tribunal. Lecture a été faite de l'ordre de nomination et de convocation du greffier, le commandant Thibaut, et du commissaire du gouvernement, le colonel Guyon. Les officiers faisant fonction de juges militaires : lieutenant-colonel Leduc, chef d'escadron Gras, capitaine Laporte, lieutenants Finas et Landart, après avoir entendu également la lecture du décret de nomination, ont prêté ensuite le serment d'usage : « Je jure et promets de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder religieusement le secret des délibérations et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat. »

La première affaire sera évoquée aux environs du 15 janvier.

La Démission du Cabinet yougoslave

Belgrade, 3 janvier.

Le président du conseil yougoslave, Mgr Karochetz a fait savoir au cours d'une réunion d'un conseil des ministres, hier, à 12 h. 30, que le souverain avait accepté la démission collective du gouvernement.

Le cabinet démissionnaire a été chargé par le roi d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation du nouveau gouvernement.

La Sûreté Générale

Paris, 3 janvier.

Le commissariat spécial de police existant sur les chemins de fer du Midi à la résidence de Castres (Tarn) est supprimé.

Une locomotive tombe dans un ravin

UN MORT ET UN BLESSÉ

Carcassonne, 3 janvier.

Un déraillement s'est produit hier, vers 15 heures, au pont de Talairan, entre Villerouge-Termenès, sur la ligne des tramways de l'Aude. La locomotive est tombée dans un ravin, d'une profondeur de 30 mètres environ. L'un des wagons du train s'est renversé sur la locomotive. Le chauffeur, Louis Fourcade, 26 ans, a été tué net. Quant au mécanicien, Louis Cabrol, 45 ans, il est grièvement blessé aux deux jambes. Il a été transporté par M. le maire de Talairan à l'hôpital de Lézignan, où son état est jugé grave, mais n'inspire pas d'inquiétudes.

Aussitôt prévenu de l'accident, le préfet, M. Bougoin, accompagné de MM. Goût, député, Hostalrich, commissaire spécial, s'est transporté sur les lieux.

Une enquête est ouverte.

Des premières constatations, il semble résulter que le train était lourdement chargé et, qu'entraîné par la déclivité du terrain, il a été précipité hors de la voie, dans le virage qui amorce l'entrée du pont.

La principale victime de cet accident, M. Louis Fourcade, était marié et père de deux enfants.

L'Affaire de la « Gazette du Franc »

DE NOUVEAUX INCULPÉS

Paris, 3 janvier.

Le duc Jean de Noailles, d'Ayen, qui a été inculpé, hier matin, d'escroquerie, abus de confiance et complicité est âgé de 35 ans. Il a fait choix du bâtonnier Aubépin et de Me Crémieux comme défenseurs.

Au cours de l'après-midi, les auditions se sont poursuivies. Ce fut tout d'abord M. Jules Thevenard, 56 ans, négociant, demeurant, 1, boulevard Voltaire, qui a soutenu au juge qu'il n'était pas un souscripteur fictif. Créancier de Mme Hanau, il avait été auparavant administrateur de la Compagnie Textile du Nord. Il avait simplement versé l'argent qui lui était dû dans les nouvelles affaires de la présidente.

M. Glard a cependant inculpé pour les mêmes motifs que le précédent ce témoin.

Mme Hersant, femme de l'avocat-conseil, et une de ses amies, Mme Lina Filiberti, furent ensuite introduites dans le cabinet du juge.

A la suite d'un dîner avec Mme Hanau, celle-ci leur avait demandé de souscrire dix actions de la Société de Remise et de Banque. Elles n'avaient naturellement versé aucune somme et, par la suite, avaient rétrocédé leurs actions à Mme Hanau. Elles ne croyaient pas avoir commis de délit ; elles n'en ont pas moins été inculpées.

M. Eugène Colombier et son gendre, M. Sylvain Revardeau, demeurant tous deux, 7, avenue Bugeaud, ont été également inculpés pour des motifs identiques. Ils ont expliqué que le 13 novembre, M. Hersant leur avait fait signer des bons de souscription et des lettres de rétrocession ; il leur avait même présenté des feuilles de présence pour une assemblée générale qui s'était tenue un mois auparavant, feuilles qu'ils avaient signées également.

« Nous ignorions, ont-ils déclaré, que tout cela constituait un délit.

Tous ces inculpés ont été laissés en liberté.

M. Glard a enfin entendu M. Bru, boucher : « Je n'ai jamais souscrit, a-t-il déclaré, ce n'est que le 3 décembre, alors que le scandale avait déjà éclaté, que M. Hersant m'a avisé qu'il avait souscrit en mon nom différentes actions représentant 5.000 francs ».

La bonne foi du témoin paraissant établie, il ne sera pas inquiété. D'autre part Amar, l'intermédiaire arrêté dimanche soir, a fait connaître à M. Glard qu'il désirait avoir comme avocat le plus jeune et le dernier admis au stage. M. Glard a fait connaître à l'accusé qu'il ne lui appartient pas de désigner son avocat. Demain M. Glard continuera l'audition des souscripteurs fictifs.

M. ANQUETIL CONTRE M. AMAR

M. Anquetil a fait parvenir hier par ministère d'huissier, à M. Amar, une mise en demeure d'encaisser le chèque de 75.000 francs, daté du 31 décembre 1927, qu'il lui avait délivré sur une banque parisienne, en remboursement d'un prêt. Faute par M. Amar d'obtempérer à cette mise en demeure, M. Anquetil se réserve de prendre toutes mesures qu'il jugera utiles, notamment quant au retrait des fonds il se réserve en outre de se pourvoir devant qui il appartiendra.

Les Relations Commerciales franco-espagnoles

Paris, 3 janvier.

Le ministre du commerce communique la note suivante :

Bien que le gouvernement espagnol eût ajourné au mois d'octobre prochain la mise en vigueur de son nouveau tarif douanier, un grave sujet d'inquiétudes subsistait pour notre commerce d'exportation, menacé de voir disparaître, à partir du 1er janvier, toutes les réductions de droits précédemment consentis par l'Espagne au dessous de la deuxième colonne de son tarif. Or, par décret du 30 décembre, le gouvernement espagnol a maintenu les droits actuels aux principaux produits de notre exportation : cycles, automobiles, parfumerie, produits pharmaceutiques, soieries, tissus de laine et de coton, papier à cigarette, poisson frais, etc... ; seuls subiront des majorations de quelque importance une trentaine de produits, notamment certains articles de la métallurgie et de l'industrie mécanique, encore y a-t-il lieu de remarquer que les droits applicables en ce cas sont en général de 20 % inférieurs à ceux de la deuxième colonne du tarif espagnol, bien que provisoire, cette heureuse solution du conflit douanier en perspective sera accueillie dans notre pays comme un indéniable témoignage de bonne volonté à l'égard de la France du gouvernement espagnol avec lequel nos représentants ont d'ailleurs gardé, au cours de ces dernières semaines, un contact particulièrement étroit.

Le Mauvais Temps

Toulon, 3 janvier.

Une tempête qui n'a pris fin qu'hier matin, a sévi sur la région Varoise et sur la côte. Un raz de marée s'est produit entre Toulon, la Seyne, les îles d'Hyères et le golfe de Saint-Tropez. Les flots ont gagné les quais des petits ports et ont causé d'importants dégâts à des flotilles de pêche et à des embarcations de plaisance. On signale d'autre part, des chutes de neige et de grêle sur plusieurs points au nord du département.

Auxerre, 3 janvier.

Succédant à une violente tempête, la neige a commencé à tomber hier sur la région.

Aurillac, 3 janvier.

Entre Aurillac et Murat, aucun train n'est passé hier. Le tronçon de la ligne entre Thiezac et le Lioran est complètement fermée; les tranchées ouvertes par le chasse-neige sont aussitôt comblées par la tempête. Les gares de Murat et d'Aurillac envoient sur les lieux des équipes de secours pour dégager la voie.

Les trains sur la ligne de Saint-Denis ont subi des retards; près de Lamasivie, un gros bloc de pierre est tombé sur la voie; le mécanicien du train partant d'Aurillac à 5 heures aperçut le bloc et eut le temps de bloquer ses freins.

La Palice, 3 janvier.

Hier soir, la neige est tombée abondamment dans toute la région de la montagne bourbonnaise. Le froid est devenu très vif.

Marseille, 3 janvier.

Dans la soirée d'hier, la neige est tombée à Marseille, fait qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années.

Toulon, 3 janvier.

On signale des Salins d'Hyères, que le raz de marée a coupé le chemin vicinal n° 64 et que deux immeubles menacent de s'écrouler. Il est de même pour deux autres maisons situées au nord du chemin détruit et dont les habitants demandent du secours. A Hyères, le cargo tunisien « Hornia », chassé par le vent, s'est échoué à la passe du Port Marchand.

La Démission de M. Steeg

DECLARATIONS DE M. STEEG

Rabat, 3 janvier.

M. Steeg a fait hier soir à la presse les déclarations suivantes :

« Je comprends les raisons de principe et les circonstances qui ont amené le Parlement au vote des incompatibilités mais bien que le gouvernement m'ait prié d'aller au terme de ma mission, j'ai cru devoir lui demander un successeur. Ce n'est pas de ma part un mouvement de susceptibilité, mais j'estime que dès le début de l'année, en face des problèmes complexes et importants du Tafilalet, du Tadla, de la mise en œuvre des richesses minières, en présence de la nécessité de poursuivre la réalisation des programmes relatifs aux questions de prévoyance indigène, de luttre contre l'épidémie et la famine, il est nécessaire que ce soit le même homme qui pose les principes et poursuive les réalisations. Au Maroc moins qu'ailleurs, la politique peut procéder par improvisation successives et parfois contradictoires.

« Le Maroc exige la continuité des vues et des applications incessantes et méthodiques. Fez connaîtra bientôt une activité aussi importante que Casablanca ; les communications ferroviaires de Tanger à Fez et de Fez à Marrakech sont aujourd'hui assurées et les communications sont de plus en plus rapides entre le Maroc et l'Algérie. Le Maroc Oriental, désertique jusqu'à ce jour, s'intègre dans l'ère de prospérité générale du Maroc, grâce à ses mines, grâce à l'utilisation de toute l'eau qu'il possède. Les chemins de fer entre Bou Arfa et d'Oudja à Nemours créeront entre l'Algérie et le Maroc une solidarité économique et des relations intellectuelles et morales de plus en plus étroites. Depuis 1925 plus de quarante mille familles se sont rangées sous l'autorité du Maghzem. Le nombre des colons, de 1.794 en 1925, est passé à plus de 2.800 en 1928 ; plus de 150.000 hectares sont cultivés à l'européenne et le développement de l'agriculture entraîne celui des ports.

Chez les Maîtres d'armes français

Paris, 3 janvier.

La Société des maîtres d'armes français a nommé M. Leroy président de la fédération régionale de Bretagne, membre du comité en remplacement du marquis de Chasseloup Laubat, démissionnaire, et M. René Quentz, membre participant, secrétaire général.

Les Menées autonomistes

REJET D'UNE DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ

Colmar, 3 janvier.

La Chambre des mises en accusations de la Cour de Colmar vient de rejeter une demande de mise en liberté provisoire formulée, samedi dernier, par l'autonomiste Roos.

Attentat contre le Consulat tchécoslovaque de Raguse

Belgrade, 3 janvier.

La nuit dernière des inconnus ont jeté une lourde bombe contre la maison du docteur Birimesche, consul de Tchécoslovaquie et consul honoraire de France dans la ville balnéaire yougoslave de Raguse. Le toit de l'immeuble a été détruit et toutes les vitres ont volé en éclats, mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

Une lame de fond enlève trois jeunes gens

Marseille, 3 janvier.

Le *Gouverneur Général Jonnart* est rentré au port à 18 heures 30, venant d'Alger. Son voyage a été marqué par un accident. Le navire avait quitté Alger hier un peu après-midi. Le vent d'ouest soufflait avec violence, la mer était démontée et les lames atteignirent le pont. Le capitaine Laurans, commandant du navire, donna l'ordre de faire évacuer le pont et pria les passagers de rester dans les salons et cabines. Or un groupe de sept jeunes gens crut bon de ne pas satisfaire à cette invitation, sous le vain prétexte de fêter le jour de l'an sans s'enfermer.

Vers 14 heures, un coup de roulis d'une violence extrême coucha le navire qui forma, au dire des officiers, un angle de 40 degrés avec la surface de l'eau; il fut suivi d'un second coup balayé par les lames.

Les sept jeunes gens avaient essuyé le violent coup de mer, s'accrochant au bastingage et à la main-courante; mais quand chacun ce fut secoué et que le navire eut repris une position plus normale, ils s'aperçurent avec stupeur que trois d'entre eux avaient disparu. Emus, comme on se l'imagine, les quatre autres donnèrent l'alarme mais les recherches furent vaines car les malheureux avaient été engloutis.

L'un des rescapés, M. Villeneuve, élève de l'Ecole polytechnique, indiqua aussitôt que l'un des noyés était M. Alexandre Pige, âgé de 23 ans, demeurant 7, rue Général-Galliéni, à Oran, qui après avoir terminé ses études à l'Ecole de santé militaire de Lyon, revenait de chez les siens pour aller rejoindre son poste, à l'hôpital du Val-de-Grâce en qualité d'aide-major.

Grâce aux papiers du bord, on put établir l'identité des deux autres disparus. Ce sont : MM. Léon Belleville, de Vacourtrois (Seine-et-Marne), actuellement soldat au 2e sapeurs, en Algérie, qui se rendait en permission dans sa famille, et Antonil, originaire d'Algérie, habitant Marseille.

Dès l'arrivée du paquebot, la police spéciale, avisée, prévint les familles.

M. Bordes, gouverneur général de l'Algérie, se rendant à Paris et qui est arrivé à Marseille par le « Gouverneur-Général-Jonnart », nous a dit son émotion et celle des passagers à la suite de cet accident.

Les Accidents de la route

Marseille, 3 janvier.

M. Escoffier, juge d'instruction, qui sortait, hier, vers 19 h. 30, d'un pavillon flottant appartenant à une société nautique, a été renversé par une auto dans des circonstances encore mal définies.

Grièvement blessé à la tête et au ventre, M. Escoffier a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il doit subir l'opération du trépan. Son état est très grave.

Au Conseil municipal de Hankéou

Hankéou, 3 janvier.

Le conseil municipal gouvernant le Wuhan, comprenant Hankéou, Wuchang et Han Yang a pris en main l'administration des anciennes concessions russes et allemandes, gouvernées jusqu'ici par les Chinois et étrangers.

Informations Commerciales

Bulletin financier

Paris, 2 janvier.

Le marché s'est fait un point d'honneur de commencer l'année de façon très satisfaisante. C'est à peu près partout la hausse, comme en font foi la bonne tenue de nos rentes : 3 %, 67 70 ; 5 % 1915, 95 40 ; 5 % 1920, 110 80.

Les fonds ottomans sont également fermes, l'unifié à 112 25 et le 5 % à 102 25.

Progrès très sensibles du groupe des banques : Banque de France, 23.890 ; Banque de Paris, 5.190 ; Union Parisienne, 3.300 ; Foncier, 5.050 ; Lyonnais, 4.135 ; Société Générale, 1.900.

Parmi les valeurs à change, le Rio s'adjuge 300 francs de hausse à 7.880 ; Suez, 24.140 ; Azote, 2.395 ; Foncier Egyptien, 5.160 ; Sucreries, 1.135.

La de Beers ne bouge pas à 1.465, alors que les mines d'or s'améliorent d'une façon générale : Brakpan, 596 ; Goldfields, 348 ; Transvaal, 262.

Aux mines diverses, avance de Corocoro à 151, demandée à 160 après Bourse ; M'Zaita, 740 contre 716.

Les pétrolifères sont bien orientées : Royal, 41.350 ; Shell, 729 ; Wyoming très ferme à 695 ; Eagle, 173 ; Crédit Général, 1.770 ; Malopolska, 550.

Caoutchoutières mieux d'une façon générale.

Aux affaires diverses, Citroën inchangée à 1.790 ; Pechiney, 4.160 ; Say, 2.445 ; Hotchkiss, 2.351 ; Huanchaca, 316 ; Holfra, 315 ; Afrique Equatoriale, 845 ; Etablissements Ravat, 121 ; Paulista, 959 ; nouvelle hausse de la Minière et Financière à 1.735 ; Immobilière de Biarritz, 169 50.

Société d'Etudes et Informations Financières
15, rue Vivienne, Paris (2e).

MARCHÉ DES CÉRÉALES

Paris, 2 janvier.

Blé. — Cote officielle : 152.50 à 153.50; Base de liquid. : 152; Courant : 152; Fév.; 4 de Janv.; Mars-avril; 4 de Mars, 152.

Farine. — Base de liquidation; courant, 195 nominal; Fév.; 4 de janvier, 194 vendeurs; mars-avril, 195 nominal; 4 de mars, 195 nominal.

Maïs. — Courant 134 vendeurs; Fév., 134 nominal; Mars, avril, 4 de mars, 195 nominal; 4 de mars, 125 à 4 de mai, 125 nominal.

Seigles. — Base de liquidation : courant; janvier, février, mars, avril, 4 de mars, 128 nominal.

Avoines noires. — Base de liquidation; courant, Févri., 4 de janvier; mars-avril; 4 de mars, 124.

Diverses. — Base de liquidation; Février; 4 de janvier; mars-avril; 4 de mars, 123.

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Toulouse, 2 janvier.

Sainfoin, 1re qualité, de 33 à 34 fr.; 2e qualité, de 31 à 32 fr.; foin, de 28 à 29 fr.; paille, de 14 à 15 fr., le tout les 50 kilos.

MARCHÉ DES SUCRES

Paris, 2 janvier.

Ouverture. — Comptant, 229 50 à 229 ; prochain, 229 à 229 50 ; mars, 229 50 à 230 ; 3 de mars, 230 ; 3 d'avril, 231 à 230 50. Tendance soutenue.

Clôture. — Comptant, 228 ; prochain, 228 50 ; mars, 229 ; 3 de février, 229 ; 3 de mars, incoté ; 3 d'avril, 230 50 à 230. Tendance lourde.

Cote officielle, 228 à 228 50.

MARCHÉ DU HAVRE

Cotons. — Tendance calme. Ventes, 1.500 balles, janvier, 642; février 646; mars, 645; avril, 642; mai, 643; juin, 639; juillet, 640; août, 636; septembre, 634; octobre, 632; novembre, 629; décembre, 628.

Cafés. — Tendance soutenue. Ventes, 750 sacs; janvier, vendus, 518; février, 515; mars, 500.50; avril, 493; mai, 486.25; juin, 483; juillet 476.50; août, 473; septembre, 482.50; octobre 497.50; novembre, 476.50; décembre, 472.

Laines. — Tendance calme; janvier, 1710; février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, 1710; reste incoté.

MARCHÉ DES METAUX

Londres, 2 janvier.

Antimoine. — Qualité spéciale 54 10/. 55

Cuivre. — Comptant, 75 1/3 ; à trois mois, 73 16/3.

Bestselected, 76, 77 5/ ; Electrolytique, 77 5/, 77 15/.

Etain — Comptant, 225 12/6 ; à trois mois, 225 17/6.

Plomb. — Anglais, comptant, 23 10/ ; étranger comptant, 22 5/ ; étranger livraison éloignée, 22 13/9.

Argent — Comptant, 26 5/16 ; à deux mois, 26 3/8.

Or, 84/11 1/4.

Mercure, 22 5/, 22 15/.

METAUX PRÉCIEUX

Paris, 2 janvier.

Or fin, 16.650 ; platine 53 ; argent fin, 0.470, le tout le gramme.

MARCHÉ DES COTONS

New-Orléans, 2 janvier.

Ouverture — Mars, 19.52 à 19.54; mai, 19.57 à 19.58; juillet, 19.48 à 19.50; octobre incoté.

Clôture. — Cotons : Disp., 18.86; janv., 19.06; mars, 19.08 à 19.10; mai, 19.11 à 19.12; juillet, 19.01; Octobre : 18.66 à 18.69.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 2 janvier.

Essence de térébenthine — Calme. Disponible, 48 1/2 ; février-avril, 49 1/4.

Résine. — Calme. Américaine : marque B, 20 1/4 ; F, 20 3/4 ; G, 20 3/4 ; N, 22 ; WW, 26 1/2. Française : marque F G, 20 1/4 ; WW, 21 3/4.

Savannah, 2 janvier.

Essence de térébenthine : 56 3/4.

Résine : Type F, 8.20 ; W G, 10.20 ; WW, 11.20.

Bordeaux, 2 janvier.

Sans cours officiel. Une citerne déclarée à 500 départ.

Brais, 210. Colophanes WW, 232. Poteaux, 97, Bordeaux (docks).

TRICOTAGE DE L'ARIEGE

Anciens Etablissements J. SOLER PUIG
Société anonyme
au capital de douze millions de francs
Siège social à Toulouse,
rue des Trente-Six-Ponts, n° 38

Avis de convocation

MM. les actionnaires anciens et les souscripteurs nouveaux de la Société anonyme dite « TRICOTAGE DE L'ARIEGE » sont, par application des articles 27 et 30 de la loi du 24 juillet 1867, convoqués par le conseil d'administration à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 14 janvier 1929, à 11 heures, 1, rue Alsace-Lorraine, à TOULOUSE.

Ordre du jour

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 1928.

Modification à apporter aux statuts, et notamment à l'article 7.

Pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions anciennes au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours au moins à l'avance :

A Toulouse, au siège social ; A Paris, dans les caisses ou établissements ci-après désignés : Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France; Crédit Lyonnais ; Comptoir National d'Escompte ; Crédit Commercial de France ; Société Marseillaise de Crédit ; Banque Privée, et dans leurs agences et succursales.

Le Conseil d'Administration.

Bulletin Méridional

La Température

DU 2 JANVIER

La profonde dépression qui s'étendait sur l'Europe descend vers la Méditerranée. Le vent est faible ou modéré de l'Ouest sur nos côtes.

La température donne 2° à Marseille, Clermont, Bordeaux, Arcachon; 3° à Toulon et Nice; 5° à Saint-Jean-de-Luz; 7° à Perpignan.

Le vent est faible de l'Ouest, avec ciel couvert et pluvieux. Quelques chutes de neige sont signalées dans la région.

A Toulouse :
Temps neigeux.
Pression barométrique à midi : 59.
Temps à midi : 0.
Temps minima : — 3.
Temps maxima : 2.
Vent à midi : Ouest faible.
Soleil : lever, 7 h. 27; coucher, 16 h. 25.
Lune : Nouvelle le 11.
Probabilités : Temps nuageux à couvert; pluies ou neige.

BULLETIN AGRICOLE DE LA TOUR EIFFEL

Du 3 janvier

Sud-Ouest. — Temps médiocre, ciel très nuageux avec quelques chutes intermittentes de neige ; vents d'Ouest à Nord-Ouest, 6 à 8 mètres ; température minimum sans changement.

COGNAC BISQUIT

4940
Pour vos petites filles
commencent aujourd'hui dans la
SEMAINE DE SUZETTE
3 charmantes histoires illustrées
Huit jours dans un grenier
Une petite fille en loterie
et
MILOULA, LA NÉGRILLONNE
Texte de Hellèle
dessins en couleurs de R. de la Nézière
dont les aventures comiques et émouvantes captiveront toutes les petites lectrices.
Le n° : 0.35 cent.
Abt un an 18 fr. - Etr. 25 ou 32 fr.
GAUTIER - LANGUEREAU
Editeurs - 18, rue Jacob
Paris - Ch. Postaux 336.47

Carnet de l'« Express »

NAISSANCES

Monsieur Bernard Sainctavit et Madame, née Lade, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils, Robert.

Encayrou-St-Jean, près Beaumont-de-Lomagne (T.-et-G.), le 22 décembre 1928.

NOELISTES : Pour vos Etrennes, choisissez le bureau-secrétaire spécialement fabriqué pour vous par SAMY, 67, allées Jean-Jaurès, Toulouse — Dépôt de fabrique — Entrée libre.

Toulouse

LA JOURNÉE

DU 3 JANVIER 1929

Saint du jour : Sainte Geneviève.
Fête à souhaiter : Saint Rigobert.

→ 2 h., *Grand-Hôtel : Vente de Charité.*

→ 8 h. 30, *Théâtre du Capitole : Rigoletto.*

→ 8 h. 30, *Théâtre des Variétés : Le Grand Mogol.*

La Neige

A défaut de la neige de décembre si aimée de nos vieux auteurs des *Noëls* populaires, nous aurons eu, cette année, la neige du 1er de l'An. Mardi soir, les Toulousains qui sortaient des spectacles ou revenaient du café ont eu cette surprise : des flocons blancs pressés tourbillonnaient au gré d'un vent glacial.

Hier matin, il neigeait encore; les toits des maisons, les corniches, le dessus des voitures avaient la même blancheur immaculée; les arbres de nos squares détachaient avec netteté leurs arêtes neigeuses.

Dans les rues, les passants se hâtaient et s'emmitouflaient frileusement. Les hommes semblaient assez désagréablement affectés de cette facétie atmosphérique, normale à cette saison, bien que nous ne l'ayons pas subie l'hiver dernier.

Les femmes, au contraire, accueillaient la surprise avec une réprobation moins générale. Les vendeuses des quatre saisons, il est vrai, et les receveuses de tramways exprimaient en termes éloquents leur mécontentement contre cette forme de l'offensive du froid. Mais nos élégantes et même nos petites midinettes avouaient ne pas détester la neige, surtout à sa première apparition; comme nous les comprenons : la nouveauté en toutes choses est assez aimée des femmes. Et puis les soquettes fantaisistes qui protègent, en vertu de la mode, les chevilles féminines — ces dames s'en sont passées avec le sourire durant bien des hivers ! — prenaient soudain un caractère d'utilité assez défendable.

Les écoliers suivant l'usage et les peintres suivant l'usage encore étaient enchantés. Nos jardins publics étaient d'ailleurs bien jolis hier matin sous cette parure d'hermine non encore disloquée ou ternie.

Quant à deux membres de notre bon Conseil municipal que nous avons eu ce même jour l'heureuse fortune de rencontrer à un déjeuner, ils soufflaient sur leurs doigts, mais ne soufflaient mot de la neige. Comment s'intéresser à quelque chose d'une couleur aussi réactionnaire ? Pourquoi donc la neige n'estelle pas rouge ! — GUY-DORTIS.

⁂

En cas de chute de neige, pour prévenir tous accidents et pour faciliter la circulation, le maire invite les propriétaires ou principaux locataires, à procéder au balayage de la neige et à sa mise en tas, au droit de leur immeuble.

Bal annuel de l'Association

DES ANCIENS ELÈVES DU LYCÉE

Le bal annuel de l'association des anciens élèves du Lycée sera donné le samedi 5 janvier 1929, à 21 heures, dans les salons du Grand-Hôtel, rue de Metz.

Il s'annonce particulièrement brillant.

Les membres de l'association sont priés de retirer leurs cartes personnelles et celles de leurs invités au bureau de l'association, 2, rue du Taur, tous les jours, de 9 heures à midi et de 14 à 18 heures, jusqu'au samedi 5 courant.

Le Timbre antituberculeux

L'avenir de la France exige que la tuberculose soit énergiquement combattue.

Le timbre antituberculeux est un moyen de combat. Achetons-le, faisons le acheter.

N'oublions pas que les fonds provenant de la vente du timbre antituberculeux resteront dans la proportion de 90 % dans le département où ils auront été recueillis.

AU SEIN DES PARTIS

Ouvrons l'œil... et le bon

Nous sommes parfaitement d'accord avec la *Petite Gironde* pour penser qu'il est grand temps de purger notre vieux Capitole de la gent socialiste qui, en dépit de certaines réformes heureuses, n'en poursuit pas moins délibérément la ruine des Toulousains.

Nous sommes encore complètement de son avis quand elle remarque qu'on ne peut aboutir à ce résultat que par l'union parfaite, active et courageuse de toutes les forces anticollectivistes de la cité qui, dans ce but, doivent oublier leurs vieilles querelles politiques qui n'ont pas à intervenir dans cette besogne d'assainissement municipal.

Et, certes, sur ce point particulier, on nous rendra, j'espère, ce témoignage que, nulle part, on n'a mieux pratiqué qu'ici, cette fidélité aux engagements pris dans l'intérêt général.

Mais, notre confrère voudra bien nous concéder, je l'espère, que, pour qu'une union fondée, dans ces conditions, soit féconde, il est indispensable que chacun des partis qui la composent pratiquent ce que, de l'autre côté de la Manche, on nomme le *fair play*, c'est-à-dire le jeu franc et loyal. Sinon, il resterait des dupes en cette affaire. Et, en ce qui nous regarde, nous n'avons aucun penchant pour ce rôle.

Or, si nous n'avons aucune espèce de raison de songer qu'il y ait une arrière-pensée quelconque dans les appels à l'union que la *Petite Gironde* adresse aux « jeunes » du parti radical, en vue des élections municipales prochaines, il n'en est pas de même quant aux « vieux » éléments de ce même parti radical qui obéissent à des influences, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles sont singulièrement changeantes et fluctuantes et bien faites pour inspirer la méfiance dont nous nous sommes fait l'écho.

La *Petite Gironde* les connaît aussi bien que nous, ces influences. Comme nous, elle en a souffert. Elle doit donc parfaitement comprendre qu'à ce début de campagne électorale nous ayons tenu à rappeler à nos amis qu'il est certain « *bloc enfariné* » qui ne nous dit rien qui vaille.

Que si, pour une fois, nos craintes étaient vaines, nous serions les premiers à nous en réjouir.

Cependant, comme un homme averti en vaut deux, dit-on, nous n'en persistons pas moins à inviter nos amis à ouvrir l'œil et le bon, tant qu'il en est temps encore. — LALANDE.

LES 60.000 AU SENAT

Un Mauvais Exemple

Avec un ensemble qui eût été touchant (en une autre occasion), nos quatre sénateurs haut-garonnais ont voté l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Qu'ils nous permettent de leur dire, en toute sincérité, qu'ils ont commis, ce faisant, un formidable impair.

Oh ! je sais : on nous dira que ces quatre messieurs sont hommes conciliants, accommodants et aimables, auxquels il a répugné de contrister certains collègues en refusant de mettre, pour eux, une double botte au râtelier.

Mais, dans ce cas, conciliation, amabilité et tout ce qui s'en suit n'avaient rien à faire.

Nos pères conscrits savaient parfaitement combien les 60.000 francs étaient impopulaires dans le pays, et quel tollé général a soulevé cette mesure. Quelle popularité ils auraient récolté en s'élevant contre elle !

De cette popularité, ils n'ont pas voulu ! C'est leur affaire !

On comprendra d'autant moins leur attitude que s'étant tous les

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

quatre réclamés de l'égide de M. Poincaré, et le président du Conseil n'ayant pas caché qu'il considérait le vote des 60.000 francs comme intempesti', nos sénateurs ont dû fausser compagnie à leur patron, dans une occasion où ce geste apparaît comme des plus maladroits et inexplicables.

Si une crise ministérielle s'en était suivie (comme il s'en est manqué de peu), ils eussent été jolis nos quatre sénateurs avec cette responsabilité dans leur bagage et pour cette affaire de gros sous !

Leur heureuse chance a préservé MM. Feuga, Duchein, Savignol et Bloignan de cette déconvenue.

Mais il n'en reste pas moins qu'un très mauvais exemple a été donné — exemple dont sauront profiter les conseillers municipaux de Toulouse pour défendre leurs propres indemnités municipales actuellement en danger.

Il est vrai qu'on pourra toujours dire que du haut en bas de son échelon la République n'est plus qu'une véritable *foire d'empoigne*. — LALANDE.

La Kermesse de l'Œuvre du Refuge

Aujourd'hui jeudi et demain vendredi, dans les salons du Grand Hôtel, rue de Metz, grande fête de charité, pour subvenir aux besoins immenses de cette belle œuvre si admirable, si sympathique à tous.

Jeudi, ouverture à 2 heures. Vente dans tous les comptoirs brillamment assortis en objets de toutes sortes utiles ou agréables, au choix de chacun et à des prix très modérés. A 5 heures, thé concert avec le concours d'artistes de premier ordre.

Vendredi : à 2 heures, Vente ; à 3 h. 30 première partie de l'intéressant programme de Dambrine « La Marche à l'Etoile » ; à 4 h. 30, pendant l'entr'acte, goûters exquis au buffet ; à 5 h. 30, deuxième partie du programme avec « Le Dîner de Madelou ».

Pour finir : Grande tombola.

Le Bal

DE L'AÉRO-CLUB DES PYRÉNÉES

L'Aéro-Club des Pyrénées se prépare à donner en janvier son grand bal annuel.

Le succès de celui de 1928 qui fut l'un des plus brillants de la saison sera certainement dépassé en 1929. N'est-ce pas une obligation dans les milieux aéronatiques de battre les records au fur et à mesure qu'ils sont établis ?

L'Aéro-Club des Pyrénées qui, par la création de ses cours de mécaniciens d'aviation a prouvé qu'il savait organiser le travail, montrera par l'éclat de son bal qu'il sait aussi organiser les distractions agréables.

Nécrologie

Deux des plus jeunes employés de l'*Express*, M. Louis et Mlle Louise Castagné, viennent d'être frappés par un deuil aussi cruel qu'inattendu.

Leur mère, Mme Castagné, est décédée subitement hier matin, alors que rien ne faisait prévoir un aussi terrible malheur, qui prive nos deux jeunes employés d'une affection et d'un appui qui leur était encore bien nécessaires et creuse un vide si profond dans leur foyer.

Nous compatissons bien profondément à leur malheur et adressons à ces jeunes gens, ainsi qu'à leur père, le témoignage de nos plus vives et sympathiques condoléances.

Faits Divers

PIGEON ÉGARÉ

M. André Bélard, demeurant rue des Albigeois, barrière de Baïma, a recueilli et tient à la disposition de son propriétaire un pigeon voyageur portant une bague avec les inscriptions : « n° 654, Toulouse, Cie 26, Reims ».

RENARDS A DEUX PATTES

Dans le courant de la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans le jardin de Mme Maria Aizieu épouse Prome, âgée de 54 ans, jardinière à Lalande, en coupant le grillage servant de clôture.

Pénétrant ensuite dans la basse-cour, ils ont fait sauter le cadenas et les pitons et ont emporté six poules.

Sur plainte, une enquête est ouverte au commissariat du troisième arrondissement.

RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE

Mercredi après-midi, vers 2 h. 30, M. Conte, demeurant rue de la Verrerie, passait rue Constantine lorsqu'il a été heurté et renversé par une automobile. Relevé aussitôt, il a été transporté, par l'auteur involontaire de l'accident, à la pharmacie Dastan.

Dans sa chute, M. Conte ne s'est fait que des contusions. Il a été ramené à son domicile à l'aide de la camionnette muncipale.

UN CHEVAL DANS LE CANAL

Dans l'après-midi de mercredi, les pompiers de la caserne centrale étaient avisés qu'un cheval venait de tomber dans le canal du Midi, presqu'en face la Gare.

Le cheval a pu être retiré assez facilement de sa fâcheuse position.

SOCQUETTES ET BAS DE LAINE S'IMPOSENT : chauds, confortables, mais « toujours chics ». Portez aussi des sous-bas mérinos invisibles sous vos bas de soie. Vous trouverez un choix très complet de bas, chaussettes et mi-bas pour l'hiver **AU BAS ROYAL**, 3, rue Romiguières, toujours en confiance et au plus juste prix.

LA NEIGE TOMBE... MAIS LES ELEGANTES délaissent le feutre pour de ravissants chapeaux en satin, taffetas, ottoman, mélangés avec de la paille tressée. Vous les trouverez, Madame, « AU CAPRICE », 9 rue Alsace, à des prix toujours abordables.

Etablissements DAUBAN, place Bourse, demandent pour atelier bonnes ouvrières chemisières bien rétribuées.

L'ADRESSE D'UN BON COIFFEUR Dames Messieurs **OUSTRY**, rue Fourbastard 22 (C. R. Alsace). On n'attend pas.

CARMAUX, cokes p. chauffage central. Rouperas, 18, r. Ecluse-Matabiau. Tél. 17-64.

PLATS CUISINES DU « RABELAIS » En vte **Alimentation Centrale**, Capitole.

DE BONS APPAREILS DE CHAUFFAGE, bois et charbons. Achetez les en toute confiance, à des conditions particulièrement avantageuses : « Balagna Frères », 5 et 8, rue Matabiau.

CHEZ A. PRADELLES, coiffeur-parfumeur, 25, rue de Languedoc. Articles pour cadeaux : vaporisateurs, garnitures de toilette, boîtes à poudre, onguiers. Toutes les grandes marques de parfumerie : Chanel, Coty, Molyneux, **CADEAU**, lit 125, sommier, matelas, traversins, couvre-pieds et édredons, tout 460 fr. Voir nos étalages. — Comptoir Literie, 24, r. Rémusat, Toulouse.

CHAUSSURES « UNIC » qualité garantie par la marque. Seul dépositaire : **TETE, 21, rue Alsace.**

G. SIRECH, ch. dentiste, 14, r. Alsace-Lorraine. Paiement mensualités. Sa valeur professionnelle donne toute confiance pour ses bridges et couronnes tout or.

LUSTRERIE articles de goût, appareillage électrique de qualité à des prix intéressants « Barnetche et Laplagne », 11, rue Bayard.

Naissance

Monsieur et Madame Hubert Bellot des Minières sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Christian.

3, Allées St-Michel.

EN HIVER, n'oubliez jamais votre boîte de pastilles

AU VRAI GOUDRON

du Père L. VIOL

Un demi-siècle d'existence a consacré son succès.

A L'OCCASION DES FÊTES DU NOUVEL AN

LES CHAUSSURES

A LA GAVOTTE

Jusqu'au 5 Janvier

43, Rue de Metz, 43 (face à la Cathédrale) mettent en vente leur série de Grand Luxe à

79 francs

Malgré ce prix infiniment réduit il est offert un sachet de 250 grammes de délicieux bonbons au chocolat

pour tout achat de 50 francs et au-dessus

POUR NOS ÉLÉGANTES : voir les beaux « **Tourings** » Richelieu, Haute Mode

A LA GAVOTTE 43, rue de Metz TOULOUSE

Hospices Civils de Toulouse

VENTE D'ARBRES

Troisième avis

Une adjudication publique aura lieu le samedi 5 janvier 1929, à 14 heures, dans la salle des concours de l'Hôtel-Dieu de Toulouse, pour vente aux enchères de 591 peupliers du ramier de Seilh (Haute-Garonne), en deux lots :

1er lot — 515 peupliers.
Mise à prix..... 27.700 fr.

2e lot. — 77 peupliers.
Mise à prix..... 6 000 fr.

Les intéressés sont invités à prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat général des hospices. Ils pourront examiner sur place les arbres à abattre en s'adressant au régisseur du domaine des hospices, dans la commune de Seilh.

Le « Sport du Sud-Ouest » est en vente tous les samedis aux kiosques de la ville et aux halls de l' « Express du Midi ».

Gazette Judiciaire

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 2 janvier

Président : M. Signorel ; ministère public : M. Pech ; greffier : M. Planchon.

Le chapitre des gens violents. — Etienne B..., 40 ans, et Maria N..., épouse R..., poursuivis pour coups réciproques, sont condamnés, l'un à 25 francs d'amende, l'autre à 50 francs d'amende ; tous deux bénéficient du sursis.

— Une dispute a surgi le 16 juillet dernier dans une boulangerie de Pibrac, Mme P..., fut frappée par la dame L... Celle-ci s'entend infliger 16 francs d'amende avec sursis.

Galanterie. — Pour avoir maltraité sa femme et l'avoir menacée de mort, Bartholémy L..., 53 ans, cultivateur, est condamné à un mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Le mari brutal et les agents. — Par défaut, un mois d'emprisonnement est infligé à Pascal Lafage, 32 ans, cantonnier, 3, rue Rousse, qui a frappé à coups de pied et de poing le brigadier de police Villaret et le sous-brigadier Cruzel, intervenus comme cet individu sous le Pont Roquet, venait de se livrer à des violences sur la personne de sa femme, au moment où celle-ci, sans la présence des agents, allait se jeter le désespoir dans le canal.

Autre condamnation par défaut. — C'est celle à huit jours de prison prononcée contre Juliette Rais, 23 ans, couturière, qui a porté des coups violents à Mlle A..., venue chez elle lui réclamer des robes qu'elle avait commandées.

A L'INSTRUCTION

M. Couronne a interrogé, après avoir inculpée de recel, Marguerite C..., marchande de volailles au marché Victor-Hugo. Il s'agit du recel d'une certaine quantité de chaussettes dérobées au préjudice de la Société de Tricotage de l'Ariège.

Ce même magistrat a renvoyé devant la chambre des mises en accusation, sous l'inculpation de viol, Germain-Prosper Dupeyron, 25 ans, et de complicité de viol Michel Boué, 42 ans ; Alice Dudon, 20 ans. Par la même ordonnance, cette dernière a été renvoyée devant le tribunal correctionnel pour embauchage de fille mineure en vue de la débauche.

M. Bruguière a interrogé José Z..., ressortissant espagnol, inculpé d'expulsion. Cet individu, qui a été condamné sous divers noms d'emprunt, a été obligé de reconnaître sa véritable identité.

Le même magistrat a, par ailleurs, interrogé A. P..., inculpé de vol de titres, et a renvoyé devant le tribunal correctionnel Henri V..., inculpé de vol.

M. Bruguière a également renvoyé en police correctionnelle, les époux Victor C..., sous les inculpations de recel et d'infraction à la loi du 15 février 1898, relative au commerce de brocanteur.

M. Marv a poursuivi son information au sujet d'une affaire d'émission de chèques sans provision, reprochée à Jean D... L'inculpé a été confronté ensuite avec le directeur de la Banque Populaire.

Ce magistrat a renvoyé devant le tribunal correctionnel Claudius Monteille, sous l'inculpation d'abus de confiance. Cet individu aurait détourné une somme de 800 francs au préjudice d'un commerçant de la ville.

M. de Monsabert a interrogé et confronté avec plusieurs témoins un mineur de 16 ans, poursuivi pour un vol de volailles commis au préjudice d'un laitier de Saint-Simon. L'inculpé prétend avoir agi avec des complices, qui nient toute participation à ce vol.

Ce magistrat s'est occupé d'un affaire d'escroquerie reprochée à deux antiquaires de Toulouse, qui ont employé des manœuvres frauduleuses pour vendre 22.000 francs des tableaux qui en valaient à peine la moitié.

Cours et Conférences

LUNDIS LITTÉRAIRES

La cinquième conférence, organisée par l'A. G. des Etudiants, aura lieu lundi 7 janvier, à 17 h. 15, à la salle du Sénéchal, rue de Rémusat. M. le professeur Marsan traitera le sujet suivant : « Baudelaire, l'homme et le poète. »

La location est ouverte à la librairie Richard.

LES COURS PUBLICS DE L'UNION SOCIALE DU MIDI

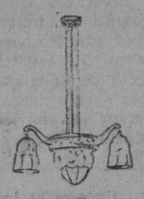
Par suite d'un deuil de famille, le cours public que devait donner M. Louis Lespine sur les « Internationales syndicales », est reporté à une date ultérieure.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES

C'est le 10 janvier, à 16 heures, au Cagibi, que notre collaborateur M. Fabien Terrail, lauréat de plusieurs prix littéraires, fera une conférence sur : « La poésie et les poètes dans la société contemporaine ».

Ce sujet a été traité d'une façon très personnelle et pour le grand public qu'il intéresse vivement nous en sommes certains. C'est aux non initiés que s'adressera cette vivante causerie. Elle sera suivie d'auditions et d'une pièce jouée par deux artistes de talent, M. René Loublé et Mlle H. Magy.

Il sera prudent de louer ses places.



Tout pour **L'Eclairage et le Chauffage électrique**

Lustrerie moderne

Radiateurs, Aspirateurs, Rechauds, Fers à repasser, Bouilloires, etc

Le plus grand choix -:- Les meilleurs prix

ETABLISSEMENTS CAPLONG

20, rue St-Antoine-du-T. - Téléph. 5.63

Concessionnaire exclusif du Matériel électrique JAPY

AVIS AU PUBLIC

Les Chaussures **OPTIMA**

63, Rue Alsace, TOULOUSE

informent le public et sa fidèle clientèle que la **Vente-Réclame** commencera **SAMEDI 5 JANVIER**

Pendant quelques jours seulement, tous les articles Hommes ou Dames, box-calf, chevreau couleur mode, véritables talons Louis XV, et articles sport semelle crêpe seront vendus sans bénéfice

39.95, 49.95, 59.95, 69.95

OCCASIONS INTERESSANTES

Articles à prix exceptionnels pour les Abonnés -- et lecteurs de « l'Express » --

STYLOMINES véritables stylomines, valeur réelle 15. Prix..... **10 FR.**

PARFUMERIE Un lot de flacons extraits de parfums de -- -- grande marque -- --

Vendus avec un RABAIS de 40 %

PHONOGRAPHES Appareils absolument neufs. Réelles occasions. Prix avantageux.

En vente au Hall de l'*Express du Midi*, 4, rue Antonin-Mercié

Comités et Groupes

COMITÉ D'UNION RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE

On nous communique

Les membres inscrits au Comité d'Union Républicaine Démocratique, de la Haute-Garonne, sont convoqués au siège de ce comité, rue Temponières, n° 10, le samedi 5 janvier 1929, à 21 heures précises, pour prendre des décisions importantes.

Sports et Préparation Militaire

Grand Prix de Cross-Country Royal-Sport. — Malgré le temps défavorable les grands prix de cross « Royal Sport » ont eu lieu dimanche au T. O. E. C.

Voici quels ont été les résultats :

1. Leberre; 2. Marty; 3. Fort (tous du C. A. Colonne); 4. Issalis Montauban); 5. Paul, (T. A. C.); 6. Fourque: le (O); 7. Laffitte (U. A. M.); 8. Lever (Espérance); 9. Mandement (C. A. C.); 10. Obénich (C. A. C.); 11. Mismil (F. C. T.); 12. Montardy (Montauban); 13. Coustol C. A. C.; 14. Vanuxen (O); etc...

Classement par clubs :

1. C. A. de la Colonne, 29 p.
2. Olympique de Toulouse, 80 p.
3. Football Club Toulousain, 87 p.
4. Toulouse Azote Club.

Ce soir, à 21 h., au café Faget, allées Jean-Jaurès, remise des récompenses. En cette occasion tous les coureurs toulousains sont invités.

Remercions bien vivement les magasins « Royal-Sport » qui ont doté l'épreuve et ainsi grandement contribué à la propagande en faveur de l'athlétisme.

Cross-country. — Challenge Despons. — La ligue d'athlétisme des Pyrénées fera disputer dimanche prochain le challenge Despons. Le départ de cette épreuve, ouverte à tous les coureurs licenciés de 2e catégorie, sera donné à 10 h. précises du matin sur le terrain du Stade Toulousain.

Classement par équipes de six hommes. Distance : 8km. Dans un but d'encouragement et pour permettre d'améliorer la forme des athlètes, la ligue d'athlétisme assurera le contrôle d'un interclub pour les coureurs de 1re catégorie. (Même parcours que les 2e catégories).

Les délégués des clubs sont invités à déposer les licences à la réunion de vendredi 4 courant.

Avis et Convocations

Chorale Réveil de Bonrepos. — Dans sa dernière réunion la société a formé son bureau comme suit pour l'année 1929.

M. Coumes, président; Barlan, vice-président; Feuillères, secrétaire; Metché, trésorier; Zazurca, secrétaire-adjoint; Marchant, trésorier-adjoint.

Commission des fêtes : Rivals, Ramières, Conté, Sarote, Brustet.

Forestier, archiviste.

Reprise des répétitions : Vendredi.

Société de Secours mutuels. — Les ouvriers du canton Ouest (St-Cyprien). — Le versement des cotisations et ainsi que le paiement des retraites aura lieu le dimanche 6 janvier de 10 h. à 11 h. 30 du matin au siège social, café du Jardin, 11, Fer-à-Cheval (Saint-Cyprien).

Estudiantina « La Palladienne ». — Ce soir au siège, répétition générale. Etude des morceaux nouveaux.

Retraités de gendarmerie. — Réunion générale dimanche 6 janvier à l'ancienne Faculté des Lettres, rue de Rémusat, à 15 heures (bureau 14 h.).

Ordre du jour : Communications diverses, réception des nouveaux adhérents; versement des cotisations pour 1929.

L'Etoile d'Orient. — Les élèves, garçons et filles ainsi que le Conseil d'administration sont priés d'assister aux obsèques de Mme Castagné, décédée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Alexandre Fourtanier, aujourd'hui jeudi à 14 h. 30 en tenue si possible.

Bascule de Saint-Aubin. — Par suite de réparations à effectuer, la bascule de Saint-Aubin de fonctionnera pas jusqu'au 7 courant.

Trouvailles. — Réclamer à M. Rivière, secrétaire de police au 4e arrondiss., un chapeau; au 5e arrondiss., place Dupuy, une manivelle d'auto; au bureau des épaves : une montre-bracelet, une clé; à la Poste centrale; au contrôleur des guichets, une certaine somme; à Mme Daubert, rue St-Roch, 8, un chapelet; à Mme Gelgi, marché Victor-Hugo, un billet de banque; au concierge du Théâtre du Capitole, une fourrure à Mlle Azéma, marché Victor-Hugo, loge 20, une montre bracelet; à M. Béléard, barrière de Baïma, rue des Albigeois, un pigeon voyageur avec bague 654, Toulouse, Cie 26, Reims.

Courrier Artistique

THÉATRE DU CAPITOLE

Aujourd'hui, à 20 h. 30 : Mme Ritter Ciampi dans *Rigoletto*, avec Mmes Lise Landral, Gotllandeau, Hormières, Brunetti; MM. Rougenet, Gallins, Paradera, Pareyre.

Le ballet *Suites de danses espagnoles*, de P. Lacome, danse par Mlles Davin, Techeney, Delshon et les dames du ballet.

Samedi, à 20 h. 15 : *Faust* avec Mme Mary Gordon Dalmer, Hormières, MM. Bertrand, Marco, D. Girard, Parayre.

Dimanche, en matinée, à 14 heures, pour les adieux de M. Rougenet, la *Tosca*, avec Mmes Lempers, Gotllandeau; MM. Gallins, Rougenet, Richou, Mestre.

Le ballet *Suites de danses espagnoles*, de P. Lacôme, danse par Mlles Davin, Techeney, Delshon et les dames du ballet.

En soirée, à 20 h. 30 : *Carmen*, avec Mmes Lise Landral, Lia Nicoli, Dalmer, Brunetti; MM. Tharaud, Capella, Albony, Mestre Parayre, Richou.

Location ouverte pour jeudi et samedi.

Pour dimanche, vendredi matin, à 10 heures.

« Rigoletto »

Cette transposition si réussie du *Roi s'amuse* et qui est un des drames les plus émouvants de la scène, sera donné ce soir. Les rôles masculins de premier plan seront tenus par MM. Rougenet, Gallins et Pararéda, ceux de Gilda et de Madeleine par Mme Ritter-Ciampi et Mlle Lise Landral. Cette distribution garantit le succès de la pièce.

Un ballet plein d'originalité, *Suites de danses espagnoles*, de P. Lacome complétera la spectacle.

Notre orchestre traduira jusqu'en ses plus délicates nuances la belle partition de Verdi sous la baguette de M. Laporte.

THÉATRE DES VARIÉTÉS

Ce soir jeudi 3 janvier, à l'occasion de la nouvelle année, la direction offre à son cher public une grande soirée à prix réduits. A la demande générale, le grand succès avec l'artiste le plus aimé du public toulousain, André Girard : *La Fille de Madame Angot*, avec Lucette Néry, Simonne Andral, Léon Métais, Saint-Georges et Henry Bau d'huin.

Samedi 5, reprise de *Madame Favart*, avec André Girard et Lucette Néry.

THÉATRE DES NOUVEAUTÉS

Demain vendredi et pour trois jours seulement la revue nègre de Joe Boyd *Dark Town Follies* 1929, trente minutes qui vous donneront une impression de connu, de nagarre par ce genre si particulièrement échevelé des danses et des chants nègres.

La revue nègre est un spectacle qu'il faut voir; n'est-ce pas déjà que date le bouleversement actuel du music-hall qui, de plus en plus, s'inspire de ses directives ?

En plus, le spectacle comportera également dix attractions de premier ordre.

TOURNÉES MAX

Les Tournées Max donneront au théâtre des Nouveautés, à partir de mardi 8 janvier et jusqu'au 16 inclus, une série de représentations de *Comte Obligado*, la nouvelle opérette.

Comte Obligado doit son formidable succès à la gaieté irrésistible de son livret, à la diversité des situations les plus comiques qui se succèdent pendant ces 3 actes en s'enchaînant dans une rapidité étourdissante aux airs les plus chantants dont la cadence enlève le public.

MATINÉE NOÉLISTE

Le jeudi 10 et le dimanche 13 janvier, les Noélistes donneront dans la salle du Jardin-Royal, à 2 h. 30, leur séance annuelle au profit des œuvres qu'elles soutiennent.

Au programme : *Le Bon petit Diable*, de M. Rostand; *Nos vieilles Chansons françaises* et chants par M. Capdevielle.

La location est ouverte à la papeterie des Six-Sœurs, place Saint-Etienne. Prix des places : 7 fr., 5 fr., 4 fr., 3 fr. et 1 fr. 50.

Music-Halls et Cinémas

NOUVEAUTÉS. — Ce soir, à 20 h. 45, dernière représentation de music-hall avec la grande vedette Damia, Darcelys le fin diseur et toute la troupe.

Demain, la revue nègre, de Joë Boyd.

L'OIE DU CAPITOLE. — Le triomphe du fou-rire : *La Revue des Revues* avec dix des meilleures scènes de Dambrine, est le spectacle idéal pour les fêtes du Nouvel an. La correction toujours parfaite, l'esprit toujours si fin et la tenue indéfectiblement impeccable qui sont à la base des spectacles de « l'Oie » font de ce charmant établissement le rendez-vous sympathique et familial des gens bien élevés et des gens de goût. Mais il faut retenir ses places car on y refuse toujours du monde.

LE CADRAN (7, rue Lafayrouse). — Ce soir jeudi, adieux de Paul Clerouc, Dustang et dernière représentation de la Revue de Piroulet « Potins de concierge ».

Demain, soirée de gala pour les débuts du compositeur-imitateur Alix, de la trépidante fantaisiste Jane d'Orcy et du chansonnier René-Paul du Coucou.

Location ouverte.

PARAMOUNT. — A trois heures et à 9 heures, *Les Transatlantiques* ; *Raymond garçon d'honneur* ; attractions.

APOLLO. — A 3 heures et 9 heures, *La Symphonie Pathétique* ; *Charlot tanisier*.

GAUMONT-PALACE. — A 3 h. et à 9 heures, *Le plus singe des trois* ; *La treizième heure* : Mériel, diseur.

LE ROYAL. — A 3 h. et à 9 heures, *Les Fugitifs* ; *L'Horloge magique*.

OLYMPIA. — A 3 h. et à 20 h. 45, *Madame Récamier*.

COSMOGRAPH. — A trois heures et à neuf heures, *La Cité en Flammes* et *Dans les mailles du filet*.

THÉATRE DU CAPITOLE

AUJOURD'HUI

Bureau 20 h. Rideau 20 h. 30

Mme RITTER-CIAMPI

dans

RIGOLETTO

MM.	Mmes
ROUGENET	LISE LANDRAL
GALLINS	GOILLANDEAU
PARADEDA	HORMIERES
PARAYRE	BRUNETTI

Le Ballet « SUITES DE DANSES ESPAGNOLES » de P. LACOME

Chef d'orchestre : M. LAPORTE

Le Baiser qui tue

UN FILM SPÉCIAL

UNE PRODUCTION HARDIE

Paramount

2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

AIME-SIMON GIRARD PÉPA BONAFÉ dans

Les TRANSATLANTIQUES

D'après le célèbre roman d'Abel HERRANT

RAYMOND GRIFFITH dans

RAYMOND GARÇON D'HONNEUR

C'est un film PARAMOUNT

SUR SCÈNE

ARMAND BERNARD

l'inoubliable Planchet des « Trois Mousquetaires » *dans son numéro de chanteur fantaisiste*

RALPH HOLBEIN

le désopilant peintre lumineux

LE BAISER QUI TUE

UNE ŒUVRE D'INTÉRÊT NATIONAL ET SOCIAL

Gaumont-Palace

1 Place Wilson T 9-3?

FÊTES DU NOUVEL AN

Matinée à 3 h. ; Soirée à 9 heures

Un programme sensationnel

Deux Grands Films

KARLE DANE et G.K. ARTHUR dans

LE PLUS SINGE DES TROIS

une farce gigantesque,

SUR SCÈNE :

MERIEL

l'amusant diseur dans son répertoire

Lionel Barrymore et le chien Rex dans

LA 13me HEURE

A chaque nuit son crime

L'Homme : le crime, la bête le châtiment

UN FILM QU'IL FAUT VOIR

BIENTÔT :

BEN-HUR

LE FILM ETERNEL

LE BAISER qui TUE

scénario de M. le Docteur MALACHOWSKI

Médecin honoraire de la Marine

LE ROYAL

Matinée à 15 h. — Soirée à 21 h.

La plus merveilleuse création du genie humain

L'HORLOGE MAGIQUE

Film prodigieux

—:o:—

Une révélation sensationnelle

KATE DE NAGY

dans

LES FUGITIFS

Le Baiser qui tue

met en garde le pays contre les affres d'un terrible fléau

CINEMA OLYMPIA

Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 45

MARIE BELL

Charles LE BARGY, Emile DRAIN

Madame Récamier

APOLLO-CINÉMA

AUJOURD'HUI JEUDI en matinée et en soirée

DEUX DERNIÈRES VISIONS du plus grand film de l'année

LA SYMPHONIE PATHÉTIQUE

avec Georges CARPENTIER

DEMAIN VENDREDI en matinée et en soirée

INAUGURATION du CINÉ-MUSIC-HALL

pour la première fois à Toulouse DÉBUT du comédien transformiste ultra rapide

HORNAY'S

un des célèbres émules de FREGOLI

HORNAY'S JOUE une pièce de 15 artistes à LUI TOUT SEUL

A l'écran : AU NOM DU ROI grande pièce dramatique avec la célèbre artiste LYA de PUTTI, et LE CHAPEAU FÉTICHE, comique fou.

Le BAISER qui TUE

DEMAIN au

PARAMOUNT

Avis de Décès

Mademoiselle Nicole AMBLARD ; AUNAC ; Monsieur et Madame ; GARIN ; Monsieur et Madame Paul AMBLARD ; Madame LABAT-MARTINELLI ; Monsieur et Madame Jacques AMBLARD ; le capitaine et Madame ; HERY ; Monsieur et Madame de La FAURIE ; Monsieur et Madame ; VALON ; docteur et Madame de ; SERRE ; commandant et Madame ; JUVIGNY ; Monsieur et Madame CHAS ; BARIERE ; Monsieur et Madame TAY ; DENNET ; Madame MATHIEU-LAGRE ; ZE ; Monsieur et Madame BOUCHARD ; Madame DUPUY ; le colonel et Ma ; dame BONNET ; Monsieur le GUAS ; Mademoiselle SARRETTE ; Monsieur et Madame SARRETTE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis AUNAC

Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne ; Ancien censeur de la Banque de France

pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 2 janvier 1929, dans sa 76e année, leur père, adoptif, cousin et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Agen, vendredi 4 janvier, à 10 h. 30.

On se réunira à la maison mortuaire à 10 h. 15, d'où le convoi partira pour Notre-Dame des Jacobins.

Pompes Funèbres Générales Agen.

Monsieur CASTAGNÉ, facteur des Postes; Monsieur Louis CASTAGNÉ; Mademoiselle Lucienne CASTAGNÉ; les familles FLORENT, DOMINIQUE, MORELLO, PORTALA, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Emilie CASTAGNÉ

leur épouse, mère, parente et alliée, décédée le 1er janvier, à l'âge de ans, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à 2 h. 30, en l'église Saint-Etienne.

On se réunira à la maison mortuaire, 26, rue Alexandre-Fourtanier.

Avis de Décès et de Neuvaine

Monsieur Eugène DELESTAN; le médecin lieutenant-colonel J.-L. DELESTAN, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et Madame; Madame NOGUES née DELESTAN, leurs parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Eugène DELESTAN
Née Jeanne RIVES D'AYGALLIERS

leur épouse, mère, belle-mère et parente, pieusement décédée à l'âge de ans, le 26 décembre 1928, à Lacroix-Falgarde, et vous prient d'assister au service de neuvaine qui sera célébré le vendredi 4 janvier 1929, à dix heures, en l'oratoire Saint-Jean-Baptiste, rue Antonin-Mercié, où l'on se réunira.

Les obsèques ont été célébrées à Lacroix-Falgarde, le 28 décembre 1928, et l'inhumation a eu lieu à Toulouse, dans le caveau de famille.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

REMERCIEMENTS

Madame Joseph BAYARD, née VIE LEROUX ; Messieurs Paul et Jean BAYARD ; tous les parents et alliés profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame veuve Jean VILLEROUX
Née Julie REGRAFFE

et ne pouvant y répondre individuellement, prient leurs amis et connaissances de bien vouloir accepter l'expression émue de leurs sincères remerciements.

Le service de neuvaine sera célébré dans la plus stricte intimité.

Pompes Funèbres Municipales
34, rue Pargaminières Toulouse. Tél 11-40

Avis de Décès et de Neuvaine

Monsieur Albert LE VASSEUR ; Madame Paul GRANIÉ ; Monsieur et Madame Henri du BERNARD ;

Monsieur Lionel LE VASSEUR ; Mademoiselle Myriam LE VASSEUR ; Mesdemoiselles Marie, Germaine, Françoise et Madeleine du BERNARD ; Monsieur Michel du BERNARD ;

Madame Henry WALLET et ses enfants ;

Monsieur et Madame Louis GROMARD,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de

Madame Emile LE WASSEUR
née Pauline WALLET

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de vouloir bien trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus sincères.

La messe de neuvaine a été célébrée le mercredi 2 janvier, dans la plus stricte intimité.

Pompes Funèbres Générales
7, rue Lafayette Téléphone

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Madame veuve Jean CAMPISTRON, Monsieur Guillaume CAMPISTRON, ingénieur des Constructions aéronautiques et mécaniques ; Monsieur Henry BAURIER, ingénieur-chimiste, et son fils Jean ; le Docteur et Madame Charles GIRAUDEAU ; Mademoiselle Jacqueline GIRAUDEAU ; les familles ESCRIBE et DAUBIN, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service d'anniversaire qui sera célébré pour le repos de l'âme de

Madame Veuve Edouard GIRAUDEAU
Née Joséphine VIALAS

aujourd'hui jeudi 3 janvier 1929, à dix heures, dans l'Oratoire de N.-D. de Nazareth rue Philippe-Féral, où l'on se réunira.

EN BANLIEUE

LARDENNE

Orphéon mixte. — L'Orphéon a dans sa dernière réunion procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1929.

M. Lacroix, leur vénéré doyen d'âge, est réélu président par acclamations. M. Ernest Buisson, vice-président ; M. Bouffil jeune, trésorier ; M. Barret, secrétaire ; Mlle Henriette Barret, secrétaire adjoint ; M. Castaing, archiviste ; M. Maesio, directeur.

Les membres du bureau font un pressant appel aux personnes qui voudraient se faire inscrire au siège café Brousse-Forestié, comme membre actifs.

Demain soir vendredi 4 janvier, à 8 h. 30 très précises, répétition générale au siège.

Bibliothèque municipale de Toulouse. Tous droits réservés.

LA VIE RELIGIEUSE

I. - LES IDÉES

L'HOMME ET L'ESPRIT

Quel vent de démagogie souffle sur nos têtes ? J'ai peine à croire ce qu'il faut constater. Je n'ai que sympathie, profond respect, admiration même pour le talent et le caractère du R. P. Guitton. Je me réserve de parler longuement de son livre si vivant, si nourri de faits, d'idées et de psychologie sur Léon Harmel. Les journaux ont publié de tous les côtés un petit incident d'une de ses conférences sur le *Bon Père du Val des Bois*. Il y aurait cité sans nuances, avec l'impérieux soulignement de l'affirmation oratoire, une honnête pensée (un peu simple sur une question complexe), une pensée cueillie chez Léon Harmel : « On peut concevoir une société qui n'aurait ni avocats, ni poètes, ni artistes, mais aucune société si rudimentaire soit-elle, ne saurait se passer d'ouvriers. »

Francis Jammes, auditeur de ces conférences, aurait souri dans sa barbe de fleuve et chaleureusement applaudi. A la place de notre Francis Jammes, j'aurais eu assez de bon goût pour ne pas contrister l'assistance, ni l'orateur. Mais la pensée n'en aurait pas moins été inexacte et c'est ainsi qu'intérieurement je l'aurais jugée. Une société d'*humains*, si rudimentaire qu'on la suppose, a toujours des professeurs, des poètes, des artistes, et même des sortes de penseurs, au rabais certes, mais cependant bien différents des travailleurs purement manuels. Une société de travailleurs purement, exclusivement manuels serait une société d'animaux plus ou moins perfectionnés comme le castor et le singe, mais d'animaux. Bien plus, ce serait une agglomération d'êtres aux instincts concordants, mais non une société au sens vrai du mot (association d'hommes se groupant d'une façon hiérarchique et par spécialité de compétences, autour d'une autorité, en vue d'une fin à promouvoir).

A tous les points de vues, la pensée est fausse. Que l'ouvrier ait une éminente dignité, que ses fonctions puissent, par l'intention morale, être ou devenir plus bienfaisantes que celle d'un professeur nul chrétien n'est tenté de le contester. Mais tout chrétien aussi, les Evangiles à la main, dira : « L'homme ne vit pas seulement de pain... » Il ajoutera : Il a deux vies et la vie animale chez lui n'est que la servante de la vie spirituelle qui est la vie propre de l'homme. Le prêtre est professeur en chaire. Ne serait-il donc pas nécessaire ? Le prêtre est artiste dans la cérémonie et le chant de la liturgie, dans la mise en valeur de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il est l'avocat du faible et du malheureux. Le moine est l'érudit et le penseur qui recueille et engrange les provisions intellectuelles de l'Eglise. Et, alors que le peuple, aiguillonné par un laïcisme matérialiste, crie à l'inutilité de tout ce qui ne touche pas aux sens, traite les curés et les moines de fainéants, vous lui tenez des propos qui tentent à faire songer qu'on pourrait se passer de tout ce qui n'est pas une œuvre matérielle ! Non ! Je n'arrive pas à le croire. On peut appliquer aux reporters ce que Tartarin disait des poètes, au sujet de l'amour : « Ils en mettent plus qu'il n'y en a... » Innocemment — bien qu'il n'y ait pas beaucoup de reportages innocents — ils ont donné une apparence de brutale affirmation démagogique à ce qui était nuance, finesse, exacte mise au point. — Cependant, il faut l'avouer, le R. P. Guitton, s'il a parlé ainsi, serait dans la note d'une certaine tendance qui envahit certains esprits catholiques à mesure que l'Encyclique « Pascendi », cette magnifique défense des droits de l'intelligence ouverte, de tous les côtés, au surnaturel, recule, un peu plus, dans le passé. Cette passion montante, c'est la haine de l'esprit, manifestée par l'horreur de tout ce qui est raison dans l'art et ordre dans la société.

L'ART SANS L'IDÉE

Nous assistons maintenant à un mouvement pire que le premier romantisme. Qu'un Sully-Prudhomme, belle âme, grande intelligence vide de foi, déclare pour son agonie :

Bercez ma douleur je vous en supplie
Ne lui parlez pas...
Je suis las des mots je suis las d'entendre
Ce qui peut mentir.
Je suis las des sons qu'au lieu de comprendre
On n'a qu'à sentir.

Rien de mieux pour une âme sans foi, que le mystère de la mort épouvante. Mais qu'un prêtre éminent, théoricien de l'art autant que de la mystique, veuille décanter l'art de toute idée et donc de toute intelligibilité « et appelle l'ivresse d'une sensation même du plus bel ordre », *la poésie pure...*, il aura beau être de l'Académie Française, nous éblouir de distinctions subtiles, nous n'y verrons plus que du feu, et nous dirons que rien n'est moins chrétien que cette poésie qui veut remplacer l'idée par le sentiment, l'harmonie rationnelle des sons, le nombre par le cri. Nous nous écarterons de ces écoles littéraires qui veulent faire de la poésie un pur jeu instinctif et par là non seulement rendent difficiles les productions géniales d'un lyrisme spiritualiste, mais encore détournent les écrivains de l'idéal pour les ramener à toutes les vanités et les insignifiances bruyantes de leur moi. Et Henri Massis aura beau être de droite, on préfèrera sa critique faite de *Jugements* à celle qui n'est qu'impressions. On l'aimera d'être ceux qui ont pitié de la génération matérialiste ou indifférente des écrivains d'après-guerre et supplie la génération qui monte de prendre le flambeau tombé des mains de la belle jeunesse moissonnée par la guerre. Malgré quelques outrances, un Bernanos, au talent puissant, sera acclamé pour avoir dit que l'écrivain qui « cherche une règle de vie trouvera dans le catholicisme, en même temps qu'une règle spirituelle de vie, la méthode et l'inspiration de son art ». Qu'est-ce, en effet, qu'une poésie pure, soi-disant libérée de la raison ? « Personne n'est plus affranchi des convenances sociales que celui qui vit dans le désert, bien que ce soit pour retomber sous la puissance de la soif et de la faim ». On n'échappe à l'esprit que pour devenir l'esclave des brutales et confuses impulsions de la matière. Qu'est-ce que c'est que cette littérature même catholique qui prétend n'être que sentiment ? René Johannet dénonce la perversion qu'il y a sous toutes ces phrases. « L'amour n'est pas un sentiment hors nature ». Il a des racines, des concordances, des conditions. L'objet de la critique, en face d'une attitude d'amour est de la justifier, de la définir, de la rendre consciente. Entre nous soit dit, j'en ai soupé de l'inconscient. Un Kessel dira que la raison est un écran entre le fond de l'œuvre et le lecteur. Il parlera de contact direct. Le « contact direct » est une expression commode employée à tort et à travers comme le mot de démocratie. Le naturel du contact entre le lecteur et l'œuvre n'implique pas une telle simplicité qu'on ne sache plus si l'écrivain est véritablement un homme ou un singe tellement les lignes de la pensée sont inexistantes et le fond d'humanisme éternel inconsistant. Plus on se détourne de l'intelligence et plus on devient le butor qui ne détruit les préjugés de l'esprit et du goût que pour aboutir à la propagande de l'animalité la plus basse. L'esprit dédaigné se venge !

LA POLITIQUE ET L'HOMME

Le philosophe ancien avait défini l'homme, un animal politique. La politique ou science de l'organisation de l'Etat la plus propre à assurer la paix et le progrès de l'individu et de l'espèce est essentiellement œuvre d'intelligence. Elle cherche à savoir les expériences du passé pour prévoir l'avenir et pourvoir à la réparation ou à l'annulation des désastres de la multitude infinie des sots, par un organisme qui assure, dans l'action, la prééminence de la qualité sur la quantité. Une des grandeurs de l'Eglise, institution qui se montrait par là divine en se faisant voir comme faite réellement pour remédier aux faiblesses des hommes, c'est de maintenir, en face du protestantisme ouvrant toutes les barrières aux caprices de l'individu, la cité de l'ordre et de l'autorité. L'Eglise surnaturelle ne détruit pas la nature, mais s'organise d'après les lois naturelles qu'elle épure et perfectionne. Aussi, étions-nous choqués d'entendre à chaque instant répondre à un argument politique tout à fait péremptoire par un rappel mortifiant à la foi en l'Eglise plus forte que la nature, à la confiance dans le pouvoir inouï de la grâce. On était à se demander si, un jour, ce catholicisme nouveau ne supprimerait pas les gendarmes et les juges en face de l'excellence de la formation et de la pratique religieuse et, surtout, de l'obéissance déconcertante du monde moderne à la grâce de Dieu. Plus de politique, rien que de l'évangélisation morale et des campagnes électorales pour Dubonnet ou Tartempion...

Enfin... un peu d'aération soulage nos poitrines oppressées par ces sophismes, témoigne que l'union catholique pourra être autre chose qu'une façade recouvrant la domination d'une secte particulièrement désagréable de catholiques ultra-libéraux.

Des catholiques distingués, que Rome n'a jamais condamnés et qui appartiennent aux milieux les plus favorisés par les autorités ecclésiastiques, parlent catégoriquement dans le même sens que nous. Il est évident que nous ne parlons pas du beau livre de Jacques Valdour, sur lequel il sera utile de revenir : *Ouvriers catholiques et royalistes*, où il montre que de René de la Tour du Pin aux ouvriers de Decazeville ou d'Alès, les royalistes n'ont cessé d'être les meilleurs sociaux toutes les fois que le libéralisme ne les a pas écartés des œuvres sociales à cause de la tare de leur royalisme. Non ! Les autres ouvrages de Valdour ont connu toutes les lyriques louanges de la presse catholique, surtout de la presse catholique de gauche. Celui-ci dit trop de vérités : on organise contre lui la conspiration du silence.

Nous avons de meilleurs auteurs. C'est d'abord René Johannet, écrivain d'une information abondante et solide, d'une doctrine ferme, d'aperçus originaux et pénétrants, d'un style pittoresque et incisif, qui fit ses premières armes journalistiques dans *La Croix*, de Paris, et qui, dans la revue *Les Lettres*, publiée aux éditions *Spes*, combat le bon combat sous les regards admiratifs et encourageants de la Compagnie de Jésus. Lisez *Le phénomène majeur*, c'est la production de jeunes communistes.. L'Etat français fabrique des socialistes ou des communistes comme si c'était sa vocation... Cela est fatal comme la montée d'une crue après la pluie. Pour remédier à un pareil fléau, il n'y a qu'un moyen possible, *un seul* : un changement brusque, radical, probablement accompagné de violence dans la conduite de l'Etat.. »

Tiens ! Tiens ! Mais je reconnais cela, me dites-vous. Chut ! attendez. Voici mieux : Savourez le triomphe de la vérité : « Que nous puissions, par des œuvres lénitives de rééducation post-scolaires, des œuvres sociales..., lutter efficacement contre l'action permanente et massive de l'école laïque, athée, communiste... Je sollicite la permission de rire à cette seule idée. » La France de Louis XIII s'est redressée grâce à mille et une bonne volontés souterraines, dit-on. Oui, dit Johannet, grâce aux cadres de l'Etat et à la clef de voûte et au fondement de la monarchie. « N'attendez pas cela des parleurs. Le jour où un homme, dans la poussière des guerres civiles, un homme sans plume et sans papier fournira le signe de l'action, alors levez-vous et suivez-le... *Dans l'état actuel des choses, tout ce qui ne relève pas de Politique d'abord, chrétiennement entendu, ressortit au programme des Danaïdes* ».

Comment ! René Johannet ose écrire cela ? Oui, car l'Eglise de Dieu ne peut pas devenir la chapelle d'une secte. L'Eglise a ses dogmes, la secte a les siens. L'Eglise continue à se tenir loin de l'affirmation de l'action morale suffisant à tout. Le R. P. de Broglie, de la Compagnie de Jésus, dans les *Recherches de Sciences religieuses* du mois dernier, écrivait ces lignes pertinentes : « Prévoir comme inévitables de tristes conséquences n'est pas, quoi qu'on prétende parfois, méconnaître la toute-puissance de la grâce divine ; c'est simplement tenir compte de cette loi providentielle que les fruits de l'apostolat ont communément quelques proportions avec les dispositions du milieu dans lequel l'apostolat s'exerce. » Il a dit plus haut qu'il y avait des « obstacles qu'une organisation vicieuse de l'Etat peut apporter aux conquêtes de l'Eglise ». La politique entre donc en ligne de compte de l'ordre providentiel. Il y a une science politique. Le droit divin de la démocratie est, pour le moins, aussi illusoire que l'autre. Il y a une question de bonne organisation. La semaine dernière, M. Jean Guiraud faisait un écho, sonore de forme et timide de fond, dans le même sens. M. l'abbé Merklen reniera-t-il ses affirmations de l'été dernier sur l'inexistence du problème politique ? Il est lié au problème religieux. *L'Express* ne le dit plus : il prête ses colonnes aux doctrines réconfortantes de René Johannet et du R. P. de Broglie. Et ces doctrines sont le triomphe de l'intelligence. La société humaine, qui n'est pas une agglomération d'animaux, mais une organisation politique, a un égal besoin du penseur et de l'ouvrier, du prêtre et de l'artisan, de l'Eglise et de l'Etat. Le R. P. Guitton n'a jamais entendu le nier. Les reporters ont fait tout le mal.

II. - LES FAITS

A TRAVERS LES LIVRES

Signalons rapidement dans le domaine des lettres et de l'apologétique :

Positions et propositions, livre de doctrine littéraire de Paul Claudel, poète puissant et catholique, sinon classique... et toujours intelligible. Comment deux esprits aussi différents qu'un Paul Claudel et un abbé Brémond paraissent-ils se rencontrer dans les mêmes thèses ? Problème intéressant.

L'Evolution et la Création, chez de Gigord, par l'abbé Senderens, un maître dans les questions de science et d'apologétique scientifique. Ce livre devrait orner la bibliothèque de tout catholique instruit qui veut être exact et à jour sur la situation de l'évolutionnisme vis-à-vis du dogme.

DANS LES ŒUVRES

Bayonne. — On prépare avec activité un Congrès national eucharistique pour l'an prochain.

Alsace. — Les œuvres catholiques sociales d'Alsace, par l'intermédiaire des Syndicats chrétiens, qui y sont très développés, viennent de triompher en face des syndicats cégétistes dans toutes les élections et vont y jouer un rôle prépondérant dans l'organisation des Assurances sociales.

Montauban. — Le château de Montbeton vient d'être définitivement affecté à une œuvre de retraites pour prêtres malades ou infirmes.

Saint-Junien (Haute-Vienne). — Les arrêtés du maire communiste interdisant les processions viennent d'être cassés par le Conseil d'Etat.

ITALIE

Rome. — L'action de Mussolini se manifeste de plus en plus favorable à l'action catholique : 1° Sur la question de la natalité, il proclame qu'il n'y a rien à faire sans le facteur religieux : 2° La question du pouvoir temporel du Pape fait un grand pas, grâce au Duce. Faudra-t-il que ce soit une monarchie antiparlementaire et le fascisme tant honni qui rétablissent le pouvoir temporel du Pape ?

Tyrol italien. — L'intransigeance du clergé allemand catholique, qui confond la religion et la politique, rend difficile l'entente avec le Duce pour le choix d'un évêque dans le diocèse passé à l'Italie. En attendant, Mgr Muttechleener est nommé administrateur apostolique.

AUTRICHE

Une Université catholique va être établie à Salzbourg, ce qui met en fureur les pangermanistes.

CHILI

L'Université catholique vient d'être reconnue comme Université d'Etat.

Noël JULIET.

Chronique des transports

LES GRANDS RÉSEAUX AMÉLIORENT LE SYSTÈME DE PAIEMENT DES REMBOURSEMENTS PAR VIREMENT POSTAUX.

Dans le but d'éviter à leurs clients de fréquents dérangements, les chemins de fer ont accepté de leur payer périodiquement le montant des remboursements qu'ils font suivre sur leurs expéditions. Afin d'éviter les règlements en espèces ils leur accordent aussi la faculté de se faire régler périodiquement le montant de leurs remboursements par virements postaux effectués par l'intermédiaire des gares de départ des envois, à la réception des avis constatant l'encaissement des remboursements.

En vue de compléter ces avantages offerts au public les grands réseaux ont mis en vigueur un nouveau système de paiement des remboursements par virements postaux, dont pourront bénéficier tous les expéditeurs titulaires d'un compte courant postal et qui en feront la demande. Dans ce système, les remboursements seront, aussitôt après encaissement des destinataires, virés au compte courant postal des expéditeurs, par les soins du contrôle commun aux grands réseaux, sans intervention des gares de départ des envois.

La mesure s'appliquera aux remboursements grevant les expéditions à destination des localités de la France Continentale et sera provisoirement limitée aux remboursements suivis sur les envois de grande et de petite vitesse, en attendant que les pourparlers engagés avec l'administration des Postes permettent de l'étendre aux colis postaux et colis agricoles.

Pour bénéficier de la nouvelle facilité qui leur sera ainsi offerte, les expéditeurs inscriront :

Sur leur déclaration d'expédition, à la suite de l'indication du remboursement, la mention « Paiement par virement postal », suivie du numéro de leur compte et le nom du bureau de chèque où ce compte est tenu ;

Sur une formule spéciale de virement tenue à leur disposition par les gares, leur no met leur adresse, le numéro de leur compte et le nom de leur bureau de chèques ; ces derniers renseignements devront également figurer sur l'adresse des colis.

Une rubrique imprimée au verso des avis de virement et remplie par les gares destinataires permettra aux expéditeurs lorsqu'ils recevront cet avis à l'appui du relevé de compte fourni par le bureau de chèques postaux, de faire application des sommes portées au crédit de leur compte.

TRANSPORT DE FLEURS NATURELLES

Débouchés offerts par la Norvège

La Norvège offre un débouché très important aux fleurs coupées de provenance française. Les variétés les plus demandées en général sont les œillets, les anémones, les mimosas, les lilas, les roses, les marguerites et les giroflées. Les achats se passent pendant la période qui va de fin novembre à la fin avril et les fleurs envoyées doivent être très belles.

L'emballage des fleurs se fait dans des corbeilles de copeaux. Les fleurs sont disposées sur de l'ouate et le tout enveloppé de 3 à 4 couches de papier journal. Les colis sont expédiés par chemin de fer comme messageries express et, en général, adressées à un transitaire de Strasbourg ou de Bâle, qui en assure la réexpédition dans le plus bref délai.

Le transport demande environ 4 jours. Les commandes sont payables à 15 ou 30 jours à partir de la date de la facture. Les prix cotés doivent s'entendre marchandise prise sur place. L'expéditeur avance les frais de transport pour la partie du trajet allant jusqu'à la ville de transit et le montant ainsi déboursé est porté sur la facture. Le transitaire se couvre auprès du destinataire.

Les fleurs doivent être absolument sèches à la surface; si, en effet, elles sont coupées par un temps pluvieux ou humide, elles se gâtent presque toujours en cours de transport.

D'autre part, les tiges ne doivent pas être trop longues en raison de ce que les droits de douane sont calculés sur le poids.

Ces droits s'élèvent actuellement à couronnes 6,00 le kg. toutes majorations comprises.

EXPOSITIONS DE SEVILLE ET DE BARCELONE

Une ordonnance royale en date du 1er décembre 1928 autorise l'importation temporaire des objets destinés aux expositions de Barcelone et de Séville qui seront présentés aux douanes de Cadix, Huelva Algesiras, Malaga, Alicante, Valence, Barcelone, Pasages, Bilbao Santander, Gijon, La Corogne, Vigo, Séville, Irun, Port-Bou, Badajoz et Valencia-de-Alcantara.

Le dédouanement des marchandises destinées à être vendues dans les locaux de l'Exposition sera fait à base des droits applicables aux pays d'origine de la marchandise, sans que le certificat d'origine soit nécessaire ; il sera remplacé par les documents qui seront énumérés en temps opportun par la Direction générale des douanes. Les marchandises de toutes sortes destinées aux pavillons des nations étrangères participant à l'exposition ibéro-américaine de Séville seront dédouanées dans le plus bref délai, sans avoir à attendre leur tour.

Le délai de réexportation des objets envoyés aux expositions de Séville et de Barcelone, qui était préalablement fixé à trois mois, a été porté à six mois.

Quand vous aurez tout essayé

contre les maladies de la peau Dartres, Eczémas, Ulcères, Vices du sang, et QUE RIEN N'AURA REUSSI, ne désespérez pas, prenez le

DÉPURATIF LATAPIE

je vous garantis l'action sûre de ce traitement. La Pommade Latapie est indispensable dans les familles pour calmer et guérir les irritations de la peau. Sirop et Pommade 20 fr. Ph. Raynal. Cordes (Tarn)

Nos Feuilletons

Nous commencerons prochainement la publication d'un feuilleton sensationnel :

BEN-HUR

le célèbre roman de sir Wallace, qui a servi de thème au film projeté sur tous les grands cinémas.

BEN-HUR

après avoir connu à Paris un succès sans précédent, commence à pénétrer notre région. Tous nos lecteurs qui iront voir cette extraordinaire reconstitution de l'époque du Christianisme naissant, seront heureux de lire le texte émouvant et magnifique d'où elle a été tirée. Nous ne publierons pas de

BEN-HUR

une adaptation quelconque, hâtivement bâclée pour le cinéma, mais la belle traduction, profondément chrétienne, de M. Mazoyer, qui peut être mise entre toutes les mains. Ainsi

BEN-HUR

apparaîtra-t-il à chacun sous les meilleures garanties morales et religieuses, sous la glose qui assurera le mieux la véritable portée de sa projection au cinéma.

A TRAVERS LES JOURNAUX

UNE UNITÉ

De Clément Vautel, dans le Journal

Vous avez trouvé la fine combine ?

— Je vous crois : elle va me raporter queques unités.

Aujourd'hui, ce dialogue est très clair... Nous savons, depuis les rocambolesques histoires de Mimoun Amard, que, dans un certain monde financier, une « unité », c'est un million.

Il est probable que ce mot à la fois argotique et technique fera désormais partie du vocabulaire courant. On dira :

— C'est un pauvre type... Il n'a même pas une unité !

Ou bien :

— Elle est très gentille, cette petite... Et elle apportera dix unités à celui qui l'épousera.

Personne ne demandera d'explications. Déjà, dans les salons les plus traditionnels, il n'est plus de douairière qui ne comprenne quand la petite marquise déclare

— C'est un collier de cent billets !

Chacun sait qu'un « billet », c'est mille francs. Nous venons d'apprendre qu'un million, c'est une unité.

Voilà qui donne une idée très nette de la dévalorisation du franc ou, ce qui revient au même, de l'augmentation du prix de la vie !

Les économistes ont écrit de gros bouquins pour nous raconter l'histoire de la révolution dont les fortunes d'avant-guerre ont été les victimes. A quoi bon ? Bien plus saisissante est la petite phrase prononcée avec l'accent tunisien par Mimoun Amard :

— Vous ne savez pas ce que c'est qu'« oune ounité » ? C'est oun million !

Il n'en faut pas plus, me semble-t-il, pour nous montrer où nous en sommes au lendemain du chambardement de toutes les valeurs, et je ne parle pas seulement des valeurs financières.

LE SCANDALE DE LA « GAZETTE DU FRANC »

Camille Aymard, dans la Liberté, *s'étonne que Dumay, ancien directeur du* Quotidien, *et ses complices immédiats, soient encore en liberté.*

Celui-ci aurait-il en lieu sûr des documents dont la divulgation jetterait un discrédit plus grand, si la chose est possible sur la République et son personnel dirigeant ?

M. Dumay avait été le complice et l'associé de Mme Hanau dans son escroquerie ; il avait transmis aux abonnés du *Quotidien*, avec la recommandation du journal, les circulaires et les bulletins de souscription des filous de la *Gazette du Franc*.

En outre, la preuve a été faite, par M. Glard lui-même, que les deux cent mille francs représentant la mensualité touchée par le *Quotidien*, à titre de minimum garanti, pour rémunération de cette complicité, avaient été détournés par M. Dumay à son profit. Celui-ci faisait bien rentrer cette somme, chaque mois, dans la comptabilité de son journal, mais la faisait ressortir immédiatement « en paiement de travaux inexistants ». — le mot est de M. Glard lui-même. Donc, au moyen d'écritures frauduleuses, de faux en écritures commerciales.

Le premier fait relevé à la charge de M. Dumay — complicité d'abus de confiance et d'escroquerie — est un délit passible de plusieurs années de prison. Le second, un crime, passible des travaux forcés.

M. Glard, ayant convaincu M. Dumay, au cours de ses deux interrogatoires, de ce crime et de ce délit, l'a cependant laissé en liberté. Il ne l'a même pas inculpé.

Tant que M. Dumay n'aura pas été rejoindre à la Santé Mme Hanau, qui dînait encore chez lui la veille même de son arrestation, ainsi que nous l'apprend sa déposition d'hier à l'instruction, l'opinion publique n'aura pas le sentiment que le gouvernement veut la lumière et que la justice a les mains libres.

La présence de M. Donat-Guigue, gendre du ministre radical Marraud, à la tête du Parquet général, où il fut nommé à quarante-sept ans de façon bien inattendue, inquiète le pays, parce qu'elle montre avec trop d'évidence que la politique reste maîtresse de l'instruction, sous la robe rouge du magistrat.

Aussi la menace proférée hier par Mme Hanau risque-t-elle d'être entendue en haut lieu.

— Je me suis tue jusqu'ici, a-t-elle dit, je n'ai mis en cause personne. Mais, si tout le monde me lâche, je dirai tout. Gare au scandale !... Il ne fait que commencer.

Tant mieux. Que Mme Hanau parle, accuse, cite des noms, apporte des preuves. Qu'elle s'explique sur les soixante et un comptes chiffres relevés sur ses livres. Si nos politiciens sont innocents, que redoutent-ils ?

Le scandale, le vrai, ne consiste pas à dénoncer les coupables, mais à les couvrir.

EN EUROPE ORIENTALE

*De Pertinax, dans l'*Echo de Paris, *à propos de la proposition des Soviets à la Pologne de mettre en vigueur le pacte Kellogg :*

Que signifie cette proposition soviétique ?

Tout simplement que la Russie bolchevik entend briser la solidarité de ses voisins occidentaux. La Pologne a toujours pressé les gens du Kremlin de conclure un pacte de non agression non seulement avec elle mais avec les Etats baltes et avec la Roumanie. Elle s'est refusée à traiter seule pour ne pas être condamnée à la neutralité et à la passivité si l'armée rouge se jetait sur la Roumanie, l'Esthonie ou la Finlande. Par le moyen du pacte Kellogg, les commissaires essaient aujourd'hui de la séparer des nations dont elle est l'alliée ou l'associée naturelle.

M. Tchitcherine et ses collègues n'ont pu vraiment espérer qu'une ruse aussi grossière réussirait à Varsovie. Mais, dans leur manœuvre, ils ont en vue bien moins le peuple polonais que le peuple américain.

N'oublions pas que les Soviets sont encore en pourparlers pour obtenir du marché de New-York quelques crédits, et tous les ressorts de la démarche moscovite nous seront connus.

Le même journaliste écrit aussi à propos de la crise yougo-slave :

On ne peut guère échapper à la conclusion que les institutions parlementaires produisent, en Yougoslavie, des effets particulièrement caricaturaux. Il devrait être possible, semble-t-il, de satisfaire aux revendications des Croates en ce qui concerne leurs intérêts matériels (égalité devant l'impôt, égalité dans l'emploi des fonds publics, etc.), tout en maintenant la force et la dignité de l'Etat. Mais il est probablement excessif d'attendre des politiciens de la Skoupchtina un tel discernement. Un seul personnage demeure en réserve : le roi Alexandre. Le voici appelé à donner sa mesure.

LES BLAGUES DES 60.000

*De l'*Ami du Peuple :

Pour justifier leurs 60.000 francs, les députés prétendent qu'ils ont de gros frais de bureau, de correspondance, de secrétaires, etc., etc..

Rien n'est plus faux.

Le papier à lettre, les enveloppes leur sont fournis abondamment par la questure et le coût de tout cela est inscrit au budget pour plusieurs centaines de mille francs

D'autre part, les lettres de ces messieurs sont toutes timbrées gratuitement par ladite questure. Cela coûte au budget plus de deux millions par an.

Quant aux dépenses de secrétariat, elles sont nulles, les secrétaires des députés étant payés en monnaie de singe, c'est-à-dire en places que leurs patrons leur procurent aux frais des contribuables.

Ce sont ces derniers qui paient la note.

RECORD DE PUBLICITÉ

Du Quotidien :

En ces temps d'étrennes, chaque commerçant s'ingénie à attirer le public par des effets d'étalage et des jeux de lettres lumineuses.

Mais qui atteindra le record de William Whitley ?

William Whitley, fondateur des premiers grands magasins anglais, avait parié qu'il livrerait sans sourciller, sur simple demande d'un client, n'importe qu'elle commande, si imprévue fût-elle.

Le pari fut tenu.

Or, un client vint et demanda... un boisseau de puces.

Eh ! bien, vous le croirez si vous voulez, mais William Whitley envoya des employés dévoués faire un tour dans les bouges de Londres et livra le boisseau de puces demandé

L'histoire oublie de nous dire ce qu'en fit le client. Mais tout Londres parla de l'aventure et la maison de commerce de W. Whitley fut lancée.

Fernand AZAIS

Tout ce qui concerne
l'Ameublement et la Fourniture Gle pour Hôtels
Cafés, Communautés, Villas, etc.
Installations Sanitaires
ECONOMAT DE L'AMEUBLEMENT
15 bis, Rue de Languedoc, TOULOUSE
DEVIS SUR DEMANDE

Petites Annonces Economiques
Paraissant
LE LUNDI ET LE JEUDI
TOUTES ÉDITIONS

Prix
DEMANDES D'EMPLOI .... la ligne 2 fr.
OFFRES D'EMPLOI .... — 3 fr.
TOUTES AUTRES RUBRIQUES .... — 4 fr.

Pour mention Bureau, ou Hall « Express », supplément : 1 franc.
Pour transmission des correspondances, supplément : 2 francs.
La ligne se compose de 30 lettres environ

PAIEMENT D'AVANCE — MINIMUM DEUX LIGNES

INSTITUTION DES DAMES LAFONT (Etablissements d'enseignement secondaire pour les jeunes filles). Préparation à la licence, aux baccalauréats, aux examens de l'enseignement primaire et supérieur. Cours primaire et classe enfantine.

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDE magasinier comptable au courant pièces mécaniques, sér. référ. exigées. Ecr. N° 4027, Bureau « Express », Toulouse.

MÉNAGE demandé, chauffeur, valet de chambre, cuisinière, bonnes références, bons gages Ch. de Veye, Olonzac (Hérault

ON DEMANDE homme confiance pour conduire auto et autres petits travaux. Très sérieux. Ecrire bur. « Express », n° 648

ON DEMANDE bonne à tout faire, 30 à 40 ans, sachant faire cuisine, sér. références. Bons gages. S'adresser Tajan, Seissan (Gers).

BONNE D'ENFANTS ou nourrice sèche demandée ; références. 10, rue Bayard, Toulouse.

ECRITURES ch. soi sans quitt. empl. Dem. rens. Raynaud, Villeurbanne.

TRAV. fac. ss quitt. emploi, 25-30 fr. p. j. L'Universel, Serv. G., 24, rue Saint-Cyr, Lyon.

COPIES chez soi fac., bien payée, et agents dem. partout, tr. intér., 2 sexes. ss quitt. emploi tte l'année. Ecrire Etabl 34, Sertis, Lyon.

AGRICULTEUR, 50-60 ans, demande. M. Gril., 74, avenue Crampel, Toulouse.

BONNE A TOUT FAIRE pas cuisine Faubourg Bonnefoy, 48 bis.

ON DEM. fam. 4 pers. trav. vignes et jard. à mi-fruits, 14 arp. clôt. très b. terre: 5 arp. vigne; 3 arp. beau potag ; 3 en prai. et 3 en lab.; 1000 arb. fruit ; 12 ruches tout en rap.; joli log., mais. sépa. 5 p. plaf., servit. div., eau, élect. sur belle route à 15 m. de Toulse, près arrêt tram. bani. Ecrire adr., les âges et réf. à M. Juitin, prop., 7, rue Japon, Toulouse.

CUISINIERE demandée pr Toulouse. Prendre adresse Hall « Express ».

DEM. employé actif, 17 à 18 ans ou ayant terminé service militaire, pour aide-comptable sér. réf. exigées. Ecrire N° 4069 Bur. « Express », Toulouse.

ON DEMANDE ménage très au courant service, cuisinière pâtissière, valet de chambre connaissant entretien auto. Sérieuses références exigées. Ecrire de suite Comtesse de Kerouartz, 10, rue du Capus Béziers.

ON DEMANDE ménage chauffeur valet de chambre et cuisinière. S'adresser : H. G., 21, rue Française, Béziers.

ON DEMANDE représentants sérieux pour vendre de la semence de pommes de terre ; gros grains assurés. Ecrire : Aux Sélections de Bretagne, rue de la Gare, Scaer (Finistère).

CUISINIÈRE ou débutante bonnes dispositions, pour château, portes ville, bons gages, 2 maîtres. Ecrire : Bureau « Express », n° 46, Toulouse.

DEMANDES D'EMPLOIS

ANCIEN INSTITUTEUR libre, références, donnerait leçons particulières domicile à enfants jeunes ou en retard études. Ecrire : M. C. P., bureau « Express du Midi », Toulouse.

DEMOISELLE 50 ans, brevet supérieur, piano, allemand, dessin, peinture, accepterait situation dans enseignement libre. Ecrire : n° 4.073, bureau « Express ».

MONSIEUR 31 ans, sérieux, très actif, cherche situation ou place stable commerce ou industrie ou dépôt. Peut donner garanties. Ecrire : B. 360, Bureau « Express », Toulouse.

ANGLAISE CATHOLIQUE parlant français et allemand, désire place prof. d'angl. dans famille ou pension jeunes filles : excellentes références. Ecrire à Mlle Simms, Saint-Elix-le-Château, et s'adresser à M. Kozlowski, 51, rue du Rempart-Saint-Etienne, Toulouse.

ACHATS, LOCATIONS ET VENTES

TRES BEL IMMEUBLE constr. parfaite, rev. net actuel 5,80. possibl. 9. 480.000. Laforgue, 33, r. Pharaon. T. 86.

A LOUER, centre, appartement 6 pièces, libre, remis à neuf. Adresse Hall « Express ».

A VEND. : 1° Villas neuves, 7 p., eau, gaz, électr., quartier sain, aéré, prix intéressant ; 2° Beaux terrains aérés, sains, rue terminée, 10 m. large, cylindrée, facilités ; 3° A louer 4 pièces avec jardin. S'adresser M. Gril, 74, avenue Crampel, l'ise de 2 à 5 h.).

BELLE PROPRIÉTÉ agricole 45 hect. plaine environs immédiats Montauban. Maison bourgeoise 12 pièces en bon état, joli parc, cheptel de 25 têtes dont 18 laitières. Beaux revenus. Tout indiquée p. élevage, laiterie, primeurs. Prix 420,000 fr. Facilités. S'adr. SOL, ingénieur, Montauban. Pressé, cause départ

H. C. I., 35, rue Gambetta. (Tél. 26-86.) TOULOUSE

F. PENENT, Directeur-Propriétaire, Expert près le Tribunal civil. Carte du Combattant N° 9.139

VILLAS ET MAISONS DE CAMPAGNE FONDS DE COMMERCE MAISONS EN VILLE - PROPRIETES

AFFAIRES NOUVELLES

H. C. I. — A 40 kil. Toulse, magnifique propriété 55 hect., rapp. et agrém., en bordure rte nat. et Ariège, irrigabie en partie, terre de 1er ordre. Maison d'habitation, métairie, nombreuses dépendances, forge, etc., 40 têtes de bétail de travail, matériel moderne et en double. Dans même famille depuis longtemps.

Visitez mon Hall de Publicité, 35, rue Gambetta, vous y trouverez toujours des affaires nouvelles et scrupuleusement étudiées

A VENDRE propriété de l'Œuvre, cinq kil. de Graulhet, route de Gaillac et Lisle, 52 hect., cheptel vif, 75 brebis, 12 bêtes à cornes, jument poulinière, jouissance au gré acquéreur. Facilité de paiement. S'adr. Itié et Carayon, Albi.

SACRIFIÉ propriété 22 hectares attenant l'Œuvre, à vendre. S'adresser Itié, Albi.

A LOUER, 11 pièces, chauff. central, eau, gaz, électr., jardin ; 7 pièc. chauff. central et jard. ; 3 pièces et jardin ; 3 pièces atelier et jardin : partout eau, gaz, électr., près trams. M. Gril, 74, avenue Crampel, Toulouse (de 10 h. à 16 h.)

A LOUER, magasin dépôt 110 m2, bien situé, parfait état. S'adr. M. Gril. 20 bis, rue Riquet, Toulouse.

L'EXPRESS-IMMOBILIER, 31 rue Lafayette, 1 Remp.-Villeneuve.

Maison, Pibrac, 8 p., 2 hect. terre 60.000.

Maison, St-Etienne, 12 p., maga., bon rapp. 100.000.

Villa, St-Simon, 6 p., dépend., parc, jard. 2 hecta., 100.000.

Maison, Pont Riquet, 11 p., mag., hanga., gara. 135.000.

Maison, St-Etienne, 18 p., partie libre, bon rapp., 180.000.

Belle villa, Lardenne, 18 p., imp. dépend. 8 hect. terr. 375.000.

COMPAGNIE DES HOMMES D'AFFAIRES

PROPRIÉTÉ 15 km. Toulouse, 70 Ha seul tenant, toutes cultures, 2 exploitations. Maison maître 12 p. meublées. Parc : cheptel vif et mort. Prix : 380.000. J. Albagnac, 69, rue Alsace, Toulouse.

CAFÉ-CINÉMA, bail 12 ans, loyer couvert partie par sous-locations. Bénéfices nets, 80.000 fr. Prix : 250.000 fr. avec 150.000 comptant. Pressé maladie. J. Albagnac, 69, rue Alsace, Toulouse.

OCCASIONS

PHONOGRAPHES d'occasion état parfait de neuf, bons prix. S'adresser au Hall « Express Midi », 4, r. Antonin-Mercié, Toulouse.

MOTO GNOME et RHONE H2, 175 cmc, à vendre, absolument neuve, n'a jamais roulé. Prix avantageux. S'adresser bureau publicité « Express du Midi », 25, r. Roquelaine, Toulouse.

A VENDRE un tour américain à prise haute précision. Etau limeur : Scie mécanique à métaux, le tout état neuf. S'adresser garage Mathis, Rodez.

AUTOS, CHEVAUX, VOITURES

GARAGE CONSTANTINE

Agence Peugeot M. Durantou. Occasions toutes marques. Garage grat. p. voitures confiées à la vente. Personnes désirant acheter auto, visitez notre garage 12, r. Constantine, Toulouse. Maison de confiance. Tél. 29-80.

AUTO-ECHANGE, boulevard Lascrosses « n° 3 », à Toulouse, invite tout acheteur à venir lui rendre visite. Plus de 50 voitures, camions et camionnettes à des prix dérisoires. Maison de confiance. Tél. 7.35

VOULEZ-VOUS acheter une « Citroën » neuve ou une « Citroën » d'occasion ? Adressez-vous aux Ateliers Saint-Aubin, 15, r. Maury, Tlse. Spécialités de la « Citroën » d'occasion.

DELCO-REMY, agence exclusive. Appareils d'allumage, pièces détachées. Barrès, électricité, automobiles, 31, rue Colombette, Toulouse. Tél. 12-14.

COURS ET LEÇONS

ENSEIGNEMENT. Education au grand air p. garçons délicats, difficiles, retard études, chez prêtre éducateur expérim. Enseign. spécial, individ. vacances ou année scol. Site agréable, salubre, station chem. de fer. Maison conf. Départ Aude. Ecr. : Abbé M. N. bureau « Express », Toulouse.

DIVERS

RICARD, Cre de police retr. Renseign. surveil. enq. etc., 16 Bd Strasbourg, Toulouse

POLICE PRIVÉE, J. GARRIGUES, ex-commissaire police. Tous rens. [illegible] tes enqu. 20, place Capitole, Toulouse. téléph. 9-75. Correspond. partout

ARNAUDHANS sous-chef p[illegible] en retraite. Renseignements, recherches, surveillances [illegible] Toulouse.

SCIE A GRUMES état neuf. Volants 120, roulement à billes, deux chariots, 3 et 4 mètres, à vendre pour cause de transformation. On accepterait du bois en échange. S'adresser: 36, avenue de Busca, Toulouse.

OR, BIJOUX BRILLANTS, PLATINE achetés au maximum par la bijouterie **Pauline BAYLAC**, 21, rue d'Alsace, près des Galeries Parisiennes, Toulouse.

FOIN à vendre ; forte mule bas prix et âne fort 7 ans. M. Gril, 74, avenue Crampel, Toulouse.

A VENDRE perruches ondulées par couples ou par quantité ; perruches parlant, chatons angoras bleus, Pédigrée. Administrateur Ch. Cheminières, Castelnaudary

DÉFONÇAGE prix avantageux. S'adr. à Moreau, 30, r. Dutemps, Toulouse.

CAPITAUX

UN GROUPE DE CAPITALISTES, comprenant de hautes personnalités toulousaines, disposant capitaux importants, prête sommes sur hypothèque et assure placements avantageux. Ecrire : M. Victor LESPINE, 64, rue de la Pomme, Toulouse.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES jusqu'à 500.000 fr. Laforgue, 33, r. Pharaon, Toulouse.

PRETS HYPOTHECAIRES amortissables en 5, 10 et 15 ans. Société foncière S. O., inspecteur régional Jean Bouchaud, 1, rue Tripière, Toulouse.

MATERIEL AGRICOLE

SUIS ACHETEUR tombereau à bœufs administrateur, ch. Cheminières, Castelnaudary

A VENDRE charrue vigneronne champion pour tracteur état neuf. Prix intéressant. Administrateur ch. Cheminières, Castelnaudary.

AVIS IMPORTANT

L'« EXPRESS DU MIDI » ne donne aucun renseignement sur les annonces qui comportent des initiales, des numeros de references ou des noms conventionnels : il se borne à publier les textes qui lui sont confiés. Inutile donc de demander à l'administration les noms et adresses des auteurs des annonces. Les intéressés doivent écrire aux initiales, aux numéros ou aux noms conventionnels indiqués dans le texte des annonces et envoyer les lettres soit aux Bureaux de l'Express, 25, rue Roquelaine soit au Hall de l'Express, 4, rue Antonin-Mercié suivant que l'annonce indique bureau ou Hall de l'Express.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

LES AUDITIONS PAR T. S. F.

JEUDI 3 JANVIER

RADIO-PARIS (1.765 mètres)

12 h. 30. — Radio-Concert.
20 h. 30.— Radio-Concert :*Symphonie n° 3; Deux ballades*, de François Villon; *Bergliot*, comte des Bjornson, musique de Grieg; *Chant Hébraïque; Préludes*, orchestre; *Ouverture*, d'Euriganthe.

F. L. (2.650 mètres)

19 h. 30. — Radio-Concert de chanson et musique légère : *Sérénade Bleue, Rosario*, tango; *les Cloches de Manon;* nombreuses nouveautés.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T. (458 mètres)

14 heures. — Radio-Concert : *Symphonie de la Reine; la Chanson des Abeilles; la Rôtisserie de la Reine; Pedauque*, fantaisie; *Rêverie*, intermezzo; *Sérénade de Don Juan; Entr'acte et Rêverie de Cendrillon.*
20 h. 30. — Soirée, *Aïda*, fantaisie; *Sonate* pour violon; *Suzanne; Air des Maîtres-Chanteurs; Sérénade; Ballade*, pour violoncelle; *Valse du ardon*, de Ploermel; *Air du Roi malgré lui; Nocturne; Airs et Quatuors de Rigoletto; Romance Andalouse; Le Roi s'amuse.*

RADIO-TOULOUSE (391 mètres)

JEUDI 3 JANVIER

12 h. 45. — Concert.
Programme : *Tulip time*, fox (Sterling); *Les Cloches* (Cayrieu); *Le Petit Duc* (Lecocq); Solo de flûte par M. A. Rambeaud, 1er prix du Conservatoire de Paris; *Laendler alsacien* (Lacombe); *Patrie* (Paladilhe); *Sérénade de Pencho* (Chantriex); *La Muette de Portici*, ouverture (Auber).
Au cours de l'émission : informations de la dernière heure. A l'issue du concert : cours d'ouverture de la Bourse de Paris.
16 h. 30. — La matinée enfantine de « Tonton Paul », organisée par la Commission éducative de l'A. R. C. A., avec le concours de « Tante Mie », de M. Francis Grangier professeur au Conservatoire, et de ses élèves; de MM Brouillet et Robert Hervé, pianistes; Gilbert Daurel, violoniste, Mlle Raymonde Darcy, diseuse et quelques neveux et nièces de Tonton Paul.
Programme : Causerie de « Tante Mie » : *Les Poches de Maté* — Par M. Francis Grangier et ses élèves : *Bonne année A l'an nouveau* (Théodore Botrel); *Le Jour de l'An* (Dominique Bonnaud); *Premier de l'An* (Noyrb); *Les crottes de chocolat* (Eugène Nyl); *V'là c'que c'est que le jour de l'an* (Désaugiers; *A qui ?... à qui ?* saynète de Charles Dunord. — Par Mlle Raymonde Darcy : *Le contrat et Comment j'ai manque déposer papa* — Par Gilbert Daurel, violoniste (15 ans) : *Seizième concerto* (Rode). — Diction chants et musique par quelques neveux et nièces de Tonton Paul. — Disques gais.
17 h. 30. — « L'heure du commerçant radioélectricien ». — Concert.
20 heures. — Informations et cours bulletin financier.
20 h. 10. — « Le quart d'heure agricole », avec le concours des Services départementaux agricoles (Ministère d el'agriculture). Causerie par « Agricola ».
20 h. 25. — Causerie par Mlle Marguerite Despaux, docteur ès-éducation physique de l'Université de Gand Sujet : « L'hygiène des métiers féminins (suite et fin)
20 h. 40 — Programme des théâtres.
20 h. 45. — Relais de l'Ecole supérieure des P.T.T. — Radio-Concert organisé par l'A. G. des auditeurs de T.S.F. — A l'issue de la soirée : informations de la dernière heure, transmissions de l'heure et du bulletin météorologique.
12 h. 45 — Concert offert par le Radio-Club de Carmaux.
Première partie. — Chant : *Fantôme*, boston chanté (Daniderff); *Au pays des mimosas*, fox chanté (Danideff); *C'est toi*, boston chanté (Peyrorinin); *Dans ses grands yeux bleus*, fox chanté (J. Rico)
Deuxième partie. — 13 h. 1, solo de violon : *Rose-Marie* (Rudolf Friml); *Chant indien; Paganini* (Franz Lehar); *J'ai toujours cru qu'un baiser...; Ramona*, valse (L. Wolfe Gilbert et Mabel Wayne); *Roses of Picardy*, mélodie anglaise (Haydn Wood.
Troisième partie. — 13 h. 17, poèmes, récitatif : *Chantecler* (fragment); *La Chasse; Hernani* : « *Monologue de Don Carlos* »; *Le Cygne*, poème de Sully-Prud'homme, musique de Saint-Saëns.
Quatrième partie. — 13 h. 33, Guitare hawaïenne : *Girl of my Dreams* (Clapp); *Hawaïan mother of mine; Under te sky of hawaï*, valse; *Always love you.*
20 h. 30. — Retransmission de l'opéra au Théâtre du Capitole, et offerte par la Compagnie Radiotechnique, boulevard Carnot, Suresnes.
Pendant les entr'actes, les dernières nouvelles de la journée.

TOULOUSE-PYRÉNÉES (Toulouse-P.T.T. — 279 mètres.)

JEUDI 3 JANVIER

20 h. 30. — Cours de langue nglaise par Mlle Dordan licenciée diplômée d'anglais.
21 heures. — Le Cercle « Art et Théâtre » interprétera *Le Paquebot Tenacity*, comédie en 3 actes, de Charles Nildrac.

STATION RADIOTELEPHONIQUE DE MARSEILLE P. T. T. (315 mètres.)

JEUDI 3 JANVIER

12 h. 45. — Concert de musique enregistrée. — Prix courant du poisson. — Informations, par la *Semaine des Radios.*
17 heures. — La demi-heure des enfants.
17 h. 30. — Nouvelles, par Wilheb.
20 h. 45. — Causerie, par P. Duclapier
21 heures. — Concert d'orgue.

STATION DE MONT-DE-MARSAN

JEUDI 3 JANVIER

Récital de piano par le compositeur, Jean Robert.

VIENT DE PARAITRE
« Le Grand Choc »
par René BONNET-DEVILLIERS
Préfaces d'Armand Praviel et de Jean Douyau.
C'est un roman attachant et émouvant qu'il faut lire

ENVOYEZ vos LETTRES et COLIS AU MAROC, EN ALGÉRIE, A DAKAR ET EN AMÉRIQUE DU SUD PAR AVION
COMPAGNIE GÉNÉRALE AÉROPOSTALE
92, Avenue des Champs-Elysées — PARIS
Renseignements dans tous les Bureaux de Poste

La Maison de Gros
de Verbizier Frères
vous invite à venir visiter son exposition de
Céramique et Verrerie
dans ses nouveaux magasins de VENTE AU DÉTAIL
33, rue Bayard
TOULOUSE

L'ALMANACH DE L'EXPRESS DU MIDI
Vient de paraître
IL CONTIENT de très intéressants renseignements Politiques, Artistiques Agricoles Scientifiques et Sportifs
NOTAMMENT :
Les Morts de l'année.
Une élection à Trifouilly-les-Oies.
L'Année sportive.
La nouvelle loi militaire.
Contes et Nouvelles
Renseignements pratiques.
Les locations à usage commercial.
La fabrication de l'ammoniaque à Toulouse.
Les foires et marchés de la région.
Pris dans nos bureaux. 2 fr.
Chez nos dépositaires 2.25
Hors Toulouse
Franco par poste.... 2.30

MAISON DE CONFIANCE
LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS RECOMMANDÉE DU MIDI ET DU SUD-OUEST
Monuments et Caveaux
EN PIERRE, MARBRE, GRANITS POLIS DE TOUTE PROVENANCE
Médaille d'or à l'Exposition de Toulouse
La plus haute récompense
A. ESCOURBIAC
— 2. 6. 10 —
Allée du Cimetière — TOULOUSE
Téléphone : 8-20
LA SEULE MAISON A TOULOUSE ET DANS LA RÉGION FAISANT LE POLISSAGE DU GRANIT DANS SES USINES
CAVEAU PROVISOIRE A LA DISPOSITION DES FAMILLES
La Maison se recommande tout particulièrement pour tous travaux d'art et de bâtiment
LES PLUS BELLES FLEURS
UN HORTICULTEUR EST ATTACHÉ A L'ÉTABLISSEMENT

NOUVEAUTE !!!
PHOTO-BERTIS
Appareil photographique AUTOMATIQUE
6 PHOTOS 5 fr.
3 poses différentes en 15 Minutes
Hall de l'EXPRESS du MIDI
Rue Antonin-Mercié, 4. TOULOUSE
Demandez jetons à la Caisse

Réparations de Stylos
toutes marques
STYLOS
Plume OR 18 Carats garantie pointe iridium
Plume rentrante ou remplisseur automatique 25 fr.
Contre remboursement... 26 fr
HALL de l'« EXPRESS DU MIDI » 4, Rue Antonin-Mercié, 4 TOULOUSE

GRACE A L'INSTALLATION moderne de ses laboratoires, à l'expérience de son personnel et à son organisation unique à Toulouse,
PHOTO-STUDIO « EXPRESS »
HALL DE L'« EXPRESS DU MIDI » Rue Antonin-Mercié, 4, TOULOUSE
peut fournir les plus jolis
PORTRAITS D'ART
à des prix inconnus à Toulouse
Portrait identité 5 fr. les 6 (luxe, 9 fr.)
Portrait visite 12 fr les 6 (luxe, 20 fr.)
Portrait carte postale 12 francs les (luxe, 20 francs)

Machines à Ecrire
Neuves ou d'Occasion,
au Comptant ou à Crédit (12 à 18 mois)
Toutes nos machines neuves ou d'occasion, sont
garantie sur facture
contre tous dérèglages
HALL DE L'« EXPRESS DU MIDI » 4, Rue Antonin-Mercié — TOULOUSE
Téléphone : 20-25

PAPIER WLINSI
RHUMES, DOULEURS, RHUMATISMES

Abonnés et Lecteurs de l'Express
POUR TOUS VOS IMPRIMES
Têtes de lettres Factures Circulaires Enveloppes etc., etc.
Adressez-vous au Hall de l'EXPRESS DU MIDI 4 rue Antonin Mercié, 4 à Toulouse, qui vous appliquera les meilleurs prix

MACHINES A ECRIRE
TOUTES MARQUES NEUVES ET D'OCCASION
au comptant et à crédit



Toutes nos machines sont livrées avec garantie d'un an contre tous vices de marche
TOUS ACCESSOIRES ET TOUS PAPIERS pour machines à écrire
Tous travaux à la machine à écrire
4, Rue Antoine-Mercié. — Toulouse
Téléphone 20-25

EN FAVEUR DE L'EXTENSION DES CULTURES FRUITIERES DANS LE SUD-OUEST

La Compagnie d'Orléans poursuit son action en faveur du développement de la culture fruitière dans le Sud-Ouest.

En collaboration avec les Offices départementaux, directions des Services agricoles et Sociétés intéressées des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, des subventions seront consenties, dès cette année, aux plantations de pêchers dans la vallée du Lot, de cassissiers et de poiriers dans certains points de la Dordogne et de la Corrèze.

Afin de faire connaître ces avantages aux agriculteurs et de leur donner tous renseignements utiles sur le choix et la préparation du terrain, la plantation, les soins à donner aux arbres, etc..., des conférences avec film sont prévues dans ces régions

On ne saurait trop engager les agriculteurs à assister à ces conférences, dont les dates et lieux seront très prochainement indiqués.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

A l'occasion de la foire des Rois, à Brive, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, le 7 janvier 1929, entre Saint-Denis-près-Martel et Brive, un train spécial voyageurs dédoublant le train 52, avec l'horaire suivant :

Saint-Denis-près-Martel....	dép.	8 h. 22
Quatre-Routes	—	8 h. 40
Turenne	—	8 h. 58
Brive	arr.	9 h. 20

En outre, le train 51 sera dédoublé, le même jour, entre Brive et Saint-Denis-près-Martel, par un train spécial, ayant l'horaire ci-après :

Brive	dép.	15 h. 47
Turenne	—	16 h. 12
Quatre-Routes	—	16 h. 21
Saint-Denis-près-Martel...	arr.	16 h. 30

PHOTO-BERTIS
Au 4, rue Antonin Mercié,
On voit la foule qui se presse
Pour se faire photographier
Dans le Hall du Journal l'Express...e

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES

Saison 1928-1929

I. Paris à Villefranche-Vernet-les-Bains et Font-Romeu
(du 14 décembre à fin février ou début de mars)

ALLER

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. 14. Arr. à Villefranche-Vernet-les-Bains, à 9 h. 07 et à Font-Romeu, à 10 h. 35

RETOUR

Départ de Font-Romeu à 17 h. 03 et de Villefranche-Vernet-les-Bains, à 18 h. 35. Arr à Paris-Quai d'Orsay, à 10 h. 15.

Wagon-Lits et voiture directe comportant des places de couchettes et de 1re et 2e classe, pendant toute la saison des Sports d'Hiver

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux **à l'aller**, de Perpignan à Toulouse et de Vierzon à Paris, **au retour.**

II. Paris à Luchon (Superbagnères)
(du 19 décembre au début de mars)

ALLER

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. 14. Arrivées à Luchon : 1° à 7 h. 24 du 22 au 30 décembre inclus et du 13 au 17 février inclus ainsi que les dimanches et jours de fêtes en dehors de ces périodes; 2° à 9 h. 25 les 20 et 21 décembre, du 31 décembre au 12 février inclus et à partir du 18 février (sauf les dimanches et jours de fêtes).

RETOUR

Départ de Luchon à 20 h. Arrivée à Paris-Quai d'Orsay, à 10 h. 15

Wagons-Lits et voiture directe de 1re et 2e classes entre Paris et Luchon et vice-versa :

1° Au départ de Paris, du 19 décembre au 6 janvier inclus et du 12 au 17 février inclus.

2° Au départ de Luchon, du 20 décembre au 7 janvier inclus et du 13 au 18 février inclus.

Voiture directe comportant des places de Lits-Toilette, de couchettes, de 1re et 2 classes, entre Paris et Luchon et vice-versa :

1° Au départ de Paris, du 7 janvier au 11 février inclus et à partir du 18 février;

2° Au départ de Luchon, du 8 janvier au 12 février inclus et à partir du 19 février.

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux **à l'aller** et de Vierzon à Paris **au retour.**

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

RÉDUCTION TRÈS IMPORTANTE DES PRIX DES PLACES DE COUCHETTES

Pour faciliter l'accession des places de couchettes qui existent dans les voitures de 1re classe de divers trains de nuit, la Compagnie d'Orléans vient de réduire au taux extrêmement minime de 22 fr. 55, quel que soit le parcours effectué sur ses lignes, le supplément à acquitter, lequel s'élevait en général à 60 fr. 80.

SOCIÉTÉ DE PRÊT GRATUIT, Fondée à Toulouse en 1828. Bureaux situés rue Saint-Jean, 3 (près la place des Carmes). Ouvert les lundis mercredis

Les Roues Caoutchoutées
ET BANDAGES
de 1er choix pour voitures attelées camions, tracteurs, autobus sortent toujours de chez
J. LORMAND
32, rue Riquet :- Toulouse
Téléph 13.23
TOUTES RÉPARATIONS OU TRANSFORMATIONS

JEUNES GENS, ne vous enrhumez plus
Avec les Capsules GURGOL Prix 10 »
sèche et l'Injection BRÉRA Prix 4 50
les ECOULEMENTS les plus anciens sont toujours guéris
Toutes pharmacies SUCCÈS ASSURÉ
Dépôt Général
Laboratoires JEAN & BRERA, à MONTAUBAN (T.-et-G.)
TOUTES PHARMACIES

VOUS TROUVEREZ TOUS LES
MARBRES
dans toutes leurs applications à la
Ste Indelle des Pyrénées
BAGNERES-DE-BIGORRE
Anciennes Marbreries Geruzet
Carrières de Campan
ARDOISIÈRES DE LABASSERE

MACHINES à TRICOTER toutes larg. et jauges. Prix de fabrique. Travail assuré. Catal. apprent. gratuit.

LAINES toutes nuances. Echant. gratis LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

DIABETE GUERISON ASSUREE — Brochure gratuite PONS, ph., 48ter fg. Bonnefoy, TOULOUSE.

Si vous cherchez
Un SUCCESSEUR
Un Associé
Des Capitaux
adressez-vous
Bau PETITJEAN Paris, 12, rue MONTMARTRE

Baume Tue-Nerf Miriga
Guérison infaillible, instantanée, radicale des
MAUX DE DENTS
Seule préparation guérissant définitivement.
11 fr. 20 toutes pharmacies. Envoi fco c. 11 fr. 50 adres. à P. GIRAUD Phien 8, r. Delet, LYON-OULLINS

J'achète
OR Depuis 11.60 à 40 fr. le Gramme
ARGENT Depuis 500 à 1.000 fr. le kilo
DENTIERS Prix variant suivant qual.
BIJOUX Brillants et
Meubles anc. et tapisseries d'Aubusson
Vieux TAPIS
AU PLUS HAUT PRIX
FÉLIX
ANTIQUAIRE
18, rue St-Etienne
Maison de Confiance absolue
LA PLUS ANCIENNE DE TOULOUSE

BOURSE DE PARIS

Du 2 janvier.

Parquet comptant

Perpétuel 3 %..	67	70
Amortissable 3 %	79	85
— 3 ½ %........	96	00
— 5 %..........	93	35
— 1917 4 %.....	81	95
— 1918 4 %.....	81	75
— 1920 5 %.....	111	05
— 1920 6 %.....	101	75
— 1925 4 %.....	122	35
— 1927 6 %.....	108	15
— 1925 5 %.....	91	37
— 1924 6 %.....	672	
— 1926 6 %.....	536	
— 1927 6 %.....	568	
— 1927 %.......	507	
Caisse autonome	640	
Crédit Nat. 1919	549	
— 1920.........	5 0	
— 1921.........	543	
— 1922 février	527	
— 1922 juillet	516	
— 1923 janvier	539	
— 1923 juin ...	530	
— 1924 janvier	536	
Ouest-Etat 4 %.	358	
— 5 % 1919 ..	403	
Afrique Occ. 3 %	376	
Tonkin 2 ½ %..	6525	
Indochine 1909..	352	
— 1913.........	391	
Madagascar 2 ½.	66	
— 4 %.........	72	
Maroc 1914......	420	
— 1915	480	
Tunis 1892......	311	
Algérie 3 % 1902	383	
Tunis 3 % 1902-07	367	
Ville Paris 1865.	102	50
— 1871	388	
— quart	101	
— 1875.........	480	
— 1876.........	477	
— 1892.........	238	
— quart	69	

V. Paris 1894-96.	234	50
— quart	65	
— 1898.........	281	
— quart	72	
— 1899.........	262	50
— quart	68	
— 1904.........	290	50
— cinquième ...	62	
— 1905.........	388	
— quart	91	
— 2 3/4 % 1910.	250	50
— demie	131	50
— 3 % 1910.....	247	50
— quart	67	50
— 1912.........	225	
— 1919.........	447	
— cinquième ...	89	
— 1921.........	512	
— cinquième ...	4.9	
— 1922.........	102	
— 1923.........	502	
— 6 % 1924.....	503	
— 6 ½ % 1924.	511	
— 7 % 1925.....	523	
Foncières 1879..	493	
— 1883.........	283	
— 1885.........	298	
— cinquième ...	32	75
— 1895.........	307	
— 1903.........	332	
— 1909.........	172	
— 1913.........	332	
— 4 % 1913.....	218	
— 1917.........	271	
Bons 1887.......	69	
— 1888.........	69	
Communales 1879	490	
— cinquième ...	110	
— 1880.........	498	
— 1891.........	264	50
— 1892.........	306	
— 1899.........	295	
— 1906.........	312	
— 1912.........	172	
— 1920.........	439	50
— 1921.........	500	
— 1922.........	475	
— 1923 non lib.	469	

Communales 1928	668	
— 1927.........	525	
Panama (bons)..	139	
Bque de France.	23945	
— l'Algérie ...	18100	
— Nat. de Crédit	1690	
— de Paris.....	5220	
Union Parisienne	3325	
Cie Algérienne..	915	
C. Lyon-Alemand	1440	
Comptoir Nation.	2400	
Crédit Commerce	2580	
— Foncier......	5010	
— Lyonnais.....	4120	
— Mobilier	1050	
Société Générale.	1835	
Foncier Algérie..	1000	
Rente Foncière..	1460	
Soc. Marseillaise.	1174	
Est.............	1180	
— 3 %..........	353	50
— 3 % nouvelle.	363	
— 2 ½ %.......	338	
Lyon............	1459	
— 3 %..........	345	
Méditerranée 5 %	503	
— 3 %..........	333	
— 3 % union....	344	
— 3 % nouvelle.	345	
— 2 ½ %.......	316	
Midi............	1350	
— 3 %..........	342	
— 3 % nouvelle.	358	
— 2 ½ %.......	318	
Nord............	2315	
— 3 % 2e série..	372	
— 3 % nouvelle	378	50
— 2 ½ %.......	360	
Orléans.........	1250	
— 3 %..........	350	
— 3 % nouvelle.	357	
— 2 ½ %.......	323	
Ouest...........	720	
— 3 %..........	340	
— 3 % nouvelle	340	
— 2 ½ %.......	320	
Chemins Algérie.	310	
Est Algérien....	515	
— 3 %..........	297	
Ouest Algérien.	505	
— 3 %..........	295	
Ch. de fer Provence.	504	
— 3 %..........	276	
Tunisiens.......	731	
— 3 % B. Guel	294	

Suez............	24100	
Suez 5 %........	2480	
Métropolitain...	1225	
— 3 ½ %.......	390	
— 4 %..........	390	
— 6 %..........	500	
Distribution....	2100	
— 3 3/4 %......	380	
— 4 %..........	463	
— 5 %..........	494	
Générale électriq.	4250	
Thomson........	945	
Elect. Métallurg.	3500	
Tréfilerie Havre	565	
Courrières......	1401	
Lens............	1010	
Boléo...........	340	
Penarroya.......	1350	
Platine.........	1940	
Kuhlmann.......	1438	
Gafsa..........	1030	
— parts........	1560	
Prod. Chim. Alès	4135	
Chargeurs Réunis	925	
Messageries.....	272	
— priorité.....	282	
— 3 ½ %......	372	
— 5 %.........	440	
Transatlantique.	1255	
— priorité.....	340	
— 3 %.........	308	
— 4 %.........	440	
Voitures........	2150	
Air Liquide.....	1374	
Pathé Puissance	664	
— capital......	720	
Say.............	2410	
B. Londres-Mex.	205	
Mexique.........	780	
Ottomane.......	2045	
Foncier Egyptien	5190	
Wagons-Lits ord	880	
Centra. Mining.	2420	
Rio-Tinto......	7900	
Azote..........	2375	
Lautaro........	570	
Naphte.........	86	
Carpe..........	615	
Pétrolina......	1045	
Raffiner. Egypte.	1135	
— parts........	1550	
Tabacs Ottomans	148	
Bque Indochine.	14150	
— Privée [illegible]	390	

Crédit Algérien.	3750	
Havraise Pénins.	520	
Nord Sud	450	
— 4 % 1909.....	389	
— 4 % 1913.....	374	
— 6 ½ % 1924.	519	
Omnibus........	815	
— 4 %..........	390	
Parisienne Ind..	644	
Tram. Bordeaux	264	
— Français.....	565	
— 4 %..........	352	
— Nice.........	450	
— Seine........	230	
— Var..........	135	
Docks Marseille.	830	
Magas. Généraux	2395	
Air Comprimé..	4495	
Câbles Télégraph.	860	
Electricité Paris.	3090	
— 4 %..........	401	
Energie Méditerr	1300	
— 5 %..........	418	
— 4 %..........	381	
— Sud-Ouest...	1321	
— Industrielle..	525	
Havraise Energie	1330	
Téléphones	710	
Gaz de Paris....	381	
Firminy........	445	
Aciéries France..	530	
Longwy........	2380	
Micheville.....	2450	
Paris-Outreau...	1790	
Chant. Bretagne.	249	
— France.......	140	
— Loire........	536	
At. Nord-France	940	
Chant. Gironde..	84	
— Saint Nazaire	625	
Cie Commentry	5800	
Constr. Locomot	138	
Decauville.....	307	
Dyle Bacal. ord.	42	
Fives-Lille.....	1990	
Pontgibaud....	2825	
Alès...........	410	
Forges Marine..	1910	
Jeumont.......	765	
— parts.......	280	
Méditerranée....	672	
Montataire.....	910	
Denain Anzin....	3165	
Ariège.........	310	
Normandie......	145	
Métaux.........	2775	

Montbard.......	630	
[illegible]usot.......	2400	
[illegible]nelle-Maubeuge	3645	
Basse-Loire.....	99	
Béthune........	8220	
Bouch du-Rhône	1325	
Tonkin..........	12500	
Comm.-Fourch..	2060	
Aniche.........	2695	
Blanzy.........	1400	
Carmaux.......	1875	
Grand'Combe...	1314	
Mines Loire.....	741	
Maries.........	1098	
Vicoigne.......	1340	
Aguilas........	425	
Algérie-Tunisie.	5595	
Assoc. Minière..	314	
Cuivre Pyrites..	551	
Guergour.......	8950	
Krivoi-Rog.....	142	
Mokta cap......	10600	
Nickel.........	1224	
Ouenza.........	3400	
Tekkan.........	1720	
— parts.......	4350	
Lille-Bonnières..	860	
Pétroles.......	950	
Dynamite (cent.)	3285	
Saint-Gobain...	8150	
Stéar Fournier	158	
Usines Rhône..	3830	
Cusenier.......	2720	
Sucreries Brésil	750	
Cim. Indochine	2520	
Ponet-Chausson	2580	
— parts.......	16900	
Galer. Lafayette	194	
Nouvell. Galeries	825	
Paris-France...	2500	
Agence Havas..	1500	
Berzougnan.....	920	
Compteurs à gaz	1400	
Gaumont......	520	
Aue...........	1548	
— parts.......	860	
Angleterre 2 ½ %	90	
Argentin 1886...	276	
— 1896........	250	50
— 1900........	431	
— 1907........	2300	
— 1909........	234	
— 1910........	405	75
Autriche 3 % 1er H	449	
— série A......	435	

— 4 %.........	320	
Belge 3 % 1873-89	47	
Brésil 4 % 1889.	295	50
— 5 % 1898....	466	
— 5 % 1900....	1179	
Chine 1895......	460	
— 1902........	557	
— 1903........	303	
— 1908........	136	
— 1911........	900	
— 1913 réorg..	1550	
Egypte unifiée..	420	50
— 3 ½ %.......	367	
Espagne Extér...	405	
Hellén. 4 % 1887	1462	
— 5 % 1914....	383	
Italie 3 ½ %....	94	
Japon 1905.....	459	
— 1907........	409	
— 1910........	343	
Maroc 1904.....	720	
— 1910........	1830	
Mexique 4 % 1901	90	
— 4 % 1910....	101	
Portug. 3 % 1re s	204	50
Roumain 4 %..	101	
Russe 1880	8	50
— 1889........	8	55
— consolidé....	17	
— 1901........	8	20
— 1891........	8	25
— 1896	6	75
— 3 ½ % 1894.	7	40
— 1906........	14	80
— 1909........	8	55
— 1914........	9	25
Serbe 1895......	165	
— 1902........	670	
— 1906........	590	
— 1909........	565	
— 1913........	125	
Suisse 3 ½ % 1910	408	10
Turc unifié.....	11	
— 1914........	101	20
Athènes........	336	
Land Bank......	2315	
Orien	390	
Franc. Rio-Plata	1236	
Danube Save ob.	303	
Nord Espagne ..	2530	
— 1re........	1573	
Portugais.......	750	
— 3 % 1re.....	288	
— 3 % 2e......	147	
— 4 % 1re.....	429	
— 4 % 2e......	166	

Saragosse.......	2450	
— 1re.........	1365	
Salonique	256	
Briansk ord.....	42	
Héraclée	1950	
Sosnowice......	2185	
Silésie Zinc ord..	624	
Lagunas........	71	50
Prowodnik.....	285	
Tabacs Portugal.	739	
Cours complémentaires		
Groupement Cal.	514	
Wagons-Lits 4 %	650	
C. Gle Tabacs...	80	
Paris-Maroc.....	147	
Soc. Tubize ord .	1205	
Elect. Gaz Nord	1190	
Ch. f. B.Ayres ob.	4150	
Hellén. 4 % 1910	294	
Mines A.b. parts	745	
Horne et Buire..	43	
Cie Génle Indust	770	
St Roquefort...	1630	
Sucre colonial...	370	
Gaz Lebon.....	1235	
Suez Soc. civile.	36400	
[illegible]	544	
Popp..........	4495	
Bulgare 1902....	763	
— 1904........	716	
— 1907........	675	
Portug. obl. Tab.	1830	
Andalous.......		
— oblig. 1re série	1950	
Central Pacifique	2090	
Chicago Milwauk	1550	
Pampelune......	1615	
Barcelone	1515	
Asturies obl. 1re s	64	50
Cie Asiat. Danois	4145	
[illegible] actions.	888	
Electr. Gaz Pyr.	994	
Fonc. Indochine	610	
Indoch. Transp..	583	
Cie Gén. des Eaux	351	
Roumano Belge .	59	
Graissessac	497	
Dabrowa Pétrol..	390	
Nav. Ext. Orient	1115	
Etabl. Leroy ...	201	
Radio-Electrique	210	
Cr. Fonc Colonia	915	

Azote Français.	251	
Soud. Autog. A..	468	
— B...........	415	
Banque Guadel..	4250	
Verr. Carmaux	799	
Pyr. En. Electr..	2825	
Boze. Moletra...	920	
Kong	320	
Explosifs Minél..	190	
Est 6 % 1921 A	456	50
Paris Foncier a..	289	
Paris Foncier p..	226	
EN BANQUE		
Comptant		
Argentin 6 %...	482	
Brésil 1895......	371	
— 1903	414	
— rescision....	324	75
[illegible]	310	
Chargeurs Franç.	38	
B. Métal........	578	
Dnieprovienne..	182	
Gnome.........	2970	
Périgord	556	
Saut-du-Tarn...	1315	
Toula..........		
Alby...........	750	
Bruay.........	5525	
Czeladz........	2700	
Ekaterinowska..		
Liévin (30)....	19500	
Astra Romana.	505	
[illegible].......	950	
Wyoming priv ..	685	
Grosnyi priv ...	[illegible]80	
— ordinaire....	250	
Mex. Eagle prét..	152	
Omnium Pétroles	361	
Royal Dutch....	41450	
— 10e.........	4175	
Shell..........	732	
Spies..........	10	50
Steaua Romana.	288	
Victoria Pétroles	310	
Butte..........	305	
Kinta Puissance	2150	
— parts........	1975	
Laurium.......	21	
Ouasta........	6000	
Utah..........	6500	
Vieille Montagne	3600	
Algérienne.....	270	
An Loc........	660	
[illegible]	59	

Hutchinson.....	3890	
Pointe-à-Pitre...	4900	
Siboga cap.....	145	
Sumatra.......	2 10	
Tapanoeli......	1410	
Casino Nice....	895	
Monaco	9900	
— cinquième..	1935	
— obligations...	[illegible]70	
Est Asiat. Danois	6450	
B. Esp. Rio Plata	802	
A TERME		
Mexicain 5 %...	37	95
— 3 %.........	26	25
— 6 % (bons)..	858	
Alsacienne	116	
Balia..........	163	
Brakpan........	596	
Cambodge......	250	
Caoutchoucs....	263	
Chartered	216	50
Colombia.......	809	50
Concordia	252	
Crown Mines....	419	
De Beers ordinaire	1465	
— préférence...	1515	
[illegible].........	301	
Eastern........	147	
East-Rand......	102	50
Franco-Polonaise	31	
Fco Wyom. ord.	695	
Geduld.........	446	
Goldfields	348	
Guia..........	179	50
Hartmann......	177	
Hotchkiss	2351	
Huanchaca	316	
Jagersfontein ...	291	
Kuala	296	
Lena	91	
Lianosoff.......	410	
Malacca........	281	
— préférence...	271	50
Malopolska	550	
Maltzoff........	193	
Mexican Eagle..	173	
Mexico	345	
Montecatini.....	377	50
Mount-Elliott....	156	
Mozambique.....	99	50
Navigation	304	
North Caucasian	51	70
[illegible]ian........	790	

Phos. Constantine	775	
— Tunisiens....	46[illegible]	
Randfontein....	50	50
Randmines	404	
Russian Oil.....	39	75
[illegible]	96	25
[illegible]	121	
Spassky........	47	50
Steaua Française.	467	

Tabacs Orient...	[illegible]5	7[illegible]
Taganrog.......	96	50
Tanganyika	478	
Terres Rouges...	480	
Tharsis........	605	
Transvaal	262	
Union Sosnowice	263	
Tubize privilé..	1105	

COURS DES CHANGES

PLACES ÉTRANGÈRES	UNITÉ DE CHANGE	Valeur en France au pair	COURS du JOUR	COURS VEILLE
Londres.....	1 livre sterling	25.22	12[illegible] 11	12[illegible] 04
New-York ...	1 dollar	5.18	25 [illegible]	25 54
Allemagne ...			607 2	[illegible]08 ..
Argentine ...	100 pesos	220.—		
Belgique		—	355 7[illegible]	355 7[illegible]
Brésil	100 milreis	283.—		
Bulgarie	100 levas	100.—	.. ..	18 75
Canada	1 dollar	5.18		
Danemark ...	100 couronnes	138.30	681 7[illegible]	[illegible]81 [illegible]5
Espagne	100 pesetas	100.—	417 .	416 20
Finlande	100 markkas	100.—		
Grèce	100 drachmes	100.—		
Hollande	100 florins	208.—	1027 7[illegible]	1027 50
Italie.......	100 lires	100.—	13[illegible] 80	133 80
Japon	100 yens	258.—		
Norvège	100 couronnes	138.80	682 25	[illegible]81 25
Pétrograd ...	100 roubles	266.60	...	
Portugal	100 milreis	554.45	... ..	..
Prague	100 marcks	128.—	.. ..	.. ..
Roumanie ...	100 lei	100.—	.. .	15 30
Serbie......	100 dinars	100.—		45 20
Suède	100 couronnes	138.30	684 50	68[illegible] 25
Suisse......	100 fr. suisses	100.—	492 [illegible]	492 75
Uruguay	100 pesos	400.—		
Vienne......	100 couronnes	105.—	..	.. ..

BOURSE DE TOULOUSE

Du 2 janvier.

Valeurs locales. — Actions : Méridionale Transport de Force Société) ex-c. 46 série A, 1.100.

Obligations : Société la Ruche Méridionale, 494; Société Transport de Force, 4 ½ %, 401 ; Bons 6 % ½ net 1928, 475 ; Ferronneries du Midi, nouvelle 6 % 1920, 450 ; Maison . Sirven 4 ½ %, 395 ; Verreries de Carmaux bons 8 % ½ net 1927, 342.

---

51 Feuilleton du 3 janvier 1929

LE RETOUR DE BLACKSHIRT

par BRUCE GRAEME — Adapté de l'Anglais par Luce GRITTE

SIXIEME EPISODE

ROBERTS INTERVIENT A SON TOUR

Pourtant, il se risqua à parler :

— Pourquoi n'abandonnez-vous pas tout cela, M. Verrell ? Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Et puis, vous ne pouvez pas espérer sortir toujours victorieux de vos aventures. Tôt ou tard, la police aura le dessus, comme cela m'est arrivé à moi-même, et alors votre vie sera ruinée... comme la mienne l'a été; mais vous tomberez de plus haut et la chute sera plus cruelle. Allez passer un an en Suisse. On oubliera Blackshirt pendant ce temps.

Verrell se mit à rire. Et quand Roberts entendit la froide ironie qui s'exprimait ainsi, son cœur se serra. Il comprit qu'il avait échoué.

— Vous êtes un bon garçon, Roberts, et vous pensez très juste, mais pourquoi m'arrêterais-je ? J'aime trop les aventures pour y renoncer, puis j'ai confiance dans mon étoile, je suis sûr de déjouer tous les complots de la maladroite police.

— Eh bien ! et ce soir, monsieur ? demanda froidement Roberts.

Le visage de Verrell s'empourpra.

— C'est le résultat d'une trahison, Roberts, mais je ne m'y laisserai plus prendre.

Et sa face se durcit, tandis qu'il suivait le cours de ses idées. Pour la seconde fois, se disait-il, la jeune fille du téléphone l'avait trahi. Mais elle pourrait protester autant qu'elle voudrait, cette fois, de sa loyauté; c'était fini, il n'aurait plus confiance en elle.

— Non, Roberts, mon cher camarade, je n'abandonnerai pas le jeu qui me passionne, même si Hepplewhaite continue à japper au coin de toutes les rues que je suivrai. Du reste, j'ai une dure revanche à prendre sur le monde.

— Pourquoi, monsieur ? demanda vivement Roberts.

Il espérait qu'il pourrait combattre les plaintes de Verrell en lui rappelant qu'il y avait quelque part une femme qui l'aimait, qu'il avait aimée et qui l'attendait avec un cœur tendre et les bras grands ouverts.

La question plongea Verrell dans un état d'incertitude qui le gêna. Il savait en son tréfonds qu'il avait des raisons de haïr le monde, mais il se sentait incapable de les préciser. Il la laissa sans réponse et, rompant totalement les chiens :

— Nous serons bientôt dans une région où il nous sera facile de trouver des taxis, dit-il. Vous en prendrez un, Roberts, pour retourner à la maison, tandis que moi j'irai à Clapham Junction. Là, je ferai mes paquets, si toutefois la police n'est pas déjà sur les lieux pour arrêter M. Thomson, et miss Nellie Jones m'aura vu pour la dernière fois.

— Ensuite vous partirez pour la Suisse, dit Roberts, tentant un dernier effort.

— Peut-être !

Mais la voix de Verrell laissait deviner qu'il n'y était rien moins que décidé.

Quelques mètres plus loin, ils finirent par rencontrer une auto qui rentrait au garage. Négligeant les protestations de son fidèle serviteur, Verrell força celui-ci à y monter et, lorsqu'il eut vu les lanternes rouges disparaître dans le lointain, un sourire courut sur ses lèvres.

Certainement, il allait quitter Wandsworth, mais, auparavant, il tenait à s'assurer la possession d'une antique pièce de joaillerie qu'il convoitait depuis quelques jours.

Et pourquoi ne ferait-il pas le coup tout de suite ? Il n'était que deux heures et demie du matin; il avait tout le temps voulu avant l'aube, et le fait qu'il avait couru un terrible danger cette nuit même était l'augure qu'il n'avait plus rien à craindre, pour le présent du moins. C'est donc le cœur léger qu'il prit sa course vers le sud, et d'un pas rythmé, il continua son chemin vers Clapham Junction. Son plan était tout préparé : pendant les derniers jours, il avait étudié le terrain et trouvé apparemment un bon moyen de pénétrer chez le bijoutier.

L'idée d'entrer par le devant de la maison ne l'avait même pas effleuré ; d'autre part, il avait constaté que le prudent commerçant avait garni toutes ses fenêtres sur le derrière de solides barres de fer, sauf une, celle de la salle de bains. Mais il avait observé que dans ce bloc toutes les maisons étaient bâties en affectant la forme d'un T. La portion horizontale du T était la façade avec les boutiques et dans la partie verticale se trouvaient les pièces d'habitation. Ce dessin d'architecture se prolongeait pendant plus de cent mètres ; il s'ensuivait que chaque partie de maison était la répétition de la maison voisine, et, puisque la salle de bains se trouvait sur la partie verticale de l'habitation privée du joaillier, elle devait forcément faire face à celle de la maison suivante. Or, Blackshirt n'avait pas seulement étudié la boutique du bijoutier, mais aussi celle du marchand de whisky qui était à côté. En y pensant, il riait encore tout seul au souvenir de la visite qu'il avait été faire un matin chez ce représentant de la Cie Limited des Highland Whisky Stores de Clapham Junction, déguisé en inspecteur de la compagnie des eaux, la figure barrée d'une épaisse moustache. Juste comme il se présentait à la ménagère, le robinet de la salle de bains, détraqué le matin même, coulait en plein force, laissant perdre une quantité considérable d'eau. Il avait donné une verte semonce à la gardienne de la boutique, se plaignant du peu d'aide que le gouvernement et la commune en particulier trouvaient parmi les consommateurs, malgré l'urgence des économies. Si on voulait voir diminuer les taxes avait-il dit, il fallait collaborer avec les autorités pour en accélérer la possibilité, etc., etc. Son admonestation avait été sévère et plus d'un inspecteur proprement dit n'aurait su s'exprimer dans des termes aussi judicieux !

Pendant ce temps, le cambrioleur Blackshirt examinait attentivement les lieux et voyait tout le parti qu'il pouvait en tirer.

(A suivre.)

VIENT DE PARAITRE :
Jacques Latour
ou
Le dernier Vautrin
HISTOIRE DU QUADRUPLE ASSASSINAT DE LA BASTIDE-DE-BESPLAS
par Armand PRAVIEL
(Librairie Perrin 35, quai des Grands-Augustins Paris)
On peut dores et déjà adresser les commandes aux Halls de l'« Express du Midi ».

Imprimerie spéciale
Le Gérant : AMÉDÉE BESSON.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés